ACTA LINGUISTICA

REVUE INTERNATIONALE DE LINGUISTIQUE STRUCTURALE

Vol. 4
(1944)

EINAR MUNKSGAARD . COPENHAGUE
1944

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1974

Reprinted by permission of the original publishers

KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein
1974

Printed in Germany
Lessingdruckerei Wiesbaden

SOMMAIRE

du 1de fascicule du 4e volume

SOMMAIRE

du 2de fascicule du 4e volume

CHRONEMES AND TONEMES

(a contribution to the study of the Theory of Phonemes)[1]

By DANIEL JONES (London)

When one surveys the work that has been done since the idea of the phoneme first began to take shape — that is to say during a period of more than 70 years — a striking fact emerges, namely that we find no commonly accepted definition of what a phoneme is. Possibly it is indefinable like the fundamental concepts of other sciences (e. g. numbers in mathematics, consciousness in psychology, matter in chemistry). But whether it is definable or not, it is worth noting that three quite different methods of definition have been attempted. Some (including Baudouin de Courtenay, the originator of the term) have regarded it as a *mentalistic* conception: they suggest that phonemes are abstract sounds which one aims at producing, but which emerge in actual speech as a number of differing concrete sounds depending upon the phonetic environment. Others have regarded it as a *physical* conception: they express the view that a phoneme is a family of sounds, each of which is appropriate to one or more phonetic contexts, and is unpronounceable in other contexts (in a particular language). Others again maintain that phonemes are *phonological* conceptions ('phonological' in the sense attributed to the term by the Prague School): those features of speech which serve to distinguish one word from another, or 'utilizable semantic counters' as some have called them.

Those who have favoured definitions of the first and second types appear to have confined their investigations chiefly to sound-*qualities* (timbres) and their determination by neighbouring sounds in words. They have to a certain extent taken into consideration the other 'sound-attributes', *duration* (length), *stress* (force of utterance of a

[1]This article is an English adaptation of a lecture delivered in French before the *Société Genevoise de Linguistique* at Geneva on September 28th, 1946.

syllable), and *intonation* (voice-pitch), but, if I am not mistaken, they have not applied the term 'phoneme' to these attributes: they have, I believe, restricted the term 'phoneme' to sound-qualities (timbres). Some of them refer to other attributes as 'prosodic' features of speech.

But those, or some of those, who favour the third type of definition of the phoneme naturally put duration, stress and intonation on the same footing as quality, since there are many languages in which words are distinguished by these features. Professor Bloomfield of Yale, in particular, does this; he applies the term 'phoneme' to duration, stress and intonation as well as to quality.[1]

Personally I am one of those who feel drawn towards the original mentalistic conception of the phoneme, but as I have found certain difficulties in working with it in practice, I am at present adopting the second type of definition (if it can be so called) of the phoneme. I find it convenient to restrict the use of the term to sound-*qualities*, and to consider each phoneme as a family of sounds, each member of which is used in particular phonetic environments. Members of phonemes are mutually exclusive in regard to their environments: one never occurs in the same phonetic setting as another. For instance in French the *k* of *ki* does not occur before *o*, nor does the *k* of *ko* occur before *i*; the voiceless *l̥* occurs in French finally but not initially; in Southern English the *l* phoneme comprises a 'dark' variety used finally and before consonants and 'clearer' varieties used before vowels; the *a* phoneme of Russian comprises 'front', 'back', 'middle' and 'obscure' varieties, the use of each variety being determined by the nature of the adjoining sounds (whether they are 'hard' or 'soft' consonants, strongly or weakly stressed, etc.). Each of these families of sounds counts for linguistic purposes as if it were a single sound, or at least a single entity of some sort — the thing we call a phoneme.

Further, I find it convenient to treat duration, stress and intonation separately from timbre and not to call them phonemes. There is a special reason for this, and it is this reason which forms the subject of this article.

The reason may be explained by an examination of the way in which *duration* (to take this attribute first) is employed in languages which

[1] 'Chinese uses features of pitch as primary phonemes' (*Language*, p. 91). 'Secondary phonemes of pitch in English' (*Language*, pp. 114, 115). 'There are two phonemes of stress — strong stress and weak stress [in the Serbo-Croatian dialect of Svirće]' (G. L. Trager, a follower of Bloomfield, in *Le Maître Phonétique*, January 1940, p. 14).

use it for differentiating words. In each language of this type many degrees of length are to be found. If words are distinguished, say, by long and short vowels, we find that the long vowels are not always of exactly the same degree of length, but that the lengths vary according to circumstances. Similarly the lengths of the short vowels are not always exactly the same. In such languages it is the *relative* lengths of vowels which are always preserved, the *absolute* lengths being conditioned by the nature of adjoining sounds, by the position the syllable occupies in the word, by the degree of stress of the syllable, or by other features of the phonetic context.

We find in fact that various different lengths count for linguistic purposes as if they were the same length, in the same sort of way as we find that various timbres have to count as if they were one (the phoneme). Put otherwise, different degrees of length have to be grouped together into families (generally only two families 'long' and 'short') in the same sort of way that different sound-qualities have to be grouped together into the families that are called phonemes (regarding the phoneme in the second of the ways mentioned above).

Chronemes. We need a terminology to express this. I have suggested therefore adopting the term *chrone* to denote any particular degree of length, and the term *chroneme* to denote a set of lengths which count as if they were one and the same. In this way we should have chrones and chronemes parallel to phones (sound-qualities) and phonemes.

A few examples are given below in illustration. It must be observed in the first place that the most striking examples are to be found in languages such as British English, in which distinctive lengths are linked with certain quality differences. In normal Southern English there are a very large number of chrones (absolute lengths) applicable to vowels, but it is easily seen that these are reducible to two chronemes: long and short. These two are associated with differences of vowel-quality. For instance when the long chroneme is applied to the *i*-phoneme, a closer variety of *i* is used; when the short chroneme is applied to it, an opener *i* is used. But, as has often been pointed out, each of these chronemes comprises several chrones depending upon the nature of the sound following. Thus in the case of the long chroneme, the actual lengths of the vowel in *bead*, *bean* and *beat* are easily heard to be different — that in *bead* being the longest, that in *bean* being less long, and that in *beat* being still less long. The lengths of the vowels in all these words are, however, recognised as 'long', i. e. belonging to the

long chroneme. The same kind of thing applies to vowel having the short chroneme, for instance *bid*, *bin*, *bit*, *rod*, *Ron*, *rot*. The vowel in *bid* is short, but that in *bin* is shorter, and that in *bit* still shorter. The vowels of such words have often been measured experimentally. They were measured by E. A. Meyer nearly 50 years ago: see his *Englische Lautdauer*, 1903. I measured these words containing [i:] and [i] in 1917 (see Proceedings of the Royal Institution, 1919, p. 8—18), and my colleague D. B. Fry measured them again in 1939: these later measurements will be given in my forthcoming book on *The Phoneme, its Nature and Use*. The experimental measurements corroborate the rough estimates of vowel length that we make by aural perception.

In Southern English the lengths of 'long' vowels in strongly stressed syllables depends not only on the type of sound following but also to a large extent on the number of weakly stressed syllables following them. The long [i:], for instance, is very long in words like *me* or *mead* when they are said by themselves. But the same vowel is not nearly so long in *immediate* [iˈmi:djət], and it is still less long in *immediately* [iˈmi:djətli]. The same applies to *muse* [mju:z], *music* [ˈmju:zik], *musical* [ˈmju:zikl], *morn*, *morning*, and so on. The principle also applies to the short chroneme, though it is of course less noticeable: compare *wed*, *wedding*, *leg*, *legacy*, *rob*, *robber*, *robbery*.

The same thing may be noticed in sentences. *Days* said by itself has a very long [ei][1]. In the expression *for days on end* the [ei] is less long, and in *the days of the week* it is still less long.

It is easy to see why this is. There is a tendency in English to make the strong stresses follow each other as nearly as possible at equal intervals of time. Consequently when there is a sequence consisting of a strongly stressed syllable followed by one or more weakly stressed syllables, English speakers instinctively try to cram this sequence into the same space of time as a single strongly stressed syllable. For instance when we count *one*, *two*, *three* . . . and *thirteen*, *fourteen*, *fifteen* . . ., our rhythm remains approximately the same. The [o:] of *fourteen* is therefore necessarily much shorter than that of *four*, and so on. But it is still a 'long' [o:]; the short chroneme in such a position would be shorter still.

Yet another factor determining the absolute length of a vowel is the degree of its stress. In English when a vowel with the long chroneme is in a weakly stressed position immediately preceding a strongly stressed

[1] The English diphthongs have the long chroneme.

syllable, its length is noticeably less that what it would be if the syllable were said by itself. The word *tube* [tju:b], for instance, has a very long [u:], but the [u:] in *tuberculous* [tju:ˈbə:kjuləs] is less long. Similarly with the [i:] in *economy* [i:ˈkonəmi] or *aesthetic* [i:sˈθetik][1], the [ou] in *rotation* [rouˈteiʃn] and the [ai] in *identity* [aiˈdentiti].

The idea of the chroneme may apply to consonants as well as to vowels. Its application to consonants may be illustrated from Italian. As is well known, the Italian language contains long and short consonants: *fatto* has a [t] with the long chroneme, *fato* has a [t] with the short chroneme. That is clear enough. But there are situations where [t] has intermediate length — after [n] for instance, as in *conto* [ˈkonto], *tanto*. These words are written in ordinary spelling with a single *t*, but the pronunciation is not [ˈkon-to], [ˈtan-to], but something approaching [ˈkontto], [ˈtantto]. These lengths must obviously be considered as belonging to one of the two chronemes. If these *t*'s have the short chroneme, as is suggested by the spelling, they are rather long members of it. (Personally I am disposed to think they should be regarded as having the long chroneme, since they are nearly if not quite as long as the [tt] of *fatto*).

In Estonian there are three chronemes applicable to both vowels and consonants. [jama] (*jama*, nonsense), [ja:ma] (*jaama*, of the station), [ja::ma] (written also *jaama*, to the station); [lina] (*linа*, flax, sheet), [linna] (*linna*, of the town), [linnna] (written also *linna*, of the town). In such a language as this there is not likely to be much in the way of variations of chrone within the chroneme. But Miss L. Krass in her thesis on *The Phonetics of Estonian* (for the London M. A., 1944)[2] has called attention to some cases in which the extra long chroneme is not quite so long as usual.

The subject of variations of chrone within the chroneme is one that merits further investigation, particularly in languages like Italian and Japanese or Czech (in the case of the vowel *a*) where word distinctions are made by length without any accompanying differences of quality. Enough has, however, been said to show what I mean by the idea of the chroneme — a set of different lengths which for linguistic purposes

[1] Most of the words containing [i:] or [u:] in this position have an alternative pronunciation with the short chroneme (combined with a different vowel quality). For instance many English people pronounce [tjuˈbə:kjuləs, iˈkonəmi, isˈθetik] — the latter with the same vowel as *estate* [isˈteit].

[2] This thesis can be consulted in the Library of the University of London.

have to be counted as if they were the same — and why it seems to me in consequence that significant length had better not be called a phoneme but is better treated as a separate and independent feature of speech with a special terminology to denote it.

Tonemes. Analogous considerations frequently apply to 'tones' (voice-pitches) in languages which employ tones for distinguishing one word from another. In such languages the exact values of the tones are very often dependent upon the nature of tones on syllables preceding and following. Sometimes too their values are affected by the position which the syllable occupies in the sentence. For instance, a particular mid-level pitch might count as being a high tone if the preceding and following tones were low, or it might count as a low tone if the tones of each side of it were high.

The following is an example of the grouping of tones. In the Cantonese dialect of Chinese (as spoken by a native Chinese with whom I worked for some time) the word [ˋto] (much) has what is commonly called the first tone. Its normal value is what we should call 'high-falling'[1]: if this word is said by itself, it has a pitch which may be represented graphically thus [\]. If, however, the word is immediately followed by another word having the same tone, the value of the tone is high but there is no perceptible fall, at any rate in quick speech. [ˋtoˋto] (very much) has an intonation which would be represented graphically thus [¯\]. Similarly [ˋsin] [\] (previously) but [ˋsinˋsaŋ] (previously born = Mr.) [¯\]. These two different tones count as if they were the same. We must accordingly presuppose that there is such a thing as a *toneme*, in the same sort of way as two phones (sounds) can be members of one phoneme.

The Pekingese expression corresponding to this last is [¯ʃien ¯ʃeŋ][2], both words having the first Pekingese tone. In actual speech the second word is said with a much lower pitch than the first, thus [¯_]: example ˍli¯ ʃien ¯ʃeŋ (Mr. Li). In this language a strong stress is apparently put on the first syllable, and the lower tone of the second is conditioned by the fact that it has weaker stress.

Good examples illustrating the toneme principle are found in the Tswana language of South Africa. The following words illustrate the

---

[1] The Cantonese themselves call it [ˎphiŋ] which means literally 'level' (the corresponding tone in Pekingese *is* level, and that is presumably where the terminology comes from).

[2] More narrowly [¯ɕien ¯ʃʌŋ].

chief tonal characteristics of the language. The tones indicated here are those which the words have when said in isolation. They are shown by a 'narrow' system of tone-marking: ¯ high-level, ` high-falling, ˎ mid-falling, _ low-level, ⁺ lowered high-level; unmarked syllables have mid-level tone.

tʃhọlɔ̱ (dishing up food), *tʃhòlɔ̱* (act of offering hospitality), *tʃhòlɔ̄̇* hard) fat, suet)
ṇtsi̱ (a fly), *ǹtsi̱* (many),
ɲènȧ (ear-ring), *ɲẹnȧ* (you people),
sehùdi̇ (wild duck), *sehùdi̱* (man who shoots very straight), *sehụdi̱* (animal that eats grass),
tshēkìʃɔ̇ (purification), *tshekị̀ʃɔ̱* (legal prosecution)
modirèdi̱ (servant, pastor), *modirẹdi̱* (person who cuts up meat)
moxōlòdi̇ (deliverer, Saviour), *moxolọdi̱* (blue crane).

In connected speech two tones, the high-level and the mid-level are much more frequent than any others, most of the other tones are confined to final and penultimate syllables of sentences. For instance in the saying *xō lēsiwa bō tholoxīlẹŋ̱* (people should leave that[1] which is spilt) there are four high-level tones and four mid-level tones; only the two last syllables have other tones, mid-falling and low-level.

With few exceptions the tones of final and penultimate syllables are never the same as the ordinary high and mid tones of preceding parts of the sentence. If a Bechuana says 'I am searching' he pronounces *ke a bạtla̱*, but if he says 'I am searching for some meat' he pronounces *ke batla nạma̱:* in the first of these cases *batla* (searching) has a mid-falling tone on the first syllable and a low-level tone on the last, but in the second case the same word has two mid-level tones: in this latter example it is the final word *nama* which is pronounced in the way *batla* was in the previous sentence. Mid-level tones in fact never occur in final or penultimate syllables in Tswana statements; these other tones replace them in such situations. And, what is more, these other tones never occur in any other situations except these. So these three different tones — the mid-level, the mid-falling, and the low-level — count (from the linguistic and phonological point of view) as if they were one and the same. I submit that this treatment of tones is parallel to the

[1] The use of *bō* showing that porridge (*boxɔ̀bɛ̱*) is meant. This saying is the equivalent of our saying 'It's no good crying over spilt milk'.

treatment of phones (sound-qualities) in different phonetic contexts: three tones have to be grouped together into a single toneme.

The case I have just mentioned concerns 'variants' of the mid or low tone (whichever we like to call it). In Tswana the high tone also has 'variants' in the same sort of way. For instance when words like *mosī* (smoke) or *taū* (lion) begin a sentence they have a mid-level tone on the first syllable and high-level on the second, as here marked. But when they end a statement, the tones are much lower and the first one has a fall: *mọs*$\overset{+}{\grave{\imath}}$, *tạ*$\overset{+}{\grave{u}}$ [\ ¯]. Similarly the words which would appear at the beginning or in the middle of a sentence as *tsālā* (friend), *kxōpē* (obstacle) would be pronounced *tsàl*$\overset{+}{\grave{a}}$, *kxòp*$\overset{+}{\grave{e}}$, with [\ –], at the end of a statement. Thus the 'lowered high-level' tone, the 'high falling to low' and the 'high falling to lowered high' are variants of the 'high-level' conditioned by the position of the word in the sentence and by the nature of the adjoining tone: they all belong to a single toneme, and a single tone-mark (with conventions) suffices to indicate them in writing.

The above examples will, I think, suffice to show that we cannot do otherwise than make groupings of tones into tonemes (in 'tone' languages) in the same sort of way as sound-qualities have to be grouped into phonemes. And for this reason it does not seem practical to call tones 'phonemes'. They are, to my way of thinking, special linguistic phenomena requiring separate treatment and separate terminology.

There is one further point to which some reference may be made here, namely that there appears to be nothing, or hardly anything, in *stress* (force accent) of a comparable nature to what is applicable to timbre, duration and voice-pitch. There are, as we all know, degrees of stress, and such degrees are used for differentiating words in some languages (such as English, German, Spanish, Greek). And we can, or think we can, distinguish fairly easily three degrees of stress or even four[1]. There does not, however, appear to be any way of grouping different degrees of stress into single entities comparable to phonemes, chronemes or tonemes. Nor indeed is there any need for groupings of this kind. For stress, in all ordinary cases, works in a manner quite different from timbre, duration or voice-pitch. In ordinary stress-languages every word of two or more syllables has to have a strong stress on one of the syllables. Words are differentiated by the *location* of the strong stress:

[1] *Movie-auditorium* was quoted by Trager and Bloch in their article 'The Syllabic Phonemes of English' (in Language, Vol. 17, No. 3, July 1941) as a word containing four essential degrees of stress.

examples are English ˈinsʌlt, inˈsʌlt, ˈimpɔːt, imˈpɔːt; Spanish [ˈtermino] (end), [terˈmino] (I finish), [termiˈno] (he finished); Greek [ˈpoli] (city), [poˈli] (much), etc. In this there is nothing to be grouped. It does not even seem possible to group secondary stress either with the strong stresses or with the weak stresses, since in most stress languages secondary stresses may have various locations — they are not as a rule determined in any way by the strong stresses[1].

It would seem that the only kinds of stresses which might possibly be susceptible to groupings comparable to those of phones (timbres), chrones and tones, are those which are not merely strong or weak but which have a special characteristic such as crescendo or diminuendo. Such types of stress are believed to occur in Serbo-Croatian and in Somali, but even here it would be difficult to make precise observations, since in both these languages the special stresses are linked with tones. It is *possible* that in such a language as one of these when a syllable has crescendo stress and the following syllable a weak stress, the crescendo stress might be adequately suggested in speech by a stress of constant force (i. e. what might be represented graphically by –· in place of <·), and that as long as the stress were not diminuendo (>·) it would be understood by the hearer as being crescendo. If a constant stress would do duty for the crescendo stress in this particular sequence, the two might be grouped together as if they were one. As far as I know, however, no attempt has been made to group the stresses of these languages in this manner, and it would seem to be very difficult, if not impossible, to arrive at any conclusions on these lines on account of the elusive character of stress when separated from other attributes.

For these reasons I submit that the only attributes of speech sounds capable of being grouped in the manner I have described are phones (which, as we all know, can and must be grouped into phonemes),

---

[1] Russian may perhaps be an exception to this, since it is generally considered that every syllable immediately preceding a strong stress has a secondary stress. But even here we are up against the fact that stress is a very elusive feature of speech and is bound up (in the case of Russian) with vowel-quality. In other languages stress is almost always linked to something else, generally intonation, so that it is extremely difficult — perhaps impossible — to disentangle it from general prominence in which other attributes (timbre, length, intonation) also take part. It has in fact been shown that, when other attributes are eliminated, stress alone is not very effective as a means of distinguishing words (see N. C. Scott, 'An Experiment in Stress Perception' in *Le Maître Phonétique*, July 1939, p. 44).

chrones (which are similarly groupable into chronemes) and tones in tone languages (which have to be grouped into tonemes).

These groupings are, I believe, necessary to an understanding of the linguistic structure of languages, and they also provide the basis for establishing the simplest methods of representing languages in writing — one letter for each phoneme, an accent or other mark to show one of the chronemes, accents or other devices for showing each toneme.

SPEECH AND WRITING[1]

By H. J. ULDALL (Buenos Aires)

In his *Cours de linguistique générale*, Saussure said: "language is form, not substance". The meaning of this extraordinarily happy formulation is, of course, that the language, "la langue" as distinct from "la parole", is something apart from the substance in which it is manifested, an abstract system which is not defined by the substance, but which, on the contrary, forms the substance and defines it as such. Saussure himself did not live to draw the full theoretical consequences of his discovery, and it is a curious fact that it is only now, over twenty years later, that anyone at all has even begun to do this. It is even more curious when we consider that the practical consequences have been widely drawn, indeed had been drawn thousands of years before Saussure, for it is only through the concept of a difference between form and substance that we can explain the possibility of speech and writing existing at the same time as expressions of one and the same language. If either of these two substances, the stream of air or the stream of ink, were an integral part of the language itself, it would not be possible to go from one to the other without changing the language.

It is this concept of form and substance which underlies, also, the phoneme theory. The phoneme, which was also generally recognised in practice long before its theoretical discovery, can be briefly explained as follows: the infinite variety of sounds used in actual speech are seen to belong together in groups in such a way that the members of one and the same group can be exchanged without any change

[1] Paper read to the linguistic section of the Congrès international des Sciences anthropologiques et ethnologiques, Copenhagen 1938 (a resume is printed in the *Compte rendu* of the congress, Copenhagen 1939). Dr. Josef Vachek has recently published a very interesting treatment of the same subject: *Zum Problem der geschriebenen Sprache (: Travaux du Cercle linguistique de Prague* VIII, 1939); a comparison of the two brings out very clearly the difference between the phonological and the glossematic points of view.

of meaning, while the interchange of two sounds belonging to different groups may lead to a change of meaning. In other words, there is a something which remains constant when you exchange within the same group, but which changes when you go from one group to another, and which, consequently, must be supposed to be common to all the sounds belonging to one group. This something is evidently not meaning: the meaning of the word 'cat' cannot be dissected in such a way that a segment is ascribed to the *k* which is recognisably the same in all words containing a *k*. Some people have tried to define the something in terms of phonic substance: all the different sounds belonging to a phoneme have some characteristic in common, which can be described physically or physiologically or both; but as we have already seen that ink may be substituted for air without any change in the language, it is obvious that this explanation is not sufficient to establish our something as a fact belonging to *la langue*, although it is equally obvious that it is necessary in a description of *la parole*. Others have tried a psychological explanation — and then left it again rather hastily, because it was found that the "Sprachgefühl" is hard to get at, and too often vague and undependable when you do catch it.

In continuation of Saussure I would suggest that our something, that which is common to sounds and letters alike, is a form — a form which is independent of the particular substance in which it is manifested, and which is defined only by its functions to other forms of the same order. The form, then, will remain the same even if we change the substance, as long as we do not interfere with its function. When we write a phonetic or a phonemic transcription, we substitute ink for air, but the form remains the same, because the functions of each component form have not been changed: we have been careful that the number of graphemes should not be less than the number of phonemes, and that the order of forms should remain the same in the graphic manifestation as it was in the phonic one; when these conditions are fulfilled, we have what is called an accurate transcription. We can distill from the phonic manifestation of a language an inventory of forms, which can be safely represented graphically or in any other way that may be found convenient, and of which we know that, in the combinations which we have registered, they are sufficient to express the language satisfactorily.

The substance of ink has not received the same attention on the

part of linguists that they have so lavishly bestowed on the substance of air. We can see at a glance, however, that it behaves in much the same way: in writing we find a multiplicity of variants similar to the state of affairs in speech; the shape of a letter varies according to the shapes of neighboring letters, according to position in the group (initial, final, or medial), according to individual taste and habit, and according to extrinsic factors such as the condition of the pen, in the same way that sound-quality varies for similar reasons. From a linguistic point of view, a bad pen is quite parallel to a sore throat or a cigar between the teeth of the speaker. In printing and typewriting we have standardized the shapes of letters to the exclusion of variants, so that there is only one shape per grapheme. To this there is nothing similar in speech, but, as shown by Menzerath's experiments with cutting a tonefilm to pieces and pasting it together again in a different order[1], this is not due to any fundamental difference in the two substances: it would be quite feasible to produce standardized artificial speech of the same kind. If the technique of reproducing speech had happened to develop in another way, our broadcasting stations would have been sending out standardized one-variant-per-phoneme speech instead of employing live announcers.

From the graphic manifestation of a language we can distill, then, in the same way as from the phonic manifestation, an inventory of forms, defined by their mutual functions, which might equally well be represented phonically or in any other convenient way, and of which we know that in the combinations which we have registered, they are sufficient to express the language satisfactorily.

The extraordinary thing is that we shall often find that the forms derived from an analysis of the phonic manifestation differ from the forms derived from an analysis of the graphic manifestation of what is known as the same language. A moment's thought will show you that in almost any European language, English for choice, the number of phonemes does not tally with the number of graphemes. I shall take care not to give you my own count, because at the present stage of the game hardly two phoneticians agree as to the phonemic analysis of any language. But a striking fact which is enough to prove my contention, is that there are no graphemes in the orthography

[1] Cf. *Actes du quatrième Congrès international de Linguistes* (Copenhagen 1938), pp. 72 ff.

corresponding to the accents of the pronunciation, and that, conversely, the pronunciation has no phoneme corresponding to the spacing between words in the orthography.

The task which I have set myself in this paper is to find an explanation of the fact that two mutually incongruent systems can be used side by side to express the same language.

Before attempting this main problem, I should like to call your attention to two subsidiary problems, which might have a bearing on our inquiry: (1) can either of the two systems be said to be primary in relation to the other, and (2) what is the reason for the discrepancy between them?

(1) In my opinion it is illegitimate to consider either of them primary. They simply coexist. There is no indication, either systematically or historically, of any such relation between them, for although it is true that in the history of mankind generally, as far as we know it, speech preceded writing, it is not true that the present sound pattern preceded the present orthography, and influence of one upon the other, in matters of detail, seems to be about equal on both sides: if there have been cases of spelling-pronunciation, there have also been cases of pronunciation-spelling.

(2) As to the second question, it follows from what has already been said, that the reason for the difference between pronunciation and orthography is not to be sought in the difference between air and ink, since we can and do make graphic manifestations congruent with the usual phonic one — phonetic and phonemic transcriptions — and since we can, and some people do, make phonic manifestations congruent with the usual graphic one — in Denmark at least, you can hear people of scanty education carefully enunciating a sound for each letter and pausing between the words as they read aloud. The reason must be simply the well-known historical development: our alphabet was originally designed to be used for the manifestation of a structurally quite different language, the orthography is often more conservative than the pronunciation, and has further been artificially tampered with by printers and grammarians and sometimes even by politicians.

Now, to get back to the main question, let us first examine what is meant by saying that pronunciation and orthography express the same language. A language consists of two planes, the plane of content, or meaning, and the plane of expression. The relation between

these two planes is such that a unit belonging to one may call forth a unit belonging to the other. If I hear *kat* spoken or see 'cat' written, it may call to my mind the idea of *felis domestica*, and conversely the idea of *felis domestica* may induce me to say *kat* or to write 'cat'. When we say that orthography and pronunciation are expressions of the same language, we mean simply that the orthographic units and the units of pronunciation correspond to, or, better, are functions of the same units of content: the fact that both *kat* and 'cat' are functions of the idea *felis domestica*, as that idea is defined in relation to other English ideas, proves that they are expressions of the same language. It is this mutual function between two planes that constitutes a language: the units of content are defined as such by having an expression, and the units of expression are defined as such by having a content. If we keep the units of content constant, we shall have the same language whatever system is used to make up the corresponding units of expression, as we have seen. I don't want to take you too far away from the main inquiry into the details of this theory, but I should like to suggest in passing, that the same should logically hold true, if we keep the units of expression constant and change the corresponding units of content, or, in other words, if we took a dictionary and ascribed different meanings to all the words in it. As far as I know, this rather intricate experiment has never been carried out, but it has been done many times on a smaller scale, particularly with scientific terminology: we all know examples of familiar terms — units of expression — being used in an unfamiliar sense, i. e. with function to different units of content[1]. But this is merely a digression to show that the relation between content and expression is bilateral, not unilateral as has often been supposed.

The conclusion that is relevant to our inquiry, is that a system of any internal structure will do, provided that a sufficient number of units can be made up from it to express the units of content. Units of expression belonging to different systems unite into groups analogous to the groups of sounds which we call phonemes, and defined by all the members of one group being functions of the same unit of content. A group of this kind I shall call a *cenia*. Thus the speech-chain *kat* and the written chain 'cat' belong to the same cenia, because they can be exchanged without a change of meaning, being

[1] Cf. e. g. "articulation" and "morphology", the meanings of which differ according as the context is linguistic or biological.

functions of the same unit of content. But to the same cenia will belong also, it will be seen, any other unit from any other system of expression, if it is a function of the same unit of content. We can invent new pronunciations, or new orthographies, or new systems of expression manifested in any other way, such as flag-wagging or dancing[1], and they will all be adequate, if they fulfil the single condition of providing a sufficient number of units to express the units of content.

The system of speech and the system of writing are thus only two realizations out of an infinite number of possible systems, of which no one can be said to be more fundamental than any other. From a theoretical point of view it is therefore nonsense to talk about for instance the English graphic system being inadequate: we might just as well turn it around and say that the English phonic system is inadequate; the truth must be that they are both equally adequate, and that any other system fulfilling the conditions would do just as well. Another thing is that for practical purposes it is probably more convenient to have one system than two, and as it is less difficult to change the orthography than the pronunciation, it might be an advantage to bring the graphic system into harmony with the phonic system.

The maximal system is the truly ideographic or ideophonic one, a system providing one element for each unit of content instead of a unit made up of elements which can be used over and over again in other combinations. The minimal system is the smallest one from which a sufficient number of units can be made up.

It is for the normative linguist — the standardizer of languages, and the inventor of artificial languages — to choose that system out of the infinite number of possible ones, which is best suited to his purpose.

[1] Cf. G. K. Chesterton's almost glossematic story *The Noticeable Conduct of Professor Chadd,* in *The Club of Queer Trades.*

LE SYSTÈME DES CAS EN OSSÈTE

Par HANS VOGT (Oslo)

1. — La langue ossète est un objet d'études intéressant pour le linguiste, et cela pour plusieurs raisons. Entourée de toutes parts de langues non indo-européennes, elle a fait preuve d'une force de résistance considérable. Il y a évidemment un certain nombre d'emprunts en ossète, mais beaucoup moins qu'on ne s'y attendrait, et le fond du vocabulaire est resté iranien à ne pas s'y méprendre. Dans la phonétique seules les occlusives glottalisées dénotent une influence directe des langues voisines, la morphologie et la syntaxe sont restées, pour autant que je puis en juger, iraniennes dans une très large mesure. Le verbe n'a rien des bizarreries des langues du Caucase, seul le nom offre quelques particularités qui rappellent ces langues. Chose frappante, ces particularités se retrouvent en partie dans une autre langue indo-européenne qui a été soumise aux mêmes influences caucasiques, à savoir l'arménien. En ossète comme en arménien moderne nous avons un système nominal caractérisé par un grand nombre de cas exprimés par des désinences communes au singulier et au pluriel. Le système arménien est cependant moins riche que le système de l'indo-européen commun, l'accusatif a disparu dans les noms et le locatif subit le même sort dans les dialectes occidentaux. L'ossète seul parmi toutes les langues indo-européennes a un système de cas aussi riche, peut-être plus riche que l'indo-européen commun. L'ossète s'est recréé, sur les ruines du système hérité, un nouveau système très riche, d'une structure originale et, à plusieurs égards, très intéressante.

2. — C'est au cours de mes études de syntaxe géorgienne que j'ai été amené à m'occuper de l'ossète[1]. Le système des cas m'a frappé

[1] J'ai pu discuter un certain nombre des problèmes soulevés ici avec M. Georg Morgenstierne qui a bien voulu m'initier à l'ossète. Je lui suis redevable de bien des suggestions utiles.

et c'est pourquoi je me suis proposé dans cet article d'attirer l'attention des linguistes sur quelques problèmes structuraux. Je pense avoir apporté un peu de clarté sur quelques points, en dépit de mes connaissances nécessairement superficielles de la langue.

Je me suis servi de quelques travaux antérieurs de grammaire ossète, surtout de R. v. Stackelberg: *Beiträge zur ossetischen Syntax, I. Teil: Ossetische Casuslehre*, Strasbourg 1886 (abrégé: St.) et de W. Miller: *Die Sprache der Osseten*, Strasbourg 1903 (abrégé: M.). Dans leur classification des faits ils se basent tous les deux sur les *Études Ossètes* de Miller (I—II, Moscou, 1881—82, en russe). J'ai utilisé en outre les textes publiés récemment par Arthur Christensen: *Textes ossètes*, Copenhague 1921—22 (abrégé: AChr.) et par B. Munkácsi: *Blüten der ossetischen Volksdichtung*, dans *Keleti Szemle*, t. XX — XXI, Budapest, 1927 et 1932 (abrégé: BM). Je me suis servi avec beaucoup de réserve de la traduction des évangiles, où l'influence du russe n'est pas exclue. Le dictionnaire de Miller-Freiman: *Ossetisch-russisch-deutsches Wörterbuch*, t. I—III, Leningrad 1927—34 (abrégé: MF) m'a souvent été d'un grand secours.

3. — Pour les citations j'ai adopté une transcription un peu simplifiée. Celle de Christensen n'est pas très différente de la transcription classique de Miller-Stackelberg, tandis que celle de Munkácsi s'en éloigne beaucoup. Celui-ci se sert d'un système de transcription plus phonétique, rappelant celui qui est en usage parmi les finno-ougristes. Les complications typographiques de Munkácsi me semblent hors de proportion avec les avantages. Notre transcription comporte les voyelles *i e œ a o u* et *ə* avec les longues correspondantes *ī ē ā ō ū*. Les consonnes[1] sont:

q	*x*	*γ*								
ḳ	*k*	*g*								
č̣	*č*	*ǯ*	*š*	*ž*						
c̣	*c*	*ʒ*	*s*	*z*						
ṭ	*t*	*d*			*n*		*y*		*r*	*l*
ṗ	*p*	*b*			*m*	*f*	*w*	*v*		

[1] Le point diacritique dans *ḳ ṭ ṗ č̣ c̣* désigne la glottalisation de type caucasique, le crochet dans *č̣ č ǯ š ž* le caractère chuintant. Le signe *c* désigne la mi-occlusive t-s, *ʒ* la mi-occlusive sonore correspondante d-z. Nous avons omis la notation de l'accent.

L'effectif des cas.

4. — Le point de vue de Miller dans sa grammaire est exclusivement historique. Expliquer un cas, c'est donner l'étymologie de la désinence; l'exposé ne contient rien sur la syntaxe, et garde un silence presque absolu sur la signification et l'emploi des cas. La description de Stackelberg représente au fond une élaboration claire et consciencieuse des cadres fournis par Miller, d'apparence synchronique, mais sans la notion de système qui seule donne un sens au point de vue synchronique. Je ne ferai pas ici la critique de ces travaux. Elle serait injuste, car on ne peut guère les blâmer de ne pas répondre aux questions qu'ils ne se sont pas posées. N'oublions pas que c'est grâce à leurs travaux que nous pouvons si facilement aborder l'étude de l'ossète, car ils nous fournissent presque tout ce qu'il nous faut pour résoudre les problèmes qui intéressent une autre génération de linguistes.

Les deux auteurs nommés ci-dessus attribuent à l'ossète — c.-à-d. au dialecte oriental, dit tagaoure, le seul qui nous intéresse ici — en tout dix cas: nominatif, vocatif, accusatif, datif, ablatif, locatif intérieur, locatif extérieur, génitif, adessif ou superessif (appelé par Stackelberg d'un nom singulièrement mal choisi: élatif), sociatif ou comitatif.

5. — Quelques corrections s'imposent. D'abord pour le vocatif. La question générale de savoir si le vocatif est un cas ou non, dépend évidemment des principes fondamentaux qu'on applique à l'analyse et à la description de l'état de langue donné, et de la définition de la catégorie des cas qui en découle. Quelle que soit la solution adoptée, on sera forcé d'attribuer au vocatif une place tout à fait à part dans le système. Son contenu sémantique est sur un tout autre plan que celui des autres cas. Il s'oppose et par son sens et par sa fonction à tous les autres cas, et l'interprétation théorique du vocatif est par conséquent sans portée pour l'analyse des oppositions qui constituent le système des cas proprement dits. La finale *-ai* qui est considérée comme la désinence du vocatif se distingue des désinences des autres cas du tagaoure par le fait qu'elle existe aussi comme mot indépendant. Ainsi BM. 8. VII. 3: *ai čī dœ?* 'ei, wer bist du?' Arthur Christensen suppose l'existence d'un vocatif en *-ə*, d'après AChr. 44, 13: *mœ fədə zœrond* 'ô mon vieux père'. Munkácsi aussi en donne quelques exemples, *Lieder* VI.II.2: *mœ madə œmœ mœ fədə zœrond* 'meine Mutter und mein Vater', et dans une note (ibid.): *Bēlayə rœsūyd*

'schöne Bela', *Mašoyə ræsūγd* 'schöne Mašo', toujours avec l'épithète postposée au nominatif. Il s'agit sans aucun doute d'un emploi spécial du génitif dans des textes poétiques. Notons que le cas dit vocatif est très rare dans les textes publiés, où c'est le nominatif qui est employé dans les exclamations. Nous n'allons pas nous en occuper.

6. — D'autre part, le suffixe adverbial *-au* est, selon nous, une désinence de cas. La nature de beaucoup de formes dites adverbiales est souvent méconnue, à cause de la confusion constante entre catégories morphologiques (cas, nombre, genre etc.) par lesquelles on peut définir les classes de mots appelées parties du discours, et catégories fonctionelles (sujet, régimes, termes primaires, secondaires, tertiaires etc.) par lesquelles on peut définir la hiérarchie des termes à l'intérieur d'un syntagme[1]. Le suffixe *-au* se rattache naturellement aux désinences des cas en ossète. On le rencontre avec les thèmes de substantifs, d'adjectifs et de pronoms et, qui plus est, dans les thèmes de singulier comme dans les thèmes de pluriel. Ce dernier trait le distingue nettement des suffixes de dérivation. Ainsi nous avons de *murtat* 'héros' la forme *murtatau* 'comme un héros, héroïquement', et la forme *murtatətau* 'comme des héros, héroïquement', du thème de pluriel *murtatətæ*. (M. p. 92.)

7. — Les auteurs nommés opèrent tous les deux avec un accusatif, un accusatif qui n'aurait pas de forme propre, mais qui serait tantôt identique au nominatif, tantôt au génitif[2]. Il ne s'agit pas ici d'un syncrétisme ordinaire, car le choix de la forme est indépendant de la forme extérieure, actuelle ou ancienne, du mot en question. Le cas est donc profondément différent de celui de l'arménien ou du latin où les nombreux syncrétismes sont déterminés par la nature du thème. Selon nous, l'accusatif est à rayer de la liste des cas en ossète,

[1] Un exposé récent du problème de l'adverbe se trouve dans Knut Bergsland: *Les formations dites adverbiales en -tim, -ātim et -im du latin républicain. Symbolæ Osloënses* XX, Oslo 1940.

[2] Stackelberg dit (p. 6): »Der Form nach ist der bestimmte Accusativ identisch mit dem Genitiv. Ich kann aber nicht mit Ws. Miller (II, 131 — dans ses études ossètes) dafür halten, dass der bestimmte Accusativ ein accusativisch gebrauchter Genitiv sei, meine vielmehr, dass beide Casus etymologisch verschieden sind.« Dans *Die Sprache der Osseten* Miller semble avoir adopté le point de vue de Stackelberg. Je cite cependant le passage, surtout parce qu'il montre très nettement la confusion entre forme et fonction, entre synchronie et diachronie.

tout comme en arménien moderne, où le régime direct est exprimé par un nominatif ou par un datif-génitif, selon les cas.

Le problème de l'effectif des cas a aussi un autre aspect. Le nombre d'oppositions casuelles varie avec les classes de mots considérées. Dans une certaine classe de mots, les noms, il n'y a aucune distinction formelle entre le génitif et le locatif intérieur, tandis que les pronoms distinguent en général les deux cas. C'est en effet par ce trait qu'on peut donner une définition strictement formelle de ces deux classes. Le pronom personnel de la troisième personne *ūi* a une même forme pour le superessif et l'ablatif, et je ne sais pas si l'adverbial existe dans toutes les classes, parce que son emploi est extrêmement rare dans les textes à ma disposition. Nous avons donc des systèmes casuels différents, qu'on peut considérer comme des réductions du système fondamental. Le système fondamental dont découlent les systèmes particuliers, est caractérisé par le maximum d'oppositions casuelles observées dans la langue. C'est dans ce système fondamental que nous prendrons notre point de départ, pour examiner plus tard les syncrétismes qui sont en jeu (§§ 41—44).

8. — Nous nous arrêtons au système fondamental suivant (les désinences sont celles des noms):

Nominatif	zéro
Génitif	*-ə*
Locatif intérieur	*-ə*
Datif	*-æn*
Ablatif	*-æi*
Locatif extérieur	*-mæ*
Superessif	*-əl*
Comitatif	*-īmæ*
Adverbial	*-au*

en tout 9 cas, en face des 7 cas de l'indo-européen commun. Les désinences sont les mêmes pour le singulier et le pluriel. Ce dernier trait représente une innovation, et le parallélisme avec le développement du géorgien et de l'arménien est frappant. Nous disposons les cas de la façon suivante, qui rend assez bien compte de leurs rapports dans le système, comme nous essayerons de le montrer:

Datif		Locatif extérieur
Comitatif	} Ablatif {	Superessif
Adverbial		Locatif intérieur

Nominatif ∼ Génitif

L'ablatif.

9. — L'ablatif est un cas relativement simple. Nous pouvons décrire tous ses emplois en partant du sens local d'éloignement, pour passer graduellement au sens moins concret d'instrumental, et par celui d'instrumental on s'explique le passage au sens abstrait de prédicatif — le même passage que nous observons en russe. Toutes les variétés d'ablatif qu'examine Stackelberg, se ramènent à ces trois types, qui d'ailleurs ne se distinguent pas facilement, à cause du passage insensible d'un type à l'autre. Ainsi dans St. 26, 1: *mardtœn sədœi* 'ich starb vor Hunger' — «Ablativ der Veranlassung» selon Stackelberg — l'ablatif *sədœi* exprime aussi bien le point de départ, l'origine que le moyen, et dans St. 28, 11: *Nartœ œmbərdœi badtəstə* 'die Narten sassen versammelt', l'ablatif *œmbərdœi* de *œmbərd* 'assemblée, réunion', et 'assemblé, réuni', on voit assez bien le passage de la notion d'instrument à celle de l'état.

10. — En dépit de l'uniformité remarquable de l'ablatif, le sens concret d'éloignement, du fait de partir d'un point de départ, n'est net que dans le premier type d'emploi. Dans le deuxième type, l'ablatif instrumental, on peut encore entrevoir l'idée de mouvement, mais l'attention est ici moins concentrée sur le terme initial du mouvement et plus concentrée sur le mouvement comme tel, sur l'accompagnement, sur le contact, sans considération nette du terme initial. Avec une image, l'ablatif d'éloignement peut être dit un cas ponctuel, et l'ablatif instrumental un cas linéaire. Dans l'ablatif prédicatif l'idée de mouvement linéaire, d'accompagnement s'efface graduellement pour le céder à la notion d'identité partielle, de compénétration.

Les ablatifs de nuances variées peuvent coexister dans la même phrase. Ainsi BM. 8. IV. 7: *nevvœrtta yœ tūgœi ʒāgœi čəzǯə ʒīppə* 'er legte (das Messer) mit Blut besudelt in die Tasche des Mädchens zurück', où l'ablatif prédicatif *ʒāgœi* est déterminé par un ablatif de moyen *tūgœi*. De même BM. 1 VII. 9: *wœyigœi fənœyœ marʒœni* 'er wird vom Teufel im Schlafe (litt. dormant) umgebracht', où l'ablatif de l'agent *wœyigœi* 'par le géant' se trouve côte à côte avec l'ablatif prédicatif *fənœyœ* de *fənœi*, et St. 23, 23: *œz dœwœi zondœi təxǯəndœr dœn* 'ich bin stärker als du an Weisheit'.

11. — Les quelques exceptions qu'on trouve, s'expliquent toujours, lorsqu'on examine d'un peu plus près les passages. Ainsi dans BM. 3, VIII, 11: *mēkkoyœ œrbābad* 'setze dich auf meinen Rücken' et ibid. *əspatti yēkkoyœ* 'er setzte sich auf den Rücken (des Pferdes)',

la traduction semble impliquer un ablatif avec le sens d'un rapprochement. Il s'agit certainement d'un emploi figé de l'ablatif *ækkoyæ* de *ækkoi* que Miller-Freiman traduit par 'dos', et aussi par 'manière de porter sur le dos', c-à-d. 'avec le dos'. Munkácsi donne l'exemple suivant: *ækkoyæ xæssən zən u* 'porter sur le dos (litt. avec le dos) est difficile'.

Les évangiles renferment des exemples d'ablatifs de sens temporel, d'où la notion d'éloignement est absente: Math. XVI, 2: *izærœi smax fœzœɣūt: xorz bon uʒœni, arv sərx ū ūi təxxœi, œmœ raisomœi ta: ḳavda uʒœni abon, arv sərx kœi ū ūi təxxœi* 'le soir vous dites: le jour sera beau, parce que le ciel est rouge, et le matin: aujourd'hui il pleuvra, parce que le ciel est rouge'. On se demande si l'on n'est pas ici en présence de calques sur les expressions russes *véčerom* et *útrom* (une interprétation par l'ablatif de cause est possible, mais un peu artificielle).

12. — Opposés à l'ablatif nous avons trois cas locaux qui expriment le rapprochement ou le repos, selon le contexte. Nous pourrions dire que l'ablatif, le cas de l'éloignement, est le cas marqué, opposé aux trois locatifs qui sont non-marqués, exprimant le non-éloignement, c.-à-d. indifféremment le repos ou le rapprochement. La notion de mouvement prédomine dans les exemples du locatif extérieur, comme dans l'ablatif d'éloignement; les idées de mouvement et de repos se tiennent en équilibre dans les exemples du superessif, comme dans l'ablatif instrumental; tandis que l'idée de repos domine tant dans les exemples du locatif intérieur que dans l'ablatif prédicatif.

Stackelberg voit dans le locatif extérieur le cas du repos et du rapprochement extérieur — 'des äusseren wo und wohin' — d'où son nom; il considère le superessif comme le cas exprimant la notion de la préposition allemande *auf*, et le locatif intérieur comme le cas correspondant aux cas finnois d'inessif et d'illatif. Systématisant un peu, nous dirions que la distinction des trois repose sur la notion de contact; il y aurait proximité sans contact dans le premier, adhésion dans le second et inhérence dans le troisième. Cette interprétation des trois locatifs est sans doute simple et assez satisfaisante, mais elle ne rend pas compte, à notre avis, de l'usage réel.

Le locatif extérieur.

13. — Si nous comparons la traduction ossète et la traduction

hongroise des évangiles, nous remarquons que le locatif extérieur de l'ossète ne correspond pas toujours à l'allatif du hongrois, mais aussi souvent à l'illatif — ce qui surprend, parce que la notion de contact est inhérente au système du hongrois. Quelques exemples le montreront. Marc 1, 14: *ærcədi Jeso Galileamæ* 'Jésus vient en Galilée', en hongrois: elméne Jézus Galileába, Marc 1, 16: *sæ xəztæ dənǯəzmæ æpbargæyæ* 'en train de jeter leurs filets dans la mer', en hongrois: amint a tengerbe hálót vetének, Marc 1, 21: *bacədi ūi æmbərdgænænmæ* 'il entra dans la synagogue', en hongrois: bemenvén a zsinagógába, etc. Il y a certainement là de quoi nous inquiéter un peu. Prenons deux exemples dans les textes, BM. 2, IV, 10: *əslāsta bæxə æsḳætmæ æmæ bābasta* 'das Pferd führte er (dann) in den Stall und band es ein', et BM. 2, II, 10: *əslāsta yæ æmæ yæ bābasta æsḳætə* '(dann) führte er (das Pferd) heim und band es ein in den Stall'. Le mot *æsḳæt* apparaît au locatif extérieur et au locatif intérieur, bien que le processus décrit soit le même, dans les deux cas le cheval est conduit à l'écurie. La notion de contact ne peut donc être un élément constitutif de la définition des cas en question. Cela ressort nettement des exemples suivants, BM. 4, VII, 21: *æmæ yæ læppu rāppærsta cādə kæronmæ* 'der Knabe warf es heraus in das Ende des Sees', BM. 5, II, 5: *um yu mæ sīsk dæ ḳūxmæ sīs* 'so nimm dort meine Flossenfeder in die Hand', BM. 5, IV, 4: *čəzg aidænmæ kæsən bāidətta* 'das Mädchen fing an in (ihren) Spiegel zu schauen', BM. 8, V, 11: *ākutta yæ qædmæ æmæ yæ nuwāxta yu dārd qædə* 'er führte sie weg in den Wald und liess sie dort im fernen Walde', AChr. 44, 2: *æmæ dæ don dæ xulfmæ bacauʒæn* 'ton eau (c.-à-d. l'eau que tu bois) rentrera dans ton ventre', AChr. 74, 7: *ærbaləɣdəstæm Danemæ* 'nous nous sommes enfuis au Danemark', AChr. 91, 9: *kuʒ xaudta donmæ* 'le chien tomba à l'eau', MF. 1061: *yæ nəxas mæ særmæ næ cæwə* 'je ne comprends pas ce qu'il dit (litt. son mot n'entre pas dans ma tête)'. L'idée de rentrer à la maison est toujours rendue par *xæʒarmæ*.

14. — Il ne semble pas que la nature du contact — proximité, adhésion, inhérence — ait déterminé le choix du cas dans ces exemples. Il s'agit partout d'un mouvement vers quelque chose, d'un rapprochement considéré par rapport à un terme, et la nature du contact dépend du contexte, du sens du mot régi et du sens du verbe régissant. C'est cette notion de terme qui nous fait mieux comprendre des passages comme BM. 5, IV, 1: *ærbācəd yu ranmæ yu fīdarmæ* 'er kam an einem Orte zu einer Festung' (litt. 'à un endroit, à un

château-fort, où, notons-le, il entre'), AÇhr 91, 21: *Uləng əscəd ūrdœm rūxsmœ* 'Uləng alla de là vers la lumière', AChr. 40, 26: *dard-tœrmœ ləɣdəstə* 'ils s'enfuirent plus loin'. En général l'idée de 'jusqu'à' est rendue par le locatif extérieur, AChr. 91,27: *waʒœm qudtag œnqœlmœ kœsa raisommœ* 'remettons (litt. laissons attendre) l'affaire à demain', AChr. 91, 29: *wœdmœ œcag ui fœʒœbœx uʒœn* 'd'ici là (jusqu'alors) il sera certainement rétabli', souvent avec un ablatif exprimant le terme initial, AChr. 50, 11: *galœi daləsmœ* 'depuis un bœuf jusqu'à un agneau', AChr. 92, 1: *œz xœʒarə 10 saxatœi 12 saxatmœ* 'je suis chez moi de 10 h. à midi'. La notion de terme final convient bien pour exprimer le but avec un infinitif, AChr. 24, 19: *acədīs zəng kūrənmœ* 'il se mit en route pour demander du feu'.

Si l'idée de mouvement est absente du verbe, le cas exprime la situation dans l'espace, considérée comme un point, sans considération d'étendue ou de volume — et la question du contact ne peut par conséquent se poser: BM. 10, I, 6: *dīssœktœ Gōllatə Gūsamœ* 'die (richtigen) Wunder sind bei G. G.' AChr. 53, 18: *zœrœdta fəsəmtœm bazzaīnc* 'les vieux restent chez les fəsəms', Marc 1, 2: *fəst u pœxum-partœm* 'c'est écrit chez les prophètes'.

Le superessif.

15. — Le superessif exprime tantôt le mouvement le long d'une chose, par une chose, sans considération de terme, tantôt le repos par rapport à une chose qui s'étend en surface. Pour le rendre en français, il faudra recourir le plus souvent aux prépositions 'le long de, par, à travers, sur'. De même que les locatifs sont non-marqués par rapport à l'ablatif, le superessif pourrait être défini comme le cas du non-éloignement (rapprochement ou repos indifféremment) non-ponctuel. Quelques exemples, AChr. 32, 14: *wœyig fœndagəl ləɣd* 'le géant prit le chemin en fuyant' (litt. 's'enfuit par le chemin'), AChr. 32, 2: *kœd dœ fœstœ rəg səsta acə kœrdœgəl* 'si la poussière se soulève derrière toi sur cette verdure', AChr. 34, 1: *rūwasə zœxxəl nəxxosta* 'il jeta le renard contre la terre' (mieux: 'par terre') — ici la terre n'est pas considérée comme le terme final de la chute du renard, mais comme la surface sur laquelle s'étale le renard par suite de la chute —, AChr. 56, 7: *aftœmœi œnœqœn qœul zīlənc fœsifœd ḳordgœi* 'ainsi les jeunes gens font, par groupes, le tour complet du village', AChr. 93, 10: *ui cədīs zaləl* 'il traversa la salle', AChr. 38, 18: *mœlʒəg yœ kœrc bappœrsta yœ wœxsč̣ətəl* 'la fourmi jeta sa pelisse sur ses épau-

les', où la préposition 'sur' ne rend pas exactement la nuance exprimée par le cas de l'ossète. La juxtaposition du locatif extérieur et du superessif est instructive dans AChr. 86, 18: *næ fændag cæwə Libavmæ Fransušag paraxodə, ūrdəgæi Litvayəl, Polšæyəl, Ukrainayəl* 'notre route va à Libau avec (litt. dans) un vapeur français, de là en Lithuanie, en Pologne, en Ukraine' (litt. 'par la L., par la P., par l'U.').

Le superessif s'emploie régulièrement avec beaucoup de verbes, comme *æmbælən* 'rencontrer', *nəxūdən* 'rire de', *sawarən* 'donner', *dīs fækænən* 's'étonner de', *srazən* 'se concerter sur', *isķūyən* 'éclater de rire de..' etc. Il serait téméraire de vouloir dans chacun de ces cas rendre compte du choix du superessif de préférence aux autres cas, sans une connaissance intime de la langue.

L'emploi du superessif avec un comparatif dont Stackelberg ne peut donner que deux exemples: *məl də fæqæbærdær dæ* 'als ich bist du stärker', et *kæstærəl yuldær xīstær stə* 'als der Jüngste sind alle älter' (p. 60) est sans doute dû à l'influence du géorgien, où l'on dit précisément: *čem-ze didi xar* 'tu es plus grand que moi', litt. 'moi-sur grand es'.

16. — Dans des expressions de sens temporel le superessif semble exprimer le laps de temps pendant lequel se produit quelque chose: AChr. 50, 12: *zærond azəl* 'pendant l'année passée', AChr. 92, 4: *sæmbæld 1910 æm azəl* 'cela arriva en 1910'. Il semble aussi exprimer le temps d'une façon approximative, AChr. 71, 19: *æz səstadtæn raisom ærbarūxsəl*, AChr. 71, 7: *æz sqal dæn ævæcægæn cəppar saxatəl* 'je me suis éveillé à quatre heures à peu près'. 'Maintenant' se dit *acə saxatəl*, litt. 'à cette heure-ci'.

Le locatif intérieur.

17. — Le locatif intérieur exprime la pénétration à l'intérieur de quelque chose ou bien le repos à l'intérieur de quelque chose. Il s'oppose par là au locatif extérieur et au superessif. Ainsi *xæʒarə* signifie 'à la maison' (lat. 'domī') en face de *xæʒarmæ* 'à la maison' (lat. 'domum'). On voit bien la différence de point de vue dans AChr. 24, 8—9: *qædmæ yæ alastoi ... arf æi bakodtoi qædə* 'ils l'emmenèrent dans la forêt' (mieux: 'à la forêt', car ici on considère le mouvement et son terme) ... 'ils l'emmenèrent dans la profondeur de la forêt' (litt. 'profondément dans la forêt', ici on a en vue la pénétration dans la forêt qui les engloutit), et de même dans AChr. 28, 13: *kæmæn*

yœ ḳūxə fœrat, kœmœn lœʒœg 'l'un avait à la main (litt. dans sa main) une hache, l'autre un gourdin', où la main est considérée comme le récipient de la hache, mais cette idée d'intériorité est absente dans Marc 1, 31: *nəxxœcədi in yœ ḳūxəl* 'il le saisit par la main'. On peut même trouver le locatif extérieur avec ce mot *ḳūx*, BM. 5, II, 5: *sœr dœ yu kœm bāqœwa, ūm yu mœ sīsk dœ ḳūxmœ sīs, œmœ dœ cūrə uʒənœn* 'wenn je dein Leben (litt. dein Kopf) irgendwo in Not geraten wird, so nimm dort meine Flossenfeder in die Hand und ich werde bei dir sein'. Nous attendrions peut-être le locatif intérieur, mais l'Ossète a dû voir le procès un peu différemment, il doit avoir en vue le mouvement qui amène la plume dans la main, considérée comme le terme final du mouvement. Il va sans dire que cette notion de pénétration, d'intériorité doit être prise dans un sens très abstrait avec des mots à sens peu local: BM. 4, V, 9: *acədi coanə* 'er ging weg auf die Jagd', AChr. 30, 8: *mœxœdœg cœwœnə acədtœn* 'je suis allé moi-même faire la chasse', AChr. 34, 8: *duwœ barœǯə acədəstə balcə* 'deux cavaliers se mirent en route'.

18. — Quelques exemples, en apparence aberrants, méritent un examen à part. BM. 10, VII, 9: *ḳūlə āwəyd īs yēxs* 'an der Wand ist eine Peitsche aufgehängt', où, d'après la traduction, nous attendrions le superessif *ḳūləl*. Mais on voit dans Miller-Freiman que le mot *ḳūl* signifie 'der innere Teil eines Hauses zwischen dem Herde und der hinteren Wand' et aussi 'Mauer, Wand, Abhang'. C'est probablement le premier sens que nous avons dans l'exemple cité, comme dans le mot *ḳūləbādœg* 'Stubenhocker, Hexe, eig. einer der im inneren Teil der Stube sitzt',mais par contre, c'est le sens de 'mur' que nous avons dans BM. 4. VII, 23: *œrcawəxta yœ ḳūləl* 'er hängte ihn an die Wand'. De l'autre côté je m'explique mal l'emploi du superessif dans AChr. 42, 23: *ḳœʒœxə bələl zœxmœ nəllœg bœlas ḳūlə* 'au versant d'un rocher, tout en bas, un arbre (s'élevait) sur la pente', phrase assez embrouillée d'ailleurs.

Dans BM. 4, VIII, 13: *xōxə bādœg būr čəzg, œttœmœ rākœs*! 'auf dem Berge sitzendes, gelbes Mädchen, schau (doch) heraus!' — le préverbe *rā-* qui désigne le mouvement de l'intérieur au dehors, et de même les préverbes dans *rācədi* ibid. 13,' (das Mädchen) kam heraus', et dans *bāʒərtta yœm duarœi* 'er rief ihr vom Hofe zu', où *bā-* indique le mouvement du dehors à l'intérieur, suggèrent tous que la jeune fille est assise, non sur la montagne, mais dans la montagne. Ce sens convient bien au contexte en général, sans s'imposer avec nécessité.

Si cette interprétation est juste, il faut corriger la traduction de Munkácsi.

BM. 10, VI, 2: *bābasta mən mæ qurə cāldær fōnʒəssæʒ tūmanə* 'er band mir auf den Hals einige hundert Tuman (Rubel)' fait des difficultés. Le mot *qur* signifie, selon Miller-Freiman, 'Kehle, Gurgel, Schlund', et demanderait naturellement par son sens le locatif intérieur. Son emploi ici surprend cependant, car on attend d'après le contexte le mot *bærzæi* 'Hals', le cou vu du dehors. Ce mot demanderait par son sens naturellement le superessif, et c'est ce que nous trouvons en effet St. 52, 13: *ssar bīræγə carm æmæ yæ dæ bæxə bærzæil ærcaunʒ* 'nimm eines Wolfes Fell und hänge es an den Hals deines Rosses'. Le verbe *bættən* 'attacher, lier' gouverne d'habitude le superessif pour désigner la chose à laquelle une autre est attachée. L'emploi du locatif intérieur dans BM. 12, V, 11: *bābasta fīyawə bælasə* (fin de ligne) est certainement une erreur, car partout ailleurs dans le même texte nous avons le superessif avec les mêmes mots.

Je m'explique mal l'emploi du locatif intérieur dans BM. 3, VIII, 13: *zæxxə yæ mā nuwaʒ* 'lasse ihn nicht auf der Erde'. Il s'agit dans ce conte d'un homme tué et coupé en morceaux par le géant et on pourrait penser qu'il faudrait traduire: 'ne le laisse pas (pourrir sans enterrement) dans la terre', mais nous avons un locatif intérieur du même genre dans AChr. 42, 10: *ærṭæp kænə yæ ḳaxæi zæxxə* 'il frappe la terre du pied (litt. il fait *ṭæp* sur la terre avec son pied)'. BM. 7, II, 3 a un autre locatif intérieur étrange: *xīdə ku fæcæicədəstə* 'als sie auf der Brücke gingen' — dans AChr. 22, 15 et 22 nous avons le superessif attendu *xīdəl*. Peut-être faut-il expliquer ces exceptions de la manière suivante. Le locatif extérieur est marqué par rapport au superessif et au locatif intérieur qui n'expriment pas le terme ou le point. Le superessif de son côté est marqué par rapport au locatif intérieur, par son sens de contact en surface. Le locatif intérieur est donc un locatif essentiellement neutre, et son emploi comme cas de l'inhérence résulte du fait qu'il ne désigne ni le terme, le point, ni le contact en surface. Mais en tant que locatif neutre, il peut aussi servir pour les deux autres là où le contexte est par lui-même suffisamment clair. Je n'avance cette hypothèse que sous toutes réserves. On pourrait peut-être voir une espèce d'argument en faveur de cette hypothèse dans le fait suivant. Dans un certain nombre de mots qui, avec un effacement graduel de leur indépendance sémantique, s'emploient comme des post-positions, nous remarquons que le

locatif intérieur s'emploie pour le superessif, ainsi BM. 2, IX, 6: *yœ cūrə əspād* 'setze dich neben ihn' (aussi AChr. 28, 3) et BM. 2, X, 7: *əspātti yu fœndak-kœronə* 'er setzte sich am Ende eines Weges'. Dans ces quasi-postpositions l'opposition ternaire *-mœ* ~ *-əl* ~ *-ə* dans les noms ordinaires tend à se réduire à une opposition binaire *-mœ* ~ *-ə* (voir aussi § 42—45), où le contenu sémantique du superessif est, pour ainsi dire, absorbé par le locatif intérieur qui est le locatif le plus général.

19. — L'emploi temporel du locatif intérieur est fréquent, mais difficile à distinguer de l'emploi parallèle du nominatif. Ces cas s'emploient, semble-t-il, indifféremment dans un grand nombre de constructions sans nuance de sens appréciable. Ainsi avec le locatif AChr. 38, 8: *sœrdə* 'pendant l'été', BM. 9, II, 16: *zəmœǯə* 'während des Winters', BM. 2, I, 4: *fətcag œxsœvə* 'die erste Nacht', mais avec nominatif BM. 9, I, 3: *zəmœg* 'im Winter', BM. 8, III, 2: *fətcag œxsœv* 'am ersten Abend', de même AChr. 65, 15: *fīdœn zəmœǯə* 'l'hiver prochain', mais MF. 1340: *faron zəmœg* 'im vorigen Winter', et AChr. 65, 13: *faron sœrd* 'l'été passé', avec locatif AChr. 58, 11: *ūcə bontə* 'au cours de ces jours-là', AChr. 84, 6: *acə fœstœg bontə* 'ces derniers jours', AChr. 84, 5: *acə fœstœg ḳūrītə* 'pendant les dernières semaines', mais avec nominatif AChr. 29, 19: *ūcə zaman* 'à cette époque-là', AChr. 40, 11: *ūcə bon* 'ce jour-là justement', BM. 3, IX, 7: *āxsœv* (de *ai œxsœv*) 'heute nachts'. Le nominatif semble dominer dans des expressions comme 'chaque jour', 'tous les jours' etc., et aussi dans les expressions figées: 'aujourd'hui, hier, demain, avant-hier, après-demain' etc. Je suppose que le nominatif exprime l'indication chronologique pure et simple, pour placer un événement dans le temps, et que le locatif exprime plutôt qu'un événement se place à l'intérieur d'un espace de temps ayant une certaine durée. Cette hypothèse d'interprétation qui ne découle pas directement des exemples étudiés, est probablement indémontrable, car dans la plupart des cas les deux points de vue sont également possibles.

Lorsque l'expression de temps exprime la durée totale d'une action et par conséquent s'approche d'un régime direct, c'est le nominatif qu'on emploie, BM. 9, II, 16: *yu mœi dōnə nəppād zəmœǯə* 'während des Winters setzt er sich nieder auf einen Monat ins Wasser' (id. 9, III, 1).

20. — Si l'ablatif est le cas marqué par opposition aux locatifs qui expriment le non-éloignement, c.-à-d. le repos ou le rapproche-

ment, les locatifs sont marqués par opposition aux cas datif, comitatif et adverbial qui sont tous indifférents aux notions de repos ou de mouvement.

Le datif.

Ce cas est d'une grande uniformité sémantique; tous ses emplois peuvent assez bien être rendus par le français 'pour'. Le datif exprime l'orientation, la «Gerichtetheit» vers une chose, sans considération de mouvement ou de repos. Ainsi dans BM. 3, VII, 11: *dæ ūsæn mā tærs* 'habe keine Angst wegen deiner Frau', et BM. 1. XIII, 2: *mā mən tærs ūmæi* 'sei nicht besorgt deswegen' (litt. 'ne crains pas cela pour moi') le datif exprime bien la personne en vue de laquelle, par rapport à laquelle on ne doit pas craindre. BM. 4, X, 3: *mādæn dær hācə kuʒ bāzəttam æmæ fədæn dær* 'wir kennen sowohl als Mutter wie auch als Vater (nur) diesen Hund', rappelle exactement l'usage latin 'habere aliquem pro patre'. A partir de cette notion fondamentale on s'explique bien l'usage du datif comme le cas du régime indirect et aussi l'usage du datif avec infinitif dans des cas comme Jean VI, 31: *wælarvæi sən radta ʒul xærənæn* 'du ciel il leur donna du pain à manger'. Le datif en lui-même n'exprime pas le rapprochement, mais dans la plupart des phrases où il est employé, l'idée de rapprochement serait également possible. En effet, plusieurs verbes admettent à la fois un régime indirect au datif et un complément avec le locatif extérieur, ainsi p. ex. *dættən* 'donner', *ḳūwən* 'demander'. Stackelberg compare avec raison l'allemand 'Jemandem und an Jemand geben'. L'infinitif au datif rappelle de même l'infinitif au locatif extérieur. Les exemples suivants montrent bien que la nuance de sens entre les deux cas est souvent négligeable: BM. 1, VI, 9: *ui æm nəppærsta* 'sie warf ihm (locatif) (die Sachen) hinab', en face de BM. 1, VI, 10: *udon mā mən səppar* 'jene (Sachen) wirf mir (datif) herauf', de même BM. 1, XI, 10: *æmæ yən ʒūrə* 'er rief ihr (datif) zu', en face de BM. 1, XI, 8: *æmæ dæm ku ʒūra* 'wenn er dich (locatif) rufen wird'.

Rien n'empêche la présence de deux datifs indépendants dans la même phrase, BM. 4, IX, 12: *rācu dæxuttæg dær ūsæn mēfsəmæræn* 'komm du auch selbst (mit mir) zurück (und werde) Frau meines Bruders' (litt. 'pour femme, pour mon frère').

21. — L'absence de toute notion de mouvement est particulièrement nette dans les constructions qui expriment un rapport de

possession, BM. 1, I, 1: *udonæn udis ærtæ fərtə* 'sie hatten drei Söhne' (litt. 'à eux étaient trois fils'). Très souvent le rapport de possession est exprimé par le génitif du pronom personnel de la troisième personne, repris par un datif du nom. Ceci a lieu avec des noms de personnes et avec des noms de choses. Ainsi BM. 1, III, 4: *æmæ kæd dōnæn yæ bæzǯə nə ærbācæwa* 'wenn er über die tiefe Stelle des Flusses herankommt' (litt. 'à l'eau sa profondeur'), BM. 1, VIII, 12: *æmæ yən rākærdtkutta, wæyigæn yæ gūbən* 'darauf schnitt er den Bauch des Teufels auf' (litt. 'il lui fendit, au monstre, son ventre').

Le comitatif.

22. — Ce cas ne pose pas de problèmes. Il exprime toujours et uniquement la notion d'accompagnement, de 'ensemble avec'. Marc 1, 29: *bacədəstə Səmonə æmæ Andrei xæʒarmæ Jakobīmæ æmæ Joanneīmæ* 'ils entrèrent dans la maison de Simon et d'André avec Jacques et Jean', Marc 3, 7: *Jeso yæ æxurgæninægtīmæ acədī dənǯəzmæ* 'Jésus alla avec ses disciples à la mer', St. 61, dernière ligne: *bīræɣīmæ æmɣud udīs maxæn* 'wir hatten einen Vertrag mit dem Wolfe' (litt. 'avec le loup un pacte était pour nous').

L'adverbial.

23. — Ce cas, qui est relativement rare dans les textes étudiés, qualifie le verbe, exprime la manière dont une action se déroule. Quelques exemples, AChr. 91, 24: *æz axur kodton ironau professər *** mæ* 'j'ai appris l'ossète chez le professeur ***' (litt. 'j'ai fait étude en ossète chez..'), AChr. 93, 3: *acə zæxxəl ʒūrənc ironau* 'dans cette contrée on parle ossète' (litt. 'en ossète'), AChr. 84, 18: *ironau zarǯətæ æz zonən xorz* 'je sais bien des chansons ossètes' (litt. 'en ossète'), AChr. 40, 20: *biræɣ dær xorzau nal fæcīs* 'le loup d'autre part n'était plus à son aise', AChr. 40, 22: *yæ ævzag ælxuyə darɣau læf-læf kængæ sæm fervastīs bīræɣ* 'la langue pendante à la longueur d'une bobine, le loup se sauva en haletant auprès d'eux', Marc 1, 22: *cæmæidærittær sən ui činəǯədæsnətau næ, fælæ barǯənau amudta* 'car il leur parlait, non pas comme les docteurs de la loi, mais comme quelqu'un qui a de l'autorité'. Miller donne quelques exemples de ce cas, considérés par lui comme des dérivés, avec un nom: *kalmau* 'comme un serpent', *lægau* 'comme un homme', avec un adjectif: *æræegiau* 'finalement', *ragiau* 'tôt', *voliau* 'là haut, en haut', avec un pronom *voyau* 'comme celui-ci, de cette manière-ci' (p. 92). Les textes de Munkácsi ne semblent pas fournir d' exemples.

24. — Dans certains contextes l'adverbial est commutable avec le nominatif et l'ablatif (prédicatif), les différences de sens restant nettement perceptibles. Ainsi *xorz ū* 'il est bon', s'oppose à *xorzau ū* 'il est à son aise'; dans le premier cas on exprime l'identité entre le sujet et l'attribut, dans le second *xorzau* qualifie la manière dont le sujet se comporte. L'ablatif exprime une modalité temporaire, plutôt qu'une identité, mais dans quelques situations les trois cas sont presque équivalents: *xorzau cœr, xorzœi cœr* et *xorz cœr* 'vis bien!' (tous chez Stackelberg).

25. — On peut constater un certain parallélisme entre les trois cas non-locatifs et les trois cas locatifs, parallélisme qui s'accentue encore si on compare les trois emplois typiques de l'ablatif. L'ablatif d'éloignement, le locatif extérieur et le datif ont ceci de commun que la notion de terme joue un rôle important, jointe à la notion de l'éloignement, du non-éloignement et de l'orientation. Dans la définition différentielle de l'ablatif instrumental, du superessif et du comitatif la notion de contact en surface, d'accompagnement est importante. Vu le caractère plus abstrait des trois cas restants il est difficile de trouver une formule qui rende compte de leurs affinités, qui sont pourtant nettement perceptibles. L'adverbial et l'ablatif prédicatif expriment, chacun à sa manière, des nuances d'identité; la notion concrète de pénétration, d'intériorité qui caractérise le locatif intérieur, rappelle cette notion abstraite d'identité, de compénétration.

Le génitif et le nominatif.

26. — Les deux cas qui restent posent des problèmes, surtout parce qu'il est difficile de leur attribuer un contenu sémantique précis. Le nominatif est le cas neutre qui ne signifie rien par lui-même. Il n'exprime par sa forme aucune rection, et s'oppose par là à tous les autres cas. C'est le cas non-marqué par excellence. Le génitif exprime bien une dépendance rectionnelle, mais cette relation est exprimée d'une façon générale, sans spécification. Il est p. ex. impossible d'exprimer dans une définition sémantique du génitif ce que tous les génitifs adnominaux ou tous les génitifs adverbaux ont en commun. Le génitif est tout simplement le cas qui exprime la rection pure, et il s'oppose par là aux autres cas marqués qui tous expriment une relation définie, plus ou moins abstraite. Si le nominatif est le cas neutre, le génitif est le cas régi général, opposé aux autres qui sont des cas régis spécifiques. Examinons d'abord le génitif.

27. — Le génitif comporte deux emplois distincts, l'emploi adnominal et l'emploi adverbal.

Le génitif adnominal exprime une relation quelconque entre deux noms, son sens étant déterminé uniquement par le sens du nom déterminé, du nom déterminant et du contexte. Nous nous dispenserons de donner des exemples des emplois courants, où sont exprimés des rapports de possession, d'appartenance etc. On peut remarquer que le génitif partitif est rare, comme Stackelberg l'a bien vu — on recourt dans ces cas à l'ablatif. Mais il existe pourtant, avec un comparatif (que nous traduisons soit par un comparatif, soit par un superlatif français), BM. 1, V, 2: (*wœd*) *sœ kœstœr œfsəmœr* 'der jüngere Bruder' (litt. 'd'eux le plus jeune frère), BM 3, VII, 4: *bœxtə fəttœr fœu* 'sei du das schlechteste der Pferde', BM. 8, IX, 7: *č́ī wœ cə zōnə* 'wer von euch etwas weiss...', en face de l'ablatif BM. 1, I, 7: *acə xutœi xuzdœr č́ī ū* 'welches das beste von diesen Schweinen ist' (de même BM. 1, I, 8—1, II, 4—1, II, 11), sans différence de sens appréciable.

28. — Après un nom de nombre, supérieur à un, le nom se met au génitif du singulier: *duwœ dəxə* 'deux parties'. Ce syntagme a la même forme au génitif, ainsi le titre du deuxième conte chez Munkácsi est *mœgul lœǯə œrtœ lœppuyə āryau* 'le conte des trois fils de l'homme pauvre', où *œrtœ lœppuyə* est le génitif de *œrtœ lœppuyə*. Aux autres cas le nom reçoit les désinences régulières du singulier, au datif *œrtœ lœppuyœn*, au locatif extérieur *œrtœ lœppumœ*, etc. La même construction se rencontre avec un adjectif, BM. 4, II, 7: *duœ xīstœrə* 'die zwei ältesten'. Cet emploi du génitif s'explique mal. Une influence du russe semble exclue. Ce qui distingue ce génitif, c'est qu'il suit le mot qu'il détermine, tandis que les autres génitifs précèdent toujours le nom déterminé. Du point de vue du système actuel, cette forme du nom en *-ə* est une forme de nominatif, employée après les noms de nombre.

29. — Parmi les autres emplois du génitif on peut signaler le génitif avec les adjectifs qui expriment l'égalité (St. 46). Les postpositions de l'ossète régissent le génitif, selon Stackelberg. Or, les postpositions de l'ossète ne sont que des noms qui se distinguent par un emploi étendu du nominatif. Dans une expression telle que *layzə mīdœg* 'au milieu de la boîte' le génitif est un génitif adnominal régulier, mais le nominatif de *mīdœg* nécessite des explications particulières (voir § 38).

Avant d'aborder l'examen du génitif adverbal je tiens à signaler un génitif curieux dont je ne connais qu'un seul exemple, BM. 1, IV, 11: *stōnǯə mən ū* 'ich bin hungrig' (litt. 'mir ist des Hungers'). Selon Munkácsi l'expression normale pour exprimer cette idée est *œz stōng dœn* 'j'ai faim (litt. ich bin hungrig)'.

30. — Selon Stackelberg, qui, nous l'avons vu, parle d'un accusatif ossète, le génitif est le cas du régime direct, quand celui-ci désigne un être animé et défini; le nominatif est le cas du régime quand il désigne une chose inanimée, définie ou indéfinie, ou bien un être animé indéfini[1]. Comme on sait, il y a des parallèles en arménien ancien et moderne, en persan moderne, en turc, et, si l'on veut, en espagnol et en slave.

31. — Les exemples donnés par Stackelberg supportent tous, à quelques exceptions près, cette règle simple. Et, il faut bien le dire, elle rend compte de la plupart des faits. On pourra signaler quelques exceptions apparentes, BM. 1, VI, 13: *ḳudərə nəkkuxtœ-kutta* '(der Teufel glaubte so, dass der Jüngling dort liegt), allein er zerhieb (nur) den Balken' — comme la bûche est censée être un homme, on conçoit bien que le génitif soit employé, d'une façon expressive — BM. 8, II, 10: *čəzg cə laɣzə mīdœg ud, ūcə laɣzə dōn ālasta* 'die Kiste in welcher das Mädchen war, trug das Wasser weg' — même remarque (voir aussi BM. 8, II, 15 et AChr. 30, 15). Que le génitif soit aussi employé pour un mort, n'est pas pour nous surprendre, BM. 12, I, 9: *dōn ālasta ūsə mardə* 'das Wasser trug die Leiche der Frau fort'. On comprend aussi que le génitif soit sporadiquement employé pour certaines parties du corps, considérées probablement comme le siège de la vie ou de la conscience, BM. 1, VIII, 14: *wœyigœn œvdœm sœrə yən nuwaxta* 'den siebenten Kopf (et la dernière) liess er dem Teufel bestehen', de même BM 1, XIV, 8 et 9, mais le nominatif semble bien plus fréquent, BM. 2, II, 8: *rāləg-ən-kutta yœ sœr* 'er schnitt ihm den Kopf ab', et *passim*. Avec un nom comme *ḳūx* 'main' je n'ai trouvé que le nominatif.

32. — Ces exceptions ne peuvent guère nous troubler, mais il y en a d'autres qui sont plus sérieuses. La limite à tracer entre l'animé

---

[1] Bouda a écrit un article sur ce sujet. Si je ne me trompe, sa conclusion était que le génitif est employé quand il s'agit non pas d'un être animé, classe trop large, mais d'un être humain. Malheureusement j'ai égaré mes notes là-dessus. La question n'est pas pour nous d'une grande importance, comme on le verra.

et l'inanimé, entre humain et non-humain, est souvent assez vague, il est vrai, dans des contes populaires comme ceux de nos textes. Selon le contexte, un cheval peut être considéré tour à tour comme un moyen de locomotion assimilé aux choses, et comme un être vivant, voire même comme un être humain. Par conséquent les flottements sont nombreux. Ainsi BM. 2, IV, 10: *əslāsta bœxə œsḳœtmœ* 'das Pferd führte er in den Stall', mais BM. 2, V, 16: *bœx bābasta œsḳœtə* 'er band das Pferd in den Stall', avec le nominatif, BM. 3, VIII, 6: *āwaxta kœsaǯə dōnə* 'er entliess den Fisch ins Wasser', mais BM. 5, II, 2: *sərx kœsag āwaxta dōnə fœstœmœ* 'er warf den roten Fisch zurück ins Wasser', avec le nominatif, BM. 9, IV, 1: *yœ bœxtə fœxəsta* 'er weidete seine Pferde', mais BM. 11, I, 3: *œdələ xəsta sœxtœ* 'der dumme weidete die Ziegen', BM. 12, III, 9: *gāltə fœtœrsən kuttoi* 'sie erschreckten die Ochsen', mais BM. 12, I, 9: *ādœm gāltœ fœtœrsən kuttoi* 'die Leute erschreckten die Ochsen'.

33. — Il est plus remarquable que nous ayons assez souvent le nominatif là même où le régime désigne un être humain défini — cela en contradiction flagrante avec la thèse proposée — ainsi BM. 4, IX, 7: *œz nœ fētton dēfsəmœr* 'ich habe deinen Bruder nicht gesehen', BM. 3, VII, 15: *yiwœi dən dœ ūs bāison* 'einerseits werde ich dir deine Frau wegnehmen', BM. 3, VII, 17: *rāis yœ ūs* 'er nahm seine Frau', BM. 3, XII, 3: *dœ bārœg rāis* 'nimm deinen Reiter', BM. 8, II, 5: *māx dœ čəzg mœ qāqkœttœm* 'wir haben deine Tochter nicht bewacht', BM. 8, II, 7: *mœ čəzg čī fētta* 'wer hat meine Tochter gesehen', BM. 8, V, 4: *fœrsta yœ kusčətœ* 'er fragte seine Diener', BM. 12, II, 9: *ma nən nœ ūstətœ āmar* 'töte also auch uns unsere Frauen', BM. 12, II, 11: *āmarttoi sœ ūstətœ* 'sie töteten ihre Frauen', BM. 1, VIII, 13: *ūrdəgœi yēfsəmœrtœ rāista* 'er nahm von dort seine Brüder heraus'. Le passage suivant est frappant, BM. 3, II, 2: *rāttoi yən xīstœr čəzǯə* 'sie gaben ihm (zur Frau) das ältere Mädchen', avec le génitif attendu, mais immédiatement après (3, II, 4) *rāttoi ta yən āstœukkag čəzg* 'diesem gab man wieder das mittlere Mädchen (zur Frau)', avec nominatif, mais immédiatement après de nouveau le génitif attendu (3, II, 5) *rāttoi yən kœstœr čəzǯə* 'ihm gab man das jüngste Mädchen (zur Frau)'.

Le même flottement apparaît dans le régime d'un infinitif, BM. 2, I, 7: *ādœm ārvəstoi kœstœr œfsəmœrə yœ fəd qāqkœnəmmœ* 'die Leute schickten den jüngsten Bruder, seinen Vater zu bewachen', mais avec le génitif BM. 2, IX, 7: *pātcax rācədi yēsiœxstə ūnəmmœ* 'der König kam heraus seine Schwiegersöhne zu besichtigen'.

34. — Nous trouvons de même des exemples où le régime est au génitif, tout en désignant un être humain indéfini, BM. 9, V, 8: *bārvəsta læǯə Urəzmægmæ* 'er schickte einen Mann zu Urəzmæg', et surtout BM. 8, IX, 9: *yu kurm læǯə yu ḳæbilæ rācæikutta* 'einen blinden Mann führte ein Hündchen'. Ici, dans ce dernier exemple, on remarque que c'est le génitif du régime qui rend possible sa position emphatique au commencement de la phrase. Stackelberg cite un exemple en tout point semblable (p. 32, dernière ligne) *darɣ læǯə cəbər læg yæ bənə ākodta* litt. 'un homme long, un homme court le vainquit' (la traduction de Stackelberg 'ein langer Mann besiegte einen kurzen' est évidemment un *lapsus calami*). BM. 4, V, 3: *æmæ ʒə næ færasəgkutta yu læǯə dær* 'sie machte damit nicht einmal einen Mann berauscht', est un peu à part, comme *yu* signifie 'un seul'.

35. — Le génitif du régime se rencontre aussi, bien que rarement, avec des noms de choses. Dans AChr. 38, 16: *xalas kærdæǯə ærbælvasta* 'la gelée étouffa l'herbe', il y a peut-être une dose d'anthropomorphisme, mais on n'en cherchera pas dans BM. 12, III, 10: *gōllæktə dōn fælāsta* 'das Wasser trug die Säcke weg', BM. 7, II, 1: *æmæ yu zærond c̣ūqqayə ærxāssta kæcæidær* 'er brachte von irgendwo eine Tscherkesska', exemple d'autant plus curieux que le régime est indéfini (il s'agit d'un vêtement tout ordinaire, sans qualités magiques ou autres qui rendraient compte du génitif), BM. 7, II, 2: *əsḳūlonkutta c̣ūqqayə* 'er putzte die Tscherkesska auf' (mais avec le nominatif attendu BM. 7, II, 5: *dæ c̣ūqqa dōnə nəppar* 'deine Tscherkesska wirf hinein ins Wasser').

36. — Comment interpréter ces exceptions assez nombreuses? A mon avis elles montrent que ni la notion d'animé ou d'humain, ni celle du défini ne sont en elles-mêmes pertinentes pour la définition du génitif comme cas régime. J'aime mieux expliquer la situation de la manière suivante. Il n'y a aucune distinction sémantique proprement dite entre le nominatif et le génitif du régime. Les deux sont également possibles. Le plus souvent l'ordre des mots, le sens des noms qui remplissent les fonctions de sujet et de régime, le sens général de la phrase et du contexte et surtout le sens du verbe suffisent pour indiquer le rapport des noms en question. Dans ce cas le nominatif du régime sera normal. Le génitif est employé lorsqu'on désire, pour une raison ou pour une autre, donner une expression formelle au fait que le nom est un nom régi. On comprend alors que le génitif s'impose là où le nominatif ne suffirait pas pour faire voir

sans ambiguïté le rapport des noms de la phrase, p. ex. dans les exemples 8, IX, 9, 1, VII, 13, 8, II, 10, 8, II, 15 (§ 31). Dans BM. 12, III, 9: *gāltə fætærsən kuttoi* 'sie erschreckten die Ochsen' le nominatif serait ambigu, tandis que dans 12, I, 9 *ādæm gāltæ fætærsən kuttoi* 'die Leute erschreckten die Ochsen' aucune confusion n'est à craindre. Le nominatif du régime ne prête à aucun malentendu si le sujet est un des pronoms *æz* 'je', *də* 'tu' ou *čī* 'qui', parce que ces formes sont exclusivement des formes de nominatif (voir l'exemple BM. 8, II, 7 et 4, IX, 7, § 33).

37. — Il faut, dans le cas où cette hypothèse serait acceptée, expliquer pourquoi en fait le génitif s'emploie de préférence lorsque le régime est animé et défini. Je pense que l'explication est très simple. Dans ce cas la distinction formelle entre sujet et régime s'impose surtout, vu que l'ordre des mots est libre. Or, la plupart des verbes transitifs supposent un sujet animé ou humain. Dans une phrase telle que 'l'homme coupe l'arbre' il ne peut, en des conditions normales, exister aucun doute sur les rapports entre les deux noms, quel que soit l'ordre des mots. C'est dans des phrases du type 'l'homme tue l'ours', où la relation entre homme et ours est réversible, que la nécessité de distinguer entre sujet et régime s'imposera le plus fortement. Elle s'imposera plus encore si les noms sont définis, c.-à-d. déjà familiers par le contexte; car les malentendus sont moins à craindre si l'un des noms est défini et l'autre indéfini: le fait est que dans ces conditions c'est le nom défini qui dans la grande majorité des cas est le sujet et le nom indéfini qui est le régime. L'interprétation du génitif comme le cas du régime animé défini se présentera naturellement à l'esprit, parce qu'elle rend compte en fait de la plupart des emplois. Si notre hypothèse est juste, c'est le résultat d'une coïncidence. Le génitif n'est pas employé parce que le régime est animé et défini, mais parce qu'on éprouve le besoin de préciser les rapports de rection qui existent entre deux noms reliés par un verbe transitif, et ceci sera surtout le cas lorsque le régime est animé et défini. Qu'on ait choisi parmi tous les cas le génitif pour exprimer cette rection, n'a rien que de très naturel. Le génitif est en effet le cas régi général qui en lui-même n'implique rien, mais qui laisse au verbe et au contexte le soin de préciser la nature concrète de la dépendance.

Cette hypothèse a l'avantage de bien cadrer avec la définition que nous avons donnée du nominatif et du génitif en général, et de

laisser une place naturelle dans le système à ces cas très abstraits que sont le nominatif et le génitif. Elle a sa grande faiblesse, je ne me le dissimule pas, c'est qu'elle n'est guère vérifiable par des moyens strictement linguistiques. Elle implique que le choix entre le nominatif et le génitif est dans une large mesure arbitraire, c.-à-d. dépendant de facteurs difficiles à démêler, à cause de leur nature individuelle et fuyante. Cela peut être une question de style, de rythme, de psychologie. Peut-être un linguiste qui parlerait l'ossète comme sa langue maternelle, saurait-il nous éclairer sur ce point où vraiment j'hésite à me prononcer avec trop d'assurance.

38. — Le nominatif est, nous l'avons déjà dit, le cas neutre qui n'exprime par lui-même aucune relation syntagmatique, et il s'oppose par là à tous les autres cas. Il est le cas du sujet, et, en concurrence avec le génitif, le cas du régime direct. En examinant le locatif intérieur nous avons signalé l'emploi du nominatif dans un sens temporel (§ 19). Ceci est un cas particulier de l'emploi fréquent du nominatif pour exprimer une détermination adverbiale en général. Le nominatif peut ainsi remplacer l'adverbial, pour qualifier le verbe, p. ex. dans la phrase citée (§ 23) AChr. 84, 18: *ironau zarǯətœ œz zonən xorz* 'je sais bien des chansons ossètes', où le nominatif *xorz* qualifie le verbe *zonən*. Il peut également être le cas du prédicat avec les verbes 'être, apparaître, être appelé' (voir St. 3), où l'identité du sujet et du prédicat est accentuée, en face de l'ablatif qui s'emploie comme le cas du prédicat avec d'autres verbes pour exprimer une identité temporaire ou une modalité.

Le nominatif est encore le eas d'une détermination appositionnelle au sujet et au régime, ainsi BM. 1, XIII, 2: *cœmœn ḳuləx cœwəs* 'weshalb gehst du hinkend', BM. 4, V, 4: *duœ čəzǯə bāurətta yœxīcœn lœkkad gœnǯətœ* 'er hielt fest die zwei Mädchen für sich zu Dienstboten', Marc 1, 17: *œmœ wœ œz adœmə axsǯətœ skœnʒənœn* 'je vous ferai des pêcheurs d'hommes'. On remarque la construction suivante dont je n'ai qu'un seul exemple BM. 2, IX, 2: *racədi kœstœr čəzg, yœ nuāzœn yœ ḳūxə* 'das jüngste Mädchen kam heraus, ihren Becher in der Hand'. Le nominatif est le cas du nom répondant aux questions: combien de temps? quand? (voir § 19) où? — dans l'expression *yu ran* 'dans un endroit', *ūcə ran* 'dans cet endroit' — et à la question: combien? (St. p. 10). A cette catégorie de nominatifs il faut évidemment rattacher l'emploi d'un certain nombre de noms, régissant un génitif, en guise de postpositions (voir § 29), comme *mīdœg* 'au milieu

de', *bən* 'au fond de', *raz* 'devant', *rabən* 'derrière' etc. Beaucoup de ces noms se rencontrent également aux cas locatif extérieur et intérieur, plus rarement au superessif.

39. — Stackelberg p. 12 signale l'emploi curieux du préfixe privatif *œnœ* qui forme tantôt des composés bahuvrihi, tantôt des espèces de compléments prépositionnels avec le régime au cas neutre; dans les pronoms qui n'ont pas de cas neutre proprement dit (voir § 42) c'est le cas régi général, le génitif, qui fonctionne dans ces compléments. L'emploi de *œnœ* avec l'ablatif n'a rien d'inexplicable — il s'agit de composés bahuvrihi à l'ablatif prédicatif, peut-être sous l'influence du géorgien où les dérivés négatifs avec le préfixe *u-* sont particulièrement fréquents au cas prédicatif (l'adverbial géorgien).

40. — Le nominatif est également le cas du premier terme d'un composé. A côté de *ḳūlə-bādœg* (pour le sens voir § 18, MF. 742) nous avons le composé pur *ḳūl-bādœg* (BM. 1, V, 3). Je ne m'explique pas bien le nominatif *lœg* dans le titre du cinquième conte de Munkácsi: *Mœgur kœsag-āxsœg lœg āryau* 'Märchen von dem armen Fischer', où on attend le génitif *lœǯə*.

Systèmes particuliers, syncrétismes.

41. — L'effectif casuel n'est pas le même dans toutes les différentes classes de mots. En particulier, les pronoms ont des particularités marquées. A en juger d'après les paradigmes donnés par Miller, il manque aux pronoms un certain nombre de cas. Le locatif intérieur n'est pas donné pour le pronom personnel de la 1re et de la 2e personne, pour le pronom interrogatif *cə* 'quoi', pour le pluriel du pronom de la 1re personne, et pour les pronoms interrogatifs *cə* 'quoi' et *č́ī* 'qui'. Le comitatif n'est pas donné pour les pronoms interrogatifs, ni superessif pour les interrogatifs. Il est difficile de se former une opinion sur la valeur de ces données. Il est p. ex. surprenant que Miller donne un locatif intérieur *smaxə* de la deuxième personne du pluriel, mais n'en donne pas pour la première personne. De même, il donne le locatif intérieur *kœmi* du pronom interrogatif *č́ī* 'qui', mais n'en donne pas pour le pronom correspondant pour les choses *cə* 'quoi'. On soupçonne une lacune fortuite, due peut-être à l'insuffisance des matériaux étudiés. Miller ne donne pas de formes de superessif pour le pronom interrogatif, mais ce cas n'en est pas moins bien attesté; ainsi la forme *kœul* se trouve AChr. 56,

22, et la forme indéfinie *nikœul* Marc 2, 26, de même la forme *cœul* se trouve Marc 2, 18. (Miller ne donne pas non plus p. ex. le locatif extérieur *sœm* (Marc 3, 12, AChr. 22, 16), ni le génitif *sœ* (AChr. 22, 2) du pronom personnel de la troisième personne du pluriel.) Dans ces conditions je n'ose pas faire état de ces lacunes. Les mêmes réserves s'imposent malheureusement pour la forme casuelle *ʒə*, avec le pluriel *sə*, qui entre dans le paradigme du pronom personnel de la troisième personne. La forme *ʒə* fonctionne sans aucun doute comme un locatif intérieur et, chose curieuse, comme un ablatif. Certains des exemples donnés par Stackelberg admettent aussi une interprétation comme superessifs. La forme *ʒə* est employée aussi pour le pluriel. La forme *sə* n'est attestée que dans un sens ablatif. Comme ces formes ne sont pas très fréquentes et que les exemples qu'en donne Stackelberg ne sont pas tout à fait probants, je ne peux que me borner à signaler ces faits.

42. — Les rapports entre le nominatif et le génitif sont dans le pronom un peu différents de ceux que nous avons établis pour le nom, ce qui est dû, sans doute, dans une certaine mesure, au sens spécial des pronoms. Le pronom démonstratif *ai* (très rare dans les textes étudiés) ne distingue pas le génitif et le nominatif. Cela veut dire tout simplement qu'il se comporte comme un adjectif, qui, suivi d'un nom, n'est pas fléchi en ossète. Le pluriel du même pronom, au contraire, les distingue, le nominatif étant *adon*, le génitif *adonə*, il a par conséquent été assimilé aux pronoms, probablement sous l'influence de *udon*, *udonə*, le pluriel du pronom personnel de la troisième personne. Tous les autres pronoms distinguent évidemment les deux cas, mais d'une façon un peu particulière. Dans les pronoms suivants le cas du régime direct est toujours le génitif: *œz* 'je', *də* 'tu', *čī́* 'qui', *čī́tœ* 'qui' (pluriel), *kœcə* 'lequel, quel', et son pluriel *kœcətœ* 'lesquels, quels'. Dans ces pronoms le nominatif ne peut être considéré comme le cas neutre, car il est exclusivement employé pour le sujet. Dans le pronom *cə* 'quoi' le nominatif est toujours le cas du régime direct.

43. — La situation des autres pronoms peut être montrée par le pronom personnel de la troisième personne *ūi*. Ce pronom a un génitif adnominal *yœ*, et un génitif adverbal *yœ*, *œi* — la distribution des deux formes se fait d'après des critères phonétiques. Mais, chose curieuse, la forme du nominatif peut aussi être employée là où nous attendrions un génitif adnominal, ainsi *ūi fərt* signifie 'son fils', et se

distingue probablement de *yæ fərt* par la plus grande emphase du pronom. Le régime direct peut aussi avoir la forme du nominatif *ui*. Le même empiètement de la forme du nominatif sur le domaine du génitif s'observe pour les pronoms *max* 'nous', *smax* 'vous', *udon* 'ils, eux'. Malheureusement les textes étudiés ne permettent pas une explication sûre de ces phénomènes.

44. — Une des choses les plus frappantes dans la déclinaison des noms est le syncrétisme entre le génitif et le locatif intérieur. Ces deux cas ne se distinguent pas formellement dans les noms, une forme telle que *xæʒarə* pouvant selon les contextes, signifier 'de la maison' (génitif) et 'dans la maison' (locatif intérieur). On peut les voir employés côte à côte dans la même phrase, p. ex. BM. 2, X, 6: *āmartta æxsərə cādə xuyə* 'er tötete im Milchsee (litt. im See des Milches) das Schwein', où *æxsərə* est un génitif adnominal déterminant *cādə* qui est le locatif intérieur du nom *cād*, et *xuyə* est le génitif adverbal, dépendant du verbe *āmartta*. On pourrait envisager l'hypothèse suivante: dans les noms nous n'avons en réalité que deux locatifs, le locatif extérieur et le superessif — toutes les autres variétés du locatif étant exprimées par le cas régime général, le génitif. On pourrait même alléguer le parallélisme avec les trois cas non-locatifs, où la position de l'adverbial semble bien faible. Nous serions donc en présence d'une tendance à réduire le système que nous avons décrit à un système plus simple:

Datif	Ablatif	Locatif extérieur
Comitatif		Superessif
	Nominatif ∼ Génitif	

Il suffit de signaler ce problème. Il ne peut guère recevoir de solution sans un examen préalable du problème du syncrétisme en général.

COMPTES RENDUS

Skalička, Vladimir: *Vývoj české deklinace (Evolution de la déclinaison tchèque). Studie pražského linguistického kroužku* IV. Prague 1941. 44 p. in-8vo.

L'auteur traite de l'évolution de la déclinaison tchèque comme d'un problème de linguistique typologique, en s'appuyant sur la classification traditionnelle des langues en trois types: flexionnel, agglutinant et isolant. Alors que dans son étude »*Zur ungarischen Grammatik*« (1935), il cherche à donner une définition des types au moyen de simples formules, il essaie ici par un grand nombre de nouvelles caractéristiques d'établir cette classification par types sur une base plus large. Malheureusement, il n'étudie ni la question de savoir si cette classification est justifiée, ni celle de la valeur des caractéristiques réunies par lui. L'auteur établit ses caractéristiques en examinant certaines langues considérées généralement comme modèles de chacun des types dont il s'agit et recherche en outre quelles sont encore leurs autres particularités, abstraction faite du principe flexionnel, agglutinant et isolant. Cette manière de procéder peut soulever cependant certaines objections, car les caractéristiques sont ainsi obtenues un peu au hasard puisqu'elles ne découlent pas du principe qui en est à la base, et qu'elles ne sont donc reliées par aucune nécessité d'ordre interne. C'est pourquoi la classification par types me paraît plutôt affaiblie qu'affermie par les troupes auxiliaires mobilisées par l'auteur.

L'enquête donne le résultat suivant: La langue-mère indo-européenne se trouvait à un stade transitoire entre le type agglutinant et le type flexionnel. Une fois que le type flexionnel domine dans les différentes langues, il se produit une scission. Les langues de l'Europe occidentale se développent plus ou moins en direction du type isolant, tandis que d'autres, en particulier les langues slaves, sont dominées de nouveau par la tendance à l'agglutination. La langue tchèque, dans laquelle de nouveaux cas flexionnels sont apparus au cours de notre ère, a résisté le plus longtemps à cette tendance. Cette thèse s'appuie sur le fait que, en slave commun, et plus tard en tchèque, sous l'influence de différents changements phonétiques, il s'est développé une richesse de formes toujours plus grande, en particulier dans les classes de la déclinaison, ce qui fit disparaître successivement la vieille classification d'après la voyelle thématique. En tchèque, cette tendance a atteint son apogée dans la «deuxième métaphonie»; au cours des siècles suivants, cette richesse de formes se réduisit par différents changements conformes aux lois phonétiques et analogiques.

Il est porté grand préjudice à la valeur de cette enquête du fait que, par principe, l'auteur ne veut examiner que l'expression et non la signification (p. 3). Bien qu'il se rallie à la linguistique structurale, il n'en a pas tiré la con-

clusion logique, que la forme linguistique ne peut être étudiée que comme une unité au double point de vue de l'expression et du contenu. L'insuffisance de la doctrine met son empreinte sur tout cet ouvrage. L'auteur opère par exemple avec la notion d'«homonymie». Il ne fait pas seulement rentrer ici la notion traditionnelle de syncrétisme, mais aussi les cas comme lat. *trabī* (datif singulier), *seruī* (nominatif pluriel), allant donc au-delà de la limite du paradigme isolé. L'auteur estime que le type flexionnel est caractérisé par un grand nombre d'homonymies, alors que le type agglutinant serait caractérisé par un petit nombre d'homonymies, et il se trouve donc en présence d'un problème purement arithmétique qui consiste à compter le nombre des homonymies. Rien de plus. Il est cependant clair que les syncrétismes casuels doivent être mis à part, comme constituant un problème particulier, qui ne peut être étudié que par rapport au système casuel dans son ensemble[1]. Un autre cas caractéristique est la disparition du duel, tombé graduellement en désuétude, et que l'auteur cite comme un pas vers l'agglutination. La perte du duel est sans doute une modification importante du système de la déclinaison. Toutefois, pour celui qui ne tient compte que de l'expression, il n'y a là encore qu'un simple problème arithmétique. Le fait est que l'auteur pense que les désinences du duel (comme d'ailleurs toutes les désinences de cas et de nombre) sont, en raison de la «cumulation des fonctions», caractéristiques pour le type flexionnel, la perte du duel signifiant ainsi une réduction de la force flexionnelle de la langue. On voit qu'il considère comme essentielle la disparition de quelques désinences, mais d'une importance secondaire qu'il s'agisse justement du duel. Remarquons, d'autre part, que l'auteur étudie l'influence du genre sur l'évolution de la déclinaison. Etant donné que le genre, en tant que *catégorie sémantique*, influence la déclinaison, l'exemple montre clairement qu'il est impossible de se borner à considérer les morphèmes au seul point de vue de l'expression.

En se fondant sur les données dont on dispose, on ne peut donc guère conclure que la langue tchèque, au cours de son évolution, ait été dominée par deux tendances opposées. Ajouter à cela que la dernière «tendance» — en direction agglutinante — est en réalité active dans chaque période d'une langue. Il s'agit en effet ici principalement d'influences analogiques, et il est évidemment très facile de donner des exemples similaires pour la période où l'on prétend que la langue s'est développée en direction flexionnelle. Je cite la confusion des thèmes en *o* et en *u*, la disparition des thèmes féminins en *o* et en *u*, la décadence du duel qui commence déjà en slave primitif. Il convient aussi de relever ici une erreur logique. L'auteur mentionne (p. 33) que le développement phonétique du tchèque moderne a eu pour conséquence que beaucoup de désinences se sont confondues et que, de ce fait, la langue est devenue moins flexionnelle. Toutefois, comme la confusion des désinences (c'est-à-dire les homonymies) caractérise également le type flexionnel, l'inconséquence est évidente.

---

[1]) Cf. Louis Hjelmslev, *La catégorie des cas* I, Aarhus 1935, p. 104 et Roman Jakobson, *Beitrag zur allgemeinen Kasuslehre, Travaux du Cercle linguistique de Prague*, VI, p. 283 et suiv.

En partant du principe structural que tout se tient dans une langue, l'auteur conclut qu'il existe une interdépendance entre l'évolution phonétique et l'évolution des classes de la déclinaison. A l'encontre de cette conclusion, il faut soutenir, premièrement — comme l'ont relevé MM. Brøndal et Hjelmslev — que la célèbre maxime de Saussure «tout se tient», ne doit naturellement pas être interprétée comme si tout se tenait au même degré et, deuxièmement, que ce prétendu rapport entre les systèmes phonologique et morphologique ne peut nullement découler du principe structural. Par contre il est clair que, dans ses traits essentiels, l'histoire du système morphologique slave est en principe indépendant de l'évolution phonologique. Il suffit de rappeler la disparition de l'imparfait et de l'aoriste dans la plupart des langues slaves et la décadence du système casuel en bulgare. L'avis de l'auteur, à cet égard, est déterminé aussi par le fait qu'il croit à l'existence d'une science de l'expression des catégories morphologiques, indépendante de celle des significations. Par suite, il n'est pas possible de savoir comment il se représente la relation casuelle. Le mot «tendance» ne dit pas grand'-chose. A la page 19, il prétend que l'évolution phonétique favorise les tendances de l'évolution de la déclinaison. Son dogme structural semble exclure que les deux «tendances» puissent se croiser. D'après la doctrine de l'auteur, on devrait voir une telle opposition partout où l'analogie empêche l'application conséquente d'une loi phonétique. A la page 30, il dit de la tendance en direction flexionnelle: «Dans cette évolution, le tchèque va plus loin au cours de notre ère et c'est ainsi qu'apparaît la métaphonie». Dans cet «ainsi» se cache apparemment le problème que l'auteur n'a pas étudié suffisamment à fond. Il semble vouloir défendre le point de vue que la métaphonie a été causée par la tendance des thèmes en *a* à se scinder en deux déclinaisons. Il est cependant clair que l'évolution phonologique d'une langue doit avoir des causes intérieures qui ne peuvent être éclaircies que par une étude du système phonologique et non par un phénomène qui vient éventuellement «favoriser» l'évolution de la déclinaison.

Dans ses conclusions, M. Skalička cherche à aborder le problème des rapports entre la langue et la civilisation. Il se rend d'ailleurs parfaitement compte qu'il se livre ici à de pures conjectures et il convient d'ajouter que les données dont on dispose ne permettent pas de tirer de telles conclusions. On lit le traité de M. Skalička avec le plus grand intérêt, étant donné l'audace avec laquelle il s'attaque aux plus ardus problèmes de la linguistique et en raison des sérieux efforts qu'il fait pour considérer tous les aspects de la question au point de vue d'un principe. Mais il faut souligner que l'insuffisance de ce principe conduit forcément l'auteur à poser des problèmes spécieux auxquels il trouve également des solutions spécieuses.

Helge Poulsen (Odense).

v. Wartburg, W.: *Einführung in Problematik und Methodik der Sprachwissenschaft.* Halle (Saale), Max Niemeyer, 1943. VIII-209 p. 8°. Geh. RM. 7.80; geb. RM. 9.60.

Traduction française: *Problèmes et méthodes de la linguistique,* par Pierre Maillard. Paris, Presses universitaires de France, 1946, VIII-214 p. 8°. 200 fr. fr.

Dans ce nouvel ouvrage, le plus général qu'il ait publié jusqu'ici, le savant romaniste de Bâle n'entend nullement initier le débutant à tous les problèmes de la linguistique; il s'agit simplement d'un choix, mais la plupart des questions traitées y sont fondamentales, et dirigées autant que possible vers un même but, qu'il appelle «die Strukturgeschichte der Sprachen» (Vorwort; cf. aussi p. 164). Cette manière de poser les problèmes est bien à la mode du jour, et de nature à intéresser le public de cette revue, où M. Guillaume, tout récemment, prétendait avec raison que «l'histoire des systèmes linguistiques est encore tout entière à écrire.» (3, 117).

On s'étonnera, par là même, que l'auteur ignore encore, malgré 15 ans de discussions, ce que c'est que la phonologie actuelle. Après avoir cité dans sa bibliographie le *Traité de Phonétique* de M. Grammont, il continue quelques lignes plus bas comme suit: «Ueber die Phonologie genannten strukturellen lautwissenschaftlichen Forschungen (s. darüber Réunion phonologique internationale tenue à Prague ...) wird man sich mit Gewinn bei Grammont unterrichten.», sans se douter que ce dernier est à mille lieues d'être un adepte de la discipline nouvelle![1]. Dans le corps de l'ouvrage, les mots *phonetisch* et *phonologisch* sont employés comme des synonymes (p. ex. à la p. 168 à 3 lignes de distance l'un de l'autre). Et sans tenir compte des correctifs que le développement de la science a apportés à la formulation traditionnelle[2], l'auteur continue à définir le signe comme l'association d'un concept (ou d'une représentation) et d'une image acoustique (p. 1, 5, 6, 157, 159, 180).

De la doctrine de Saussure, il accepte la distinction radicale de la langue et de la parole (6), mais il rejette la séparation absolue du synchronique et du diachronique (11). «Die Kluft, die Saussure gesehen hatte, hat sich im Licht unserer konkreten Beispiele als Selbsttäuschung des grossen Sprachforschers erwiesen.» (180). Ces deux oppositions, cependant, sont à un tel point solidaires dans la linguistique saussurienne qu'on peut se demander s'il est logique d'accepter l'une sans l'autre. Il est curieux aussi de remarquer que dans l'Introduction ces deux problèmes sont traités dans l'ordre où F. de Saussure les avait posés, tandis que les deux chapitres où l'auteur les discute en détail (III. Historische und deskriptive Sprachwissenschaft, IV. Sprache und Rede) suivent l'ordre inverse; apparemment, il n'attache à ce point qu'une importance secondaire et toute pratique, alors que dans la doctrine du maître les

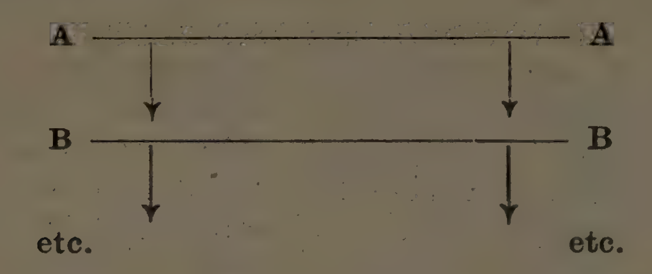
---

[1] Cf. M. Grammont, *La néophonologie*, dans *le français moderne*, 6, 1938, 204, et la discussion avec M. André Martinet, *ibid.* 7, 1939, 33—40.

[2] Cf. A. Sechehaye, *De la définition du phonème à la définition de l'entité de langue*, dans *Cahiers F. de Saussure*, 2, 1942, 45—55.

deux oppositions sont en principe subordonnées l'une à l'autre. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas en faisant alterner bourgeoisement des chapitres de linguistique descriptive et de linguistique historique (83 n. 2, 125 n. 1) qu'on résoudra le problème.

Dans une étude récente publiée à propos de la question des lois phonétiques[1], j'ai montré que l'évolution des faits phoniques relève de deux sciences fort différentes: 1° La phonologie historique, qui étudie les systèmes phonologiques dans leur succession. Schéma:



2° La phonétique historique, ou science des faits isolés placés sur la ligne du temps:



Les faits de la langue et du langage, considérés historiquement, ressortissent sans doute à une dualité parallèle: science des systèmes de langue successifs et science des faits isolés formant une série chronologique.

En bon Suisse alémanique, M. v. Wartburg est un terrien. Les vols stratosphériques d'un Sechehaye aussi bien que les plongées abyssales d'un Bally lui sont interdits. Les deux pieds bien plantés sur la glèbe, il ne perd jamais de vue les réalités phonétiques, géographiques et sociales sans lesquelles le langage n'existerait pas (mais qui pourtant ne font pas la langue). On aimerait, en vertu même de ce réalisme, un peu plus de perspective dans le choix de certains exemples. A propos de l'opposition *échelle/escalier*, que le français, parmi les langues romanes, est seul à pratiquer, il cite le cas du chinois, qui n'a pas de mot pour «frère», mais qui oblige le parleur à préciser chaque fois s'il s'agit de l'«aîné» ou du «cadet» (155 n. 2). Il faut un temps de réflexion pour reconnaître l'exactitude de ce parallèle. Ne serait-il pas à propos d'ajouter qu'un Chinois s'étonne tout autant lorsqu'il apprend que nos langues nous obligent à spécifier si un certain animal, pour lequel sa langue n'offre pratiquement qu'un seul mot, est un «bœuf», un «taureau», une »vache», une «génisse» ou un «veau»?

---

[1] *Lois de passage*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, 64, 1944, 557—568.

Ce qu'on aimerait surtout, c'est une utilisation plus étendue de types linguistiques plus ou moins étrangers à nos langues du continent et qui nous feraient mieux comprendre ce que ces dernières ont de particulier. Dans un passage d'inspiration gilliéronesque, l'auteur nous montre comment le langage s'y prend pour différencier les noms d'arbres et les noms de fruits. «Die Namen der Bäume und die der Früchte hätten im Romanischen die gleiche Form ergeben (*pirus*, *pirum*, beide zu ital. *pero*). Das war nicht haltbar.» (67). Intenable ? Peut-être pour nos langues à nous. En anglais, des mots comme *cherry*, *peach*, *pear*, *plum*, etc. sont employés dans les deux sens pour autant que la situation le permet.

Un des paragraphes du livre qui aurait pu être le plus intéressant: «Der Kampf für die Erhaltung der Flexion im Französischen» (51—65), présente l'évolution de la conjugaison suffixale du latin (am-*o*) à la conjugaison préfixale du français (*j*'aime) comme une lutte pour le maintien de la flexion. Les éléments *je*, *tu*, *il*, de pronoms, seraient devenus de simples signes de flexion («Flexionszeichen»). Une telle conception, qui ne voit dans la conjugaison actuelle du français qu'un renversement de l'ordre latin, est plus banale qu'exacte. Car elle fait fi d'un des caractères fondamentaux du type flexionnel, qui est l'imperméabilité du syntagme. Or, le syntagme verbal du français est perméable, car on peut lui incorporer un ou même plusieurs éléments: je *l'*aime, je *ne le lui* dis pas, etc. Il s'agit là d'un type particulier, qui ne diffère pas de celui du latin et de l'indo-européen simplement par l'ordre des éléments, et des parallèles avec la conjugaison préfixale de l'arabe ou de l'aztèque, tels que les suggère M. Max-Leopold Wagner dans son compte rendu de ce même ouvrage[1], n'éclairciront pas le problème tant qu'on ne précisera pas les divers jeux d'oppositions dont ces préfixes font partie.

Pour prouver, contrairement à l'opinion de M. Bally[2], qu'il n'y a pas de pléonasme dans *l'oiseau vole-t-il* ni dans *l'oiseau il vole*, et qu'inversement dans *l'oiseau vole* le verbe *vole* est au fond privé de son signe de flexion, l'auteur produit deux exemples de français populaire: *ma femme il est venu* et *la date il n'était pas dessus*. «Hier ist jedes Gefühl für den Eigenwert von *il* geschwunden; es ist als Flexionszeichen so eng mit dem Verbum verbunden, dass der Gegensatz zu dem femininen Geschlecht des Substantivs nicht mehr empfunden wird.» (62). En réalité, le fait qu'un pronom a la même forme aux deux genres ne prouve pas qu'il soit devenu un simple signe de flexion; le chinois *tʿa*, qui veut dire tantôt «lui» ou «il», tantôt «elle», n'en est pas un.

D'autre part, l'auteur croit que si les pronoms *je*, *tu*, *il* sont devenus obligatoires, c'est pour différencier les personnes du verbe, rendues homophones par l'évolution phonétique: «ein struktureller, immanenter Grund: ohne *je*, *tu*, *il* wären die entsprechenden Verbalformen lautlich identisch.» (52). Il oublie cependant que certaines langues, comme le chinois ou le japonais, où la notion de personne ne fait pas partie de la morphologie du verbe, savent fort bien se passer du pronom dès que la situation est sans équivoque.

Enfin, la conception qu'il a du rôle des pronoms dans une langue isolante

---

[1] *Zeitschr. f. rom. Phil.* 64, 1944, 401.

[2] *Lingu. gén. et lingu. fr.*, p. 124, 200; 2e éd. § 236.

(62, 64) n'est pas bien claire. Ce qu'il fallait dire, c'est que dans le type isolant un seul et même pronom peut fonctionner, sans changer de forme, tantôt comme un élément autophone, tantôt comme un élément symphone:[1] angl. *He, he* comes; chin. *T'a, t'a* lai. En français, ce cas n'existe que pour *nous*[2], *vous* et *elle*(*s*): *Elle, elle* vient. Dans tous les autres cas, le pronom autophone et le pronom symphone ont en français une forme différente: *Lui, il* vient, etc.

J'aurais voulu convaincre par ces remarques que pour comprendre la structure de nos langues l'état actuel de la science ne permet plus de s'en tirer avec de simples étiquettes comme «flexionnel» ou «isolant», surtout quand on n'en serre pas la définition de près.

Plusieurs types d'exemples étudiés par l'auteur mériteraient d'ailleurs une analyse plus poussée. Soit le tour *c'est ... qui*, considéré p. 170 comme le nec plus ultra de la syntaxe française: «Wenn der Sprechende die Aufmerksamkeit auf das Subjekt lenken will, so gerät die Sprache in Widerstreit mit dem Gesetz, das will, dass das Subjekt vor dem Verbum steht. In diesem Falle zerlegt das Französische den Satz in einen Hauptsatz und einen Relativsatz: die Wendung *c'est ...qui* ermöglicht es, dem Stellungsgesetz Genüge zu tun und doch das Subjekt am Ende eines Satzes zu haben. Diese Formel *c'est ... qui* ist also das notwendige Korrelat zu jenem aufs Ende dringenden hinzielenden Rhythmus der französischen Rede». Mais le fait que le prédicat psychologique précède (ex. C'est *Pierre* qui est venu) montre qu'au fond cette formule n'est encore qu'une étape. Et c'est pourquoi le français avancé dit: Çui qu'est v'nu c'est *Pierre*.

Le dernier chapitre de cet ouvrage, écrit pendant la guerre et pour des lecteurs de langue allemande, est consacré à la linguistique externe; il examine les rapports entre langue et communauté linguistique en comparant l'origine et le devenir des «trois plus grandes langues de notre continent» (189): le français, l'allemand et l'italien. Un systématiste, tourné davantage vers le dehors, penserait plutôt à l'Europe et au monde et donnerait peut-être la préférence à un parallèle du français et de l'anglais; il essayerait d'élucider au milieu de quelles circonstances extra-linguistiques ces deux langues sont devenues, parallèlement, l'une la moins romane des langues romanes[3], l'autre la moins germanique des langues germaniques et la moins indo-européenne des langues indo-européennes.

Henri Frei (Genève).

---

[1] Sur les termes *autophone* et *symphone*, cf. *Zeitschr. f. rom. Phil.* 64, 1944, 153.

[2] Il y a d'ailleurs tendance à remplacer *nous* symphone par *on: Nous, on va.*

[3] «Das Französische sondert sich ab; es ist, das Rumänische ausgenommen, zur unromanischsten aller romanischen Sprachen geworden.» (179).

CHRONIQUE

Cette nouvelle rubrique sera consacrée aux actualités du monde linguistique. Elle est destinée à signaler, à l'occasion, des problèmes théoriques qui sont à l'ordre du jour ou qui pourraient utilement faire l'objet d'une enquête, aussi bien que toutes sortes de problèmes pratiques qui se présenteront dans notre domaine. On y prévoit l'annonce régulière de faits divers: organisation, sociétés, commissions, congrès, etc. On estime que, sans se faire l'organe d'organisations et d'institutions, les ACTA LINGUISTICA feront oeuvre utile en se mettant au service d'un tel reportage libre. Nos collaborateurs sont invités à nous tenir au courant; on ne prévoit pour cette rubrique que des notes relativement brèves.

En reprenant le travail après l'éclipse qui nous a été imposée par les événements, on a jugé utile de dresser dans cette Chronique le bilan de la situation actuelle dans les divers pays, en publiant pour chacun des pays un bref aperçu des événements linguistiques (théoriques et pratiques, internes et externes) qui ont eu lieu pendant les années 1939—1945. Ces aperçus seront publiés sans ordre prévu, au fur et à mesure qu'ils nous seront adressés par les collaborateurs.

FRANCE 1939—45

La guerre et l'occupation ont gravement ralenti, mais non paralysé l'activité des linguistes français. Nos études ont subi une grave perte en décembre 1940 par suite du décès de Mme M. L. Sjoestedt. Plusieurs linguistes, mobilisés, ont été faits prisonniers. D'autres, menacés personnellement, ont passé dans la clandestinité des années qui n'étaient guère favorables à la recherche. La Société de Linguistique a dû suspendre ses réunions et, à partir de 1941, ses publications. Néanmoins d'assez nombreuses publications ont vu le jour et d'autres, préparées pendant ces années et retardées par les circonstances, commencent de paraître.

Plusieurs ouvrages ont été consacrés aux problèmes généraux du langage. Écrits par des philosophes, ils ont un intérêt surtout philosophique. Ce sont ceux de L. Lavelle, *La parole et l'écriture* (Paris, 1942); B. Parain, *Recherches sur la nature et les fonctions du langage* (Paris, 1942); Ch. Serrus, *Le langage, le sens, la pensée* (Paris, 1941).

De la phonétique générale relève le livre de Mlle M. Durand, *La quantité des voyelles* (à paraître en 1946).

Deux ouvrages de caractère descriptif et documentaire sont consacrés respectivement aux langues de l'Europe (A. Dauzat, *L'Europe linguistique*, Paris, 1944) et de l'Afrique (L. Homburger, *Les langues négro-africaines et les peuples qui les parlent*, Paris, 1941).

Les relations génétiques de l'indo-européen et du chamito-sémitique sont l'objet de l'ouvrage de A. Cuny, *Recherches sur le vocalisme, le consonantisme et la formation des racines en «nostratique», ancêtre de l'indo-européen et du chamito-sémitique*, Paris, 1943.

Nombre d'ouvrages ont porté sur des langues particulières. Pour la commodité et bien que plusieurs aient une portée générale, nous les classerons d'après la langue qu'ils étudient:

Sanskrit: L. Renou, *Terminologie grammaticale du sanskrit*, Paris, 1942.

Grec: P. Chantraine, *Grammaire homérique*, Paris, 1942; *Morphologie historique du grec*, Paris, 1946; J. Humbert, *Syntaxe grecque*, Paris, 1946; M. Lejeune, *Traité de phonétique grecque*, Paris, 1946. En outre, G. Guillaume, *Architectonique du temps dans les langues classiques* (publié à Copenhague, 1945) (= ici-même, vol. III, p. 69—118).

Français: A. Martinet, *La prononciation du français contemporain*, Paris, 1945; A. Dauzat, *Le génie de la langue française*, Paris, 1943; *Les étapes de la langue française*, Paris, 1944; *Les noms de famille en France*, Paris, 1945.

Germanique: A. Jolivet et F. Mossé, *Manuel de l'allemand du Moyen-Age*, Paris, 1942; F. Mossé, *Manuel de la langue gotique*, Paris, 1942; *Manuel de l'anglais du Moyen-Age*, Paris, 1945.

Slave: A. Mazon, *Grammaire de la langue russe*, Paris, 1943; H. Grappin, *Grammaire de la langue polonaise*, Paris, 1942; *Introduction phonétique à l'étude de la langue polonaise*, Paris, 1944.

Sémitique: H. Fleisch, *Les verbes à allongement vocalique interne*, Paris, 1944.

Sumérien: R. Jestin, *Le verbe sumérien*, Paris, 1943.

Basque: R. Lafon, *Le verbe basque*, Paris, 1943.

Dravidien: J. Bloch, *Introduction aux langues dravidiennes*, Paris 1946 (à paraître).

La préparation de deux entreprises collectives se poursuit: d'une part l'établissement d'un nouvel atlas linguistique de la France (voir à ce sujet plusieurs notes de M. Dauzat dans les derniers fascicules du *Français moderne*); d'autre part, la mise au point d'une nouvelle édition des *Langues du Monde*, que M. Cohen a assumée avec la collaboration d'un groupe de spécialistes.

La Société de Linguistique a repris ses séances et la publication de son *Bulletin*.

E. Benveniste (Paris).

DANEMARK 1939—45

Un aperçu des événements et des études linguistiques pendant l'occupation allemande du Danemark sera publié dans le n° XI du *Bulletin du Cercle linguistique de Copenhague*. En outre, ledit *Bulletin* comprend, dans chacun de ses numéros, une *Bibliographie des travaux linguistiques publiés par les membres*, ainsi qu'un procès-verbal des séances. Les numéros VI—XI comprennent les années 1939—1945; les numéros VI et VII ont paru en 1941 et en 1946 respectivement; les numéros VIII—XI seront publiés prochainement. Il suffit donc de renvoyer à ces publications.

Il y a lieu de signaler également la publication d'ensemble *Danish Scientific Activities During the Second World War*, qui paraîtra à Copenhague en 1948 et où il est rendu compte du travail accompli dans les diverses branches de la science, y comprises celles de la linguistique.

Louis Hjelmslev (Copenhague).

SUR LA DÉFINITION DU »MOT«

Dans une étude publiée récemment, M. E. Seidel établit que la différence entre «mot» et «phrase» réside dans ceci que la phrase appartient à la parole et le «mot« à la langue[1].

Voyons les faits.

Si l'on considère le mot isolé, l'on constate son imprécision sémantique. D'autre part le mot dans la phrase dit autre chose que le mot isolé (v. Rosetti, *Le mot*², Copenhague—București, 1947, p. 38). Il est facile de s'en convaincre en consultant un dictionnaire. Les mots qui y figurent ont un sens général, et par là, ils appartiennent à la langue, comme l'a dit M. Seidel, mais ils se manifestent dans la phrase par un grand nombre de sens différents, qui sont enregistrés dans chaque article du dictionnaire.

C'est exactement ce qui arrive pour le phonème, fait de langue manifesté dans la parole par un grand nombre de sons.

Le mot appartient donc en même temps à la langue et à la parole. Par son sens général, c'est un fait de langue; par ses sens spéciaux, c'est un fait de parole.

Voici donc précisée et complétée la définition de M. Seidel, qui était unilatérale. Le mot est une entité abstraite et en même temps concrète, selon qu'on le considère isolé ou dans son emploi dans la phrase, de la même manière que le phonème est abstrait par rapport au son, manifestation concrète du phonème et sa réalisation dans la parole (v. là-dessus nos *Mélanges linguistiques*, Copenhague-Bucarest, 1947, p. 34).

Il y a là un parallélisme qu'il convenait de souligner, car il concerne des notions fondamentales de la science du langage.

A. Rosetti (Bucarest).

---

[1] Eugen Seidel, *Wort und Satz*, dans *Rev. des ét. indo-européennes*, IV, 1947, p. 50 s. V. p. 10 du tirage à part: »Der Unterschied zwischen Wort und Satz besteht bekanntlich erstens darin, dass der Satz vor allem die Einheit der aktuellen Sprache (la parole) ist, das Wort vor allem die Einheit des Sprachsystems (la langue)«.

Articles pour paraître dans les prochains fascicules:

ALAN H. GARDINER, On Saussure's Analysis of the signe linguistique.
V. SKALIČKA, Analogy and Anomaly.
H. FREI, Systèmes de déictiques.
J. KURYŁOWICZ, La nature des procès dits «analogiques».
ALAN S. C. ROSS, The Fundamental Definitions of the Theory of Language.
THOMAS A. SEBEOK, Phonemics and Orthography in Finnish.
LOUIS H. GRAY, Mécanisme et mentalisme en langage.
HJ. BORGSTRÖM, The Technique of Linguistic Descriptions.
SV. JOHANSEN, Logistics and the Theory of Language.
C. E. BAZELL, On Some Asymmetries of the Linguistic System.
W. BRANDENSTEIN, Phonologische Bemerkungen zum Altgriechischen.
ALFONS A. NEHRING, The Problem of the Linguistic Sign.
NIELS AAGE NIELSEN, La théorie des substrats et la linguistique structurale.
ALO RAUN, Sur la théorie des alternances consonantiques et vocaliques dans les langues finno-ougriennes.
V. TAULI, Morphological Analysis and Synthesis.
A. SOMMERFELT, Le point de vue historique en linguistique.

Achevé d'imprimer le 12 juillet 1948.

REFERENTIAL ADJUSTMENTS AND LINGUISTIC STRUCTURE

By PAUL L. GARVIN (Indiana University, Bloomington)

§ 1. 1 — Bloomfield's Jack and Jill[1], in speaking, perform substitute stimuli and responses. Their counterparts in Karl Bühler's *Sprachtheorie*[2] would instead be making use of a tool composed of a system of signs placed in the deictic and symbolic fields[3] respectively. Gardiner again would make them into two factors of his speech event, the other two factors being the things they spoke about and the words they were using[4]. Kantor would have Jack and Jill alternatingly engage in bistimulational (referential) adjustmental behavior and admit only things spoken about and the listener as the two stimuli for the speaker's linguistic response. This response would constitute a genuine adjustment to be distinguished from static word things[5]. De Saussure would relegate Jack and Jill's little episode into the field of *la parole*[6], and consider their simple conversation as a sequence of linguistic signs, each of them being the *signifiant* of their corresponding *signifié*[7], all of them belonging to *la langue* and being used in *la parole.*

§ 1. 2 — Jack and Jill, then, seem to be doing as many diametrically opposed things in speaking as there are viewpoints to consider their action from. Indeed, the only thing there seems to be agreement on is the existence of Jack and Jill, and of their part in the performance. Whether Jack and Jill, or Jeník and Mařenka, or Makunaíma and Akúli, there are always some human beings involved in the process designated as linguistic activity, and from which

[1] Leonard Bloomfield, *Language*, 22 ff. (New York, 1933).

[2] (Jena, 1934).

[3] Loc. cit. 79 ff., 149 ff.

[4] Alan H. Gardiner, *The Theory of Speech and Language*, 62 ff. (Oxford, 1932).

[5] J. R. Kantor, *An Objective Psychology of Language*, 73 ff. (= *Indiana University Publications, Science Series* No. 1, Bloomington, Ind., 1936).

[6] Ferdinand de Saussure, *Cours de Linguistique Générale*, 3e éd., 36 ff. (Paris, 1931).

[7] Loc. cit. 97 ff.

the facts of any discipline dealing with language have to be extracted. Here then ends the rather undifferentiated area of agreement, for there are many facts and factors involved in that process. One may stress any one of them to a varying degree or not at all, and will thence arrive to many different conclusions. Thus, any analysis of linguistic activity has to commit itself as to the nature of the facts it deals with. It has to make its choice among various possibilities, without necessarily denying the existence of the factors it has not decided to consider.

§ 1. 3 — Taking Gardiner's four factors, speaker, listener, words and things, as the most complete array of relevant types of facts, we can single out two different approaches, each using a different part of Gardiner's factors: Kantor's view of language as referential adjustments, and the conception of language as a system of signs, as held by Bühler and most structural linguists after de Saussure. Kantor's psychological language[1] is concerned with the speaker's adjustment to the things spoken about and to the listener — in contrast to static, structurally conceived, word-things which are manifestations of spurious language and play no part in genuine linguistic adjustments. The language of structural linguistics, on the contrary, very definitely consists of words — static or otherwise — with their function as part of a system of signs[2]. Both approaches appear to be legitimate, but quite obviously do not cover the same type of facts.

§ 2. 1 — The determining factor of the referential adjustment is its "bistimulational" nature[3], i. e. such an adjustment can be described as the unit response to two simultaneous stimuli: an adjustment stimulus and an auxiliary stimulus. The adjustment stimulus consists of the thing, situation or event to which a reference is made. The auxiliary stimulus is the person to whom the speaker reacts in making such a reference. The analysis of psychological language has to proceed by dividing speech behavior into segments, and these "referential behavior segments may be analyzed into specific behavior details ... by a separate study of the response and the two stimuli"[4]. The response, i. e. the reference, can be of the most varied type, since "actual speech adjustments are variable adjust-

---

[1] Loc. cit. 17 ff.

[2] The term word is here used loosely to denote any type of speech form.

[3] Kantor, ibid.

[4] Kantor, loc. cit. 75.

ment patterns to particular speech situations"[1]. Of the two stimuli, "the referent determines primarily what it is we are going to say, and how dramatic our speech will be"[2]. "The identity of the auxiliary stimulus determines how much is said or needs to be said"[3]. Also, "the language system in which our references are framed ... is adapted to some particular listener"[4].

Kantor's approach thus calls for an analysis of each individual speech situation, an analysis which is to be made by correlating the response to the two stimuli and describing it in terms of the situation. Parts of speech[5], grammatical categories[6], syntactic constructions[7] — they all have to be determined on the basis of the stimulational setting rather than the form of the response (utterance) itself. Any reference to the adjustment stimulus object is a substantive[8], any reference to the time of an event is tense[9], syntax is the study of the four syntactic aspects and their interrelation: "the two stimuli, the response configurations of the speaking and hearing persons, and the interactional setting"[10].

The following can be said to be the two main characteristics of the referential-adjustment approach: (1) psychological language embraces both verbal and non-verbal behavior; and (2) referential adjustments have to be distinguished from language things and other forms of spurious language. Its method can be said to consist in going from the behavior situation to the utterance or other response segment, and determining the latter by investigation of the former.

§ 2. 2 — The basis of the structural approach to linguistic activity is the conception of language as a system of signs. This is the gist of de Saussure's[11], Hjelmslev's[12], Brøndal's[13], van Wijk's[14], and

---

[1] Kantor, loc. cit. 150.
[2] Kantor, loc. cit. 129.
[3] Kantor, loc. cit. 130.
[4] Kantor, loc. cit. 130—1.
[5] Loc. cit. 181 ff.
[6] Loc. cit. 198 ff.
[7] Loc. cit. 127 ff.
[8] Loc. cit. 185.
[9] Loc. cit. 247.
[10] Loc. cit. 129.
[11] Loc. cit. 98.
[12] Louis Hjelmslev, *Principes de Grammaire Générale*, 112 ff. (Copenhagen, 1928).
[13] Viggo Brøndal, *Ordklasserne, Partes Orationis*, 55 ff., 237 ff. (Copenhagen, 1928).
[14] N. van Wijk, *Phonologie*, 9 (s'Gravenhage, 1939).

many other authors' ideas on the linguistic side, as well as Bühler's[1] on the psychological side. The linguistic authors base their conception of the sign system in all essential points on de Saussure's discussion of the nature of the linguistic sign which "unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique"[2]. Each linguistic sign has two sides: the *signifiant* and the *signifié*, the first being the acoustic image and the second being the concept. De Saussure's idea of the sign is psychologically highly defective, although much progress in structural linguistics has been made on its basis. Both his "concept" and "acoustic image" can well be called mentalistic in Bloomfield's sense[3], since they are contrasted with the actual thing being spoken about and the physical sound. They are considered reflections in the mind of thing and sound, and can be legitimately objected to on these grounds. This, however, would only call for a more accurate psychological definition of the sign, not a rejection of the sign-system idea altogether.

Such a psychological restatement of the sign idea can be found in Bühler's *Sprachtheorie*[4], where the author gives a rather clear statement of the linguistic sign in its relationship to the referent and to the surrounding fields. His Gestalt approach clarifies matters where de Saussure and his followers have built up a structural theory of language without giving it sufficient psychological foundation. Nor was such a foundation necessary beyond the basis concepts of sign, signifier and signified, since these linguists were dealing with the acoustic results of linguistic behavior rather than the behavior itself.

§ 2. 3 — For Bühler, language is a tool (*organon*) by which one tells the other something about things. This tool is made up of acoustic phenomena functioning as signs correlated to speaker, hearer and the "objects and states of fact" (*Gegenstände und Sachverhalte*)[5] which constitute the things we tell each other about. Language, in other words, is the acoustic product of linguistic activity, viewed from the standpoint of its sign function, or functions. For depending on the preëminence of the three factors to which the linguistic sign is related, either one of three functions may be dominant: the expressive func-

[1] Loc. cit. 24 ff.
[2] Loc. cit. 98.
[3] Loc. cit. 32.
[4] See p. 53, fn. 2.
[5] Loc. cit. 28.

tion which correlates sign and speaker, the appeal function which correlates sign and hearer, and the representative function (*Darstellungsfunktion*) which correlates the sign with objects and states of fact. Nor does the sign function cover the entirety of the acoustic phenomenon, for in accordance with the principle of abstractive relevance[1], only certain abstracted qualities of the total physical fact are relevant for the sign function of the phenomenon.

The linguistic sign does not stand alone, it is placed in a surrounding field (*Umfeld*) which may be deictic (*Zeigfeld*) or symbolic (*Symbolfeld*)[2]. The deictic field is equivalent to the concrete speech situation and is centered around the *now*, the *here*, and the *I*, pointing to the time, the place, and the originator of the utterance. All linguistic signs that point to relations in the concrete speech situation and can only be understood within the frame of the latter, are conceived of as placed in the deictic field. The symbolic field, on the other hand, is equivalent to the context of the linguistic sign, i. e. to the relationship of that particular sign to other signs contained in the utterance. Every sign in the symbolic field has certain inherent, field-alien (*feldfremde*) characteristics which it brings into the field from without, and upon contact with the field derives certain other, field-derived (*feldeigene*) characteristics from it[3]. Signs, i. e. words, are divided, depending on their position in the two fields, into what Bühler calls pointing words (*Zeigwörter*), and naming words (*Nennwörter*), placed in the deictic and symbolic fields respectively. The existence of the symbolic field points out the difference between language as a system of signs and other sign systems, inasmuch as the symbolic field makes possible an organization of linguistic signs on two levels (*Setzungsklassen*), where other systems have only one level of organization of their signs. The two levels of organization in language are choice of words and sentence structure. Choice of words dissolves whatever is to be represented into abstractively relevant units, sentence structure organizes what is to be represented on the basis of the interrelationship of the signaling means (*zeichenmässige Mittel*)[4]. Most systems of signs, such as traffic signals, non-alphabetic flag signals, etc. would have only one level of organization consisting in

---

[1] Loc. cit. 40 ff.

[2] See p. 53, fn. 3.

[3] Loc. cit. 183.

[4] Loc. cit. 74.

the choice of signs, but no means of organizing them similar to the means afforded by sentence structure. (This criterion also affects gestures.)

The signs of many systems can also be analyzed as consisting of elements which, having no sign value of their own, serve only to differentiate and identify signs. Individual flags in non-alphabetic systems using more than one flag at a time can be considered such elements; in the case of language, these elements are the phonemes. The principle of abstractive relevance as stated above[1] pervades all the phases of a sign system, consequently also the phonemic level of language. Only certain features of the total isolable physical sound element have distinctive value. These features can be shared by several sound elements which constitute the variants (allophones) of the phoneme.

§ 3. 1 — In comparing the two approaches, the referential-adjustment conception can be said to lead from situations to words[2], the structural approach from words to situations. Similarly, just as in a referential adjustment, the same situation can provoke different responses, so in the system of signs, the linguistic sign can be used in a variety of situations. The fundamental difference between the two approaches lies in the fact that the referential adjustment approach regards the behavior of the individuals engaged in communicative, including linguistic, activity, from the standpoint of stimulation and reaction, whereas the structural approach deals with the acoustic results of this behavior and its various recorded forms from the standpoint of the system they form and their relations within that system. The adjustmental approach thus gives the answer to what happens between speaker and hearer in the individual communicative situation, and the structural approach analyzes the system of signs that makes verbal communication possible. In the terminology of structural linguistics, the former type of phenomena may well be called speech (*la parole*) and only the latter would constitute language proper (*la langue*)[3].

§ 3. 2 — The question one can ask from the adjustmental standpoint then will be: what are the signs that can be used in a given adjustmental situation? From the structural standpoint, the question will be: in what adjustmental situation and context can a given sign be used?

---

[1] See p. 57.

[2] See p. 54 fn. 2.

[3] de Saussure, loc. cit. 112.

If a little boy asks his mother for bread, the following might be some of the relevant factors of the adjustmental situation: (1) the speaker — the little boy; (2) the adjustment stimulus — the bread; (3) the auxiliary stimulus — the mother; (4) the interactional setting — the social pattern of the speaker and hearer, their individual reactional biographies, their psychological relationship, etc.[1]; (5) the response — any utterance, gesture or other behavior segment determined by factors (1)—(4). An analysis of these four factors (speaker, stimuli, interactional setting) will give an answer as to the general nature of the response, but its specific configuration remains unpredictable.

The structural linguist instead makes the specific utterance the object of his analysis. This utterance is considered as consisting of various signs which can be isolated and then studied on the two levels of organization roughly suggested by Bühler. Each individual sign is isolated by analysis into its differentiating components, i. e. the phonemes. Analysis of the differential elements also makes possible the initial identification of the signs. Not only the differential, but also the organizational analysis are based on the possibility of separating distinctively contrasting facts into meaningful classes, the meaning of which can be stated in terms of situations and/or contexts where these classes occur.

§ 3. 3 — At this point, the question of incomplete verbal responses — traditionally called elliptic speech — can be taken up. The existence of such responses has been used as an argument against a sign theory of language[2]. The structural approach, however, does not consider the speech sign in the void — the sign exists in, and is correlated with, its surrounding fields. In the case of an incomplete verbal response, the sign is integrated into a practical situation in which only its minimum differential value is involved, since the situation presents all other necessary factors for the communication to come to pass. The sign is thus placed in what Bühler calls a sympractic field[3]. The sympractic field in no way changes the inherent, field-alien characteristics of the sign, but supplies the sign with more field-derived qualities than an ordinary symbolic field. It is the field and its function that are different, not the sign. Since the structural approach is primarily interested in the sign and its qualities, changes in the

[1] Kantor, loc. cit. 129 ff.
[2] Kantor, loc. cit. 62.
[3] Kantor, loc. cit. 158—9.

field do not affect the structural analysis of the sign unless they have direct bearing upon its inherent qualities.

§ 4 — Referential adjustments and linguistic structure stress different aspects of the same type of human behavior — communicative, resp. linguistic, activity: situations and speech forms. These two aspects are closely interrelated and either one is ultimately expressed in terms of the other; neither of them can be completely disregarded, whichever the approach is. This difference in stress also shows, however, that neither approach alone can provide the full answer to the problem of human linguistic activity. Nor can either approach provide the answer to the questions raised by the other; an adjustmental problem cannot be dealt with in terms of structure alone, and a structural problem cannot be dealt with exclusively in adjustmental terms.

Both approaches, however, are equally capable of creating a well-integrated theory based on the particular type of facts they deal with and the problems these facts present. They can do this as long as the facts dealt with by either approach are kept apart, and as long as one theory doesn't try to answer questions which can be legitimately asked only within the frame of the other.

LA COUPE SYLLABIQUE DANS LE SYSTÈME CONSONANTIQUE DU FRANÇAIS

Par BERTIL MALMBERG (Lund)

Dans une étude que j'ai publiée récemment sur le consonantisme français[1] j'ai discuté tout particulièrement les problèmes de la sonorité, de la tension et de la gémination des consonnes, ainsi que celui du caractère phonétique et phonologique des «semi-voyelles». J'y ai indiqué aussi, mais tout à fait en passant (p. 58, note 2) — au sujet de l'opposition *géminée* : *simple* dans certains cas spéciaux — l'existence en français d'une opposition de coupe syllabique, susceptible de supporter seule une différence de sens. J'ai discuté la question un peu plus en détail dans mon compte rendu des *Éléments de phonologie française* de M. G. Gougenheim[2]. Si je reviens sur la question encore une fois, c'est dans l'espoir de pouvoir déterminer plus exactement le rôle du phénomène dans le système actuel.

Dans son grand ouvrage *Le genre grammatical en français parlé à Paris et dans la région parisienne*[3], Mlle Marguerite Durand a posé la question de savoir s'il n'y a pas, dans des groupes comme *la mauvaise épée* et *le mauvais état,* une différence articulatoire entre les deux *s,* si par conséquent une consonne normalement finale mais devenue intervocalique, ne se prononce pas autrement qu'une consonne normalement muette mais qui réapparaît par suite d'une liaison devant une initiale vocalique. Elle se demande de même si nous avons le même *n* dans *bon état* que dans *bonne idée.* Mlle Durand dit là-dessus: «Peut-être pourrait-il en résulter que la consonne de liaison au masculin, considérée comme étrangère au mot, fût rejetée dans le mot suivant et fût entièrement explosive, alors que la consonne

---

[1] *Le système consonantique du français moderne. Études de phonétique et de phonologie* (*Études romanes de Lund,* publiées par Alf Lombard, VII, Lund 1943).

[2] *Acta linguistica* II, 1940—1941, p. 54—60.

[3] *Bibliothèque du «Français moderne»,* Paris 1936, p. 38.

du féminin qui fait partie de l'adjectif peut garder quelque chose de sa nature implosive». Les recherches expérimentales faites à ce sujet ne semblent pourtant pas avoir fourni de résultats absolument probants. Mlle Durand rappelle l'influence de la gêne des appareils sur les résultats, considérable surtout quand il s'agit de constater s'il y a une variation de pression au cours d'une même consonne, si par conséquent la coupe syllabique tombe à l'intérieur même de l'*s* de *mauvaise épée*. Toutefois la phonétique expérimentale ne nous laisse pas complètement dans l'embarras. L'abbé Rousselot a trouvé une différence analogue entre *ab ovo* et *à Beauveau*, qui seraient respectivement [*ab*|*ovo*] et [*a*|*bovo*] (*Revue de phonétique* 1912, pp. 166—167). Et Mlle Durand elle-même a constaté dans le groupe (*celui*) *qu'il aime* un *l* tout implosif, tandis que dans le groupe (*celui*) *qui l'aime* le *l* était nettement explosif (= prononcé avec une tension croissante). De même, Mlle Durand a trouvé que les deux groupes *petit orage* et *petite orange* se distinguent d'une façon constante, semble-t-il, par la différence entre les deux *t*, l'un étant explosif, l'autre implosif. En examinant de la même façon *petit ange* et *petite anse* au contraire, l'auteur a trouvé un *t* explosif dans les deux groupes, ce qui lui semble indiquer qu'un accent de groupe immédiatement après la consonne la reporte toujours à la syllabe suivante, quelle que soit la nature de cette consonne, liaison ou désinence. Ces faits, quoique quelque peu contradictoires, lui font tout de même soupçonner l'existence d'une différence articulatoire: «Dans le cas: *le mauvais état* / *la mauvaise épée*, il n'est pas impossible que nous ayons *vè — zé* / *vè^z — zé*» (p. 241). Il semble que cette supposition de la part de l'auteur coïncide avec son sentiment linguistique — qui pourtant peut être influencé par des préjugés étymologiques.

La possibilité d'une opposition de coupe syllabique est admise aussi par Pichon, qui a soumis l'étude de Mlle Durand à une critique approfondie[1] et qui a souligné la grande portée de la découverte faite par elle au sujet du *t* dans les deux exemples cités[2].

J'ose donc partir du fait que nous avons en français moderne une

---

[1] *Genre et questions connexes. Sur les pas de Mlle Durand, Le français moderne* VI, 1938, pp. 28—43 et 107—126.

[2] Pp. 123—124. L'importance de la constatation de Mlle Durand pour la définition du caractère phonétique du mot en français — l'existence de «signes démarcatifs» — est soulignée très fortement par Pichon, mais une discussion de ces questions n'entre pas dans le cadre de cette étude.

possibilité d'opposition phonologique entre consonne implosive et consonne explosive qui peut supporter dans certains cas des différences de sens considérables, et je m'appuie en premier lieu sur l'opposition, constatée expérimentalement, entre *qu'il aime* et *qui l'aime*[1]. Je ne m'occuperai dans la suite que de ce dernier cas, celui du type *petite orange* : *petit orage* n'ayant aucune importance fonctionnelle. L'opposition — ou plutôt possibilité d'opposition[2] — en question a son rendement fonctionnel dans les exemples du type cité (*c'est moi qu'il écoute* : *c'est moi qui l'écoute*[3], etc.). Il y a la même différence entre *il aime* et *il l'aime*, *il avait* et *il l'avait* (ou *il lavait*), pourvu que le pronom *il* soit prononcé [*i*], ce qui doit être la prononciation normale au moins dans la conversation familière[4]. Mais on sait que dans la dernière des deux paires d'exemples cités, la langue parlée de nos jours tend de plus en plus à prononcer une géminée[5], tendance qui se retrouve également dans des groupes comme *je l'ai fait*, *tu l'as dit*, *nous l'avons entendu*, qui deviennent phonétiquement [*zəllefɛ*], [*tylladi*] etc.[6] Pour la discussion de ce type de gémination, je renvoie à mon ouvrage *Le système consonantique*, pp. 53 et 58 ss. Nous aurions donc dans les exemples cités ci-dessus, non pas une opposition *implosif* : *explosif* mais une opposition *simple* : *géminée* (non pas [*kil|ekut*] : [*ki|lekut*], [*kil|ɛm*] : [*ki|lɛm*], mais [*kilekut*] : [*killekut*], [*kilɛm*] : [*kil-*

[1] La valeur phonologique de la coupe syllabique est un phénomène, on le sait, qui se retrouve dans beaucoup de langues. Je renvoie à l'article de M. A. Sommerfelt dans *Proceedings of the Second Intern. Congress of Phonetic Sciences*, Cambridge 1936, pp. 30—33. — Pour l'anglais, voir Jones, *Le maître phonétique*, III, 36, pp. 60 ss.

[2] J'ai développé ailleurs l'opinion que, pour nous permettre de parler d'opposition phonologique, il suffit que la *possibilité* de réaliser l'opposition en question existe. Voir par exemple *Acta linguistica* III, 1942—1943, p. 56.

[3] L'exemple est de M. Gougenheim, *Éléments de phonologie française*, p. 46.

[4] Dans mon étude précitée (p. 58, note 2) j'ai exagéré un peu en qualifiant l'opposition entre *il avait* et *il l'avait* (notée par M. B. van Dantzig, *Archives néerlandaises de phonétique expérimentale* XI, 1935, p. 132) de «purement théorique». C'est plutôt une possibilité phonologique au même titre que l'opposition [*kil|ɛm*] : [*ki|lɛm*].

[5] Mlle Durand parle d' «un *l* allongé et peut-être même redoublé dans la prononciation» (*op. cit.*, p. 240).

[6] Voir Gougenheim, *loc. cit.*, qui cite *je l'entends* avec *l* géminé, et Buben, *Influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne*, Bratislava 1935, p. 138.

lɛm])[1]. Comment faut-il expliquer le rapport entre ces deux types de prononciation? Voilà le problème auquel je m'efforcerai de fournir une solution.

D'abord quelques mots à propos d'une tentative d'explication de cette gémination populaire faite par M. Buben, *Influence de l'orthographe*, p. 138, note 234. Le redoublement dans *je l'ai vu* etc. serait dû à l'analogie de *il l'a vu*[2], *ils l'ont vu*, analogie favorisée par la circonstance que dans le langage populaire *il voit* [*ivwa*] s'opposait à *il le voit* [*illəvwa*], où la gémination a été maintenue sous l'influence de *il l'aime* qu'il fallait distinguer de *il aime* [*ilɛm*]. «Par conséquent, [*llə*], [*lla*] étaient sentis comme les formes phonétiques du pronom régime» (*loc. cit.*). Je m'abstiendrai de discuter ici le problème de l'origine du redoublement dans *je l'ai* etc. et la possibilité d'une influence de la troisième personne (*il l'a*) sur la première. Ce qui nous intéresse ici c'est la façon dont M. Buben comprend la nature de l'opposition entre *il aime* et *il l'aime*. Car quand M. Buben estime que le redoublement dans *il l'aime* s'explique par la nécessité de le distinguer de *il aime*, il est très probable qu'il a raison et il me semble même qu'avec ce point de départ il serait possible de définir plus exactement le rapport qu'il y a entre les deux.

Il est évident que des deux types d'opposition dont nous avons parlé ici — celle de coupe syllabique et celle de gémination — c'est le premier qui représente l'état antérieur. Le redoublement n'a du reste pas encore droit de cité dans la prononciation soignée[3]. Si je comprends bien, il a existé, et existe encore, une possibilité — plus ou moins latente — d'opposer pour des besoins de clarté une consonne implosive à une consonne explosive, dans le cas qui nous occupe un $\overset{>}{l}$ à un $\overset{<}{l}$. Mais on sait que la tension d'une consonne est quelque chose d'assez instable, et il est naturel que la langue ne réussisse qu'à moitié et avec peine à maintenir une distinction articulatoire si subtile[4]. Une consonne implosive intervocalique est en

[1] Je ne marque pas ici la place de la coupe syllabique, qui dans ce cas n'est plus pertinente.

[2] Pour la discussion des différentes explications de ce type de gémination, voir mon ouvrage cité, pp. 58—59.

[3] Voir mon ouvrage cité, p. 58.

[4] M. Buben (*op. cit.*, p. 138, note 234) dit que «dans le français correct il n'y a guère de différence phonétique entre *celle qui l'aime* et *celle qu'il aime*» mais que le langage populaire peut distinguer entre [*sɛlkillɛm*] et [*sɛlkilɛm*]. Cf. ci-dessus, p. 63, note 4.

général sujette à une assimilation de tension qui menace d'en faire une explosive. Et c'est en parfait accord avec les règles de la syllabation française de rejeter une consonne intervocalique à la syllabe suivante[1]. L'opposition *consonne implosive* : *consonne explosive* est une opposition de force, la consonne étant toujours moins forte à la fin qu'au commencement d'une syllabe[2]. En général la confusion des deux types articulatoires n'offrait pas d'inconvénient, mais il pouvait arriver qu'on sentît le besoin d'éviter une homonymie fâcheuse (de souligner que le *l* de [*kilɛm*] était un pronom régime et non pas une partie du sujet). L'opposition *implosif* : *explosif*, peu stable, fut remplacée par une autre opposition de force, plus solide, celle entre *simple* et *géminée*[3]. A partir du moment où la gémination devient la réalisation normale de la forte, rien n'empêche plus le *l* implosif de subir une assimilation de tension et de passer à l'état explosif. Et cette prononciation est — selon toute probabilité — la réalisation normale de la faible dans le français actuel.

J'ai exprimé ailleurs[4] l'opinion que la gémination consonantique, dans la plupart des cas où le français la connaît[5], pourrait s'expliquer comme une prononciation emphatique qui est devenue normale. C'est ainsi que M. Buben a voulu expliquer le redoublement consonantique dans certaines catégories de mots[6]. Je ne veux pas dire que le cas particulier qui nous occupe ici explique toute la gémination consonantique du français moderne. Loin de là. Et je m'abstiens pour le moment de me prononcer sur le bien fondé de la théorie de M. Buben dont je viens de parler. Il est probable que la gémination a plusieurs sources. Mais je pense que l'existence de cette autre opposition de force peu stable mais dont on a dû sentir de temps à

[1] Cf. Pichon, *op. cit.*, pp. 123—124.

[2] Voir Grammont, *Traité de phonétique*, p. 98 ss. Cf. aussi Sommerfelt, *Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences*, p. 31.

[3] C'est un fait de phonétique bien connu qu'une géminée est toujours une forte par rapport à la consonne simple. Voir par exemple Poirot, *Quantité et accent dynamique* dans les *Mémoires de la société néophilologique de Helsingfors* IV, 1906, pp. 389 ss.

[4] *Le système consonantique*, p. 60.

[5] Je ne parle pas ici de la gémination qui est due à la rencontre fortuite de deux consonnes identiques (type *ma femme m'aime* ou *il éclairera*), et pas non plus du redoublement, d'une nature spéciale, dans le futur et du conditionnel de certains verbes (*courrai* etc.).

[6] Voir *op. cit.*, p. 138.

autre le besoin, a pu contribuer à introduire la véritable gémination dans le système. Dans notre type, l'opposition *simple* : *géminée* n'était évidemment au commencement qu'une autre réalisation de l'opposition de force dont on avait besoin et n'impliquait par conséquent aucun changement dans le système de la langue. Au fur et à mesure que la gémination — de sources différentes — a gagné du terrain, les faits ont commencé à se présenter sous un aspect différent. A l'heure actuelle, il faut dire que, dans la mesure où il existe une véritable différence dans la prononciation de nos deux groupes, c'est la géminée qui tend à devenir la réalisation normale de la forte. Il me semble probable que la place de l'opposition de coupe syllabique dans le système de la langue est fortement menacée actuellement. Il peut se faire que, par suite d'un effort conscient, elle existe encore dans un langage soigné, mais dans la langue de tous les jours, c'est sans doute la gémination qui domine.

DÉSINENCES CASUELLES ET PERSONNELLES EN ESKIMO

Par MICHELLA ERICHSEN (Copenhague)

I

LE CAS ESKIMO EN *-m/-p*

Le cas groenlandais qui se termine en *-p* est appelé par M. Thalbitzer *le relatif* par opposition à la forme fondamentale qu'il appelle *l'absolutif*. Le relatif dont la désinence *-p* correspond à *-m* en vieux groenlandais et en d'autres dialectes eskimos, ainsi qu'en *aléoute*, s'emploie dans ces langues pour désigner:

1) Le sujet d'un verbe transitif, grl. *inup toqúpâ*, aléoute *tajagum asxàtxā* 'l'homme le tua' tandis que le sujet du verbe intransitif et l'objet du verbe transitif s'expriment par l'absolutif. (En aléoute cependant cette règle est valable seulement si le sujet est placé immédiatement avant le verbe. Dans le cas où l'objet est mis entre le sujet et le verbe, celui-ci a sa forme intransitive et le sujet est mis à l'absolutif.) (Jochelson, 1912, p. 1044.)

2) Le possédant vis-à-vis du possédé (ce que nous exprimons par un génitif). Ex. grl. *atâtap igdlua*, aléoute *adam ulā* 'la maison du père'.

Les idées que se sont faites les divers savants sur le sens propre du cas en *-m/-p* diffèrent l'une de l'autre bien que la plupart d'entre eux expliquent ce cas comme un génitif.

Kleinschmidt (*Grammatik*, p. 176—177) maintenait que le cas *-m/-p* ressemble plutôt au datif allemand. Finck (p. 285, 286) est du même avis à peu près, voulant traduire *teriangniap orssua* 'des Fuchses Speck' comme: 'dem Fuchs sein Speck' et regardant, conformément à cela, les désinences verbales transitives comme des datifs des pronoms personnels. Il veut donc traduire *takuvara* 'je le vois' comme: 'er erscheint mir'.

Dans ses premiers travaux M. Thalbitzer regardait la forme en *-p* comme un génitif (cf. Thalbitzer 1930, p. 324). Dans son traité *Absolutiv og Relativ*, 1930, p. 327, il considère le problème comme

non-résolu et dit que le seul moyen pour le résoudre serait «un examen de la mentalité linguistique des Eskimo».

Il serait intéressant, en effet, de dépister cette mentalité. Nous chercherons ici à faire un détour — à établir une hypothèse et voir s'il est possible qu'elle concorde avec l'esprit de l'Eskimo.

Le cas en -m/-p désignant le sujet.

Dans maintes langues hors de l'Europe le sujet s'exprime par un cas spécial et n'est pas mis au nominatif comme dans nos langues (pour autant que celles-ci possèdent un morphème spécial pour le nominatif). D'après Bogoras (*Jazyki i Pis'mennost'*, 1934, p. 31), c'est dans la langue *tchouktche* l'instrumental qui fonctionne comme cas du sujet, et il en est de même dans la langue *koriake* qui lui est apparentée (même œuvre, p. 63).

En tchouktche on peut exprimer le même sens de deux manières différentes:

a) 'au moyen de la femme [c. à d. 'femme' à l'instrumental] la viande cuire' [verbe transitif].

b) 'la femme au moyen de la viande [c. à d. 'viande' à l'instrumental] cuire' [verbe intransitif].

Les deux phrases ont le même contenu, savoir: 'la femme cuit la viande'. Dans le premier cas (*a*) l'effet sur la viande se fait au moyen de la femme. (Elle est l'instrument ou l'intermédiaire.) Dans l'autre cas la femme agit et c'est la viande qui est l'instrument. En tchouktche les deux rapports s'expriment par l'instrumental.

En eskimo on trouve une manière de s'exprimer presque égale à la forme (*b*). En se servant d'un «demi-transitif» c'est à dire en intercalant dans le verbe un suffixe tel que *-si* on peut en groenlandais former la phrase suivante: *arnaq neqimik igasivoq* 'la femme cuit la viande' où *-mik* est la désinence casuelle de l'instrumental et où le verbe a sa forme intransitive. La question se pose maintenant de savoir si le cas eskimo en *-m/-p* employé pour désigner le sujet n'est pas en réalité une construction analogue à la construction tchouktche sous (*a*). Le cas en *-m/-p* répondrait-il en effet à la question: par quel intermédiaire la chose s'est-elle faite?

Comme il s'ensuit de l'exemple groenlandais cité ci-dessus, cette langue possède un suffixe qui indique l'instrument (*-mik*), mais on ne peut se servir de cette forme que pour demander au moyen de

quoi l'action a eu lieu et non pas par *qui* tandis qu'en tchouktche, comme il a été dit plus haut, c'est un même suffixe qui est employé pour désigner le sujet de la phrase transitive et l'instrument. D'autre part, en eskimo le cas du sujet du verbe transitif est identique au «génitif», contrairement à ce qui se passe en tchouktche.

S'il est vrai que le cas eskimo en *-m/-p* indique celui au moyen duquel l'action s'est faite — l'instrument primaire, comme l'appelle M. Uhlenbeck (U., 1917, p. 213) — le sens propre de la phrase groenlandaise *angutip netseq toqúpâ* 'le chasseur tua le phoque' serait comme suit: 'par l'intermédiaire du chasseur le phoque étant tué' (pour le dernier *-a* en *toqúpâ* (= *toqúpa-a*) voir p. 7 et p. 11). Pour pouvoir prouver cette thèse, il faut cependant d'abord rendre vraisemblable que le verbe transitif eskimo exprime une idée passive, condition nécessaire pour que la personne apparemment agissante puisse être l'intermédiaire au moyen duquel l'action s'accomplit. Or, il n'est pas absurde de croire que le verbe transitif eskimo est en réalité de caractère passif. La langue est l'expression de l'esprit humain, et l'homme, à un stade où son développement spirituel est encore peu avancé se sent un instrument docile, à la merci de la nature toute-puissante. Sa propre influence sur l'entourage est nulle. Les choses se passent, mais l'homme n'y est pour rien, même s'il peut faire fonction d'intermédiaire. «Pour le primitif», écrit M. Uhlenbeck (U. 1917, p. 187 sv.), «I killed him» et «he was killed by me» signifient la même chose et le primitif conçoit seulement la réalité que *lui* fut tué par mon intermédiaire et non par moi. Pour la mentalité primitive ce n'est pas celui qui exécute l'acte et que, pour plus de facilité, on appelle l'agent, qui est ultima causa, des forces secrètes sont en jeu dont l'agent est l'instrument docile.» Il écrit plus loin (même œuvre, p. 213): «Cette force latente agit à travers l'agent apparent qui devient l'intermédiaire ou l'instrument primaire et qui pourra à son tour se servir d'un instrument secondaire.»

*

Les différentes manières choisies par les langues pour exprimer le sujet ont été discutées par beaucoup d'auteurs et pour maintes langues différentes.

En *basque*, qui semble être le seul reste demeuré en Europe d'une langue morte, il se trouve selon Uhlenbeck (U. 1907, p. 15) un *casus transitivus* qui dans son emploi rappelle fortement l'instrumental du tchouktche en tant que cas du sujet. Le basque se trouve, selon U.,

presque au même degré de développement que quantité de langues incorporantes et polysynthétiques de l'Amérique.

En *sanskrit* l'instrumental désigne, selon les grammairiens hindous, l'instrument et l'agent, en un mot: ce qui agit (Hjelmslev, 1935, p. 33).

Dans beaucoup de langues *caucasiques* le cas du sujet n'est pas le nominatif mais un cas spécial dit ergatif (le cas de la personne agissante). Une marque distinctive de toutes ces langues très divergentes entre elles, est le caractère passif de la phrase transitive (Schuchardt, 1896, p. 1). Dans les langues caucasiques du Nord l'ergatif se manifeste le plus, quelquefois il coïncide avec le génitif (langue *lake*)[1] tandis qu'en *dargwa* l'ergatif et l'instrumental ont une même forme. Selon Schuchardt (p. 23), ce dialecte emploie, au lieu du transitif actif, non seulement, comme dans les autres langues caucasiques, une forme passive mais aussi une forme intransitive. On dit ou bien: 'von mir wird der Brief geschrieben' ou 'ich schreibe mit dem Brief'. On voit bien que la ressemblance avec la construction tchouktche est frappante.

En *géorgien*, d'autre part, l'ergatif a sa forme spéciale, différente de celle de l'instrumental. Si l'action est au présent, le sujet est au nominatif; si l'action est au prétérit, le sujet est à l'ergatif. Le prétérit est un temps passif, mais la construction n'est pas sentie comme passive (Sommerfelt, 1937, p. 183 sv.). Le géorgien et plusieurs autres langues caucasiques du Sud tendent, à ce qu'il paraît, vers la création d'une forme active.

Indo-européen.

En *russe*, où il existe un instrumental pour désigner l'instrument, ce cas s'emploie en outre quand il s'agit de certains verbes impersonnels qui expriment des phénomènes de la nature. Ici ce qui pour notre sentiment linguistique est le sujet est mis à l'instrumental en même temps que le verbe est actif. Ex. *vetrom otnosit golos* (littéralement: 'par le vent il emporte la voix') 'le vent emporte la voix', *otsa derevom ubilo* (littéralement: 'il tua mon père par un arbre') 'un arbre

---

[1] Voir Hjelmslev, 1937, p. 71: «... Le relatif s'assimile d'une part à un génitif ordinaire, et à un ergatif caucasique ou «casus agens» de l'autre. En effet nous avons trouvé une langue caucasique où ces deux idées sont réunies ensemble dans une seule et même forme casuelle: le génitif du lak est de tous points comparable au relatif eskimo.»

(tombant) tua mon père' (Holger Pedersen, 1907, p. 135). M. Holger Pedersen soutient que cette manière de s'exprimer rappelle *l'ancien iranien* et qu'il trouve dans l'Avesta des preuves de l'ancienneté du sujet-instrumental. Il renvoie à la langue *tibétaine* où il y a des phénomènes semblables. Dans cette langue le verbe est complètement impersonnel et le sujet du verbe transitif est mis à l'instrumental ('durch mich ist gethan').

M. Holger Pedersen suppose qu'à une époque préhistorique, en indo-européen primitif, le sujet du verbe intransitif et l'objet du verbe transitif ont été exprimés par la forme fondamentale du nom, tandis que le sujet du verbe transitif a été exprimé par le génitif quand il était question d'un être vivant, et par l'instrumental quand il s'agissait d'un concept impersonnel. Peu à peu, suppose-t-il, le cas du sujet (*casus activus*) se sépara des autres emplois du génitif et fut utilisé comme sujet du verbe intransitif également. Dans ce rôle il aurait supprimé peu à peu la forme fondamentale qui, dans les thèmes en *o* abandonna son emploi de sujet et devint l'accusatif (forme en *-om*).

M. Uhlenbeck, lui aussi, englobe l'indo-européen dans ses méditations sur le cas du sujet. (U. 1901, p. 170). Il soutient qu'en indo-européen, à une époque reculée, il n'a existé ni un nominatif ni un accusatif mais par contre un *activus* et un *passivus*. Il ne doute pas que la structure linguistique que nous pouvons reconstruire en comparant les différentes langues indo-européennes se soit développée d'un type linguistique polysynthétique, suffixant et infixant. Il est enclin à paralléliser le cas en *-s* de l'ancien indo-européen dont émanent le nominatif, le génitif et l'ablatif avec le cas en *-p* du groenlandais qui est en même temps agent transitif et génitif (1917, p. 196—197).

M. Hammerich, de son côté (H. 1936, p. 220—21), compare également l'indo-européen avec l'eskimo, et il croit possible que les cas grammaticaux de l'indo-européen se sont développés d'un système transitif-intransitif semblable à celui de l'eskimo.

*

Ce qui a eté dit plus haut montre par combien de voies différentes les diverses langues cherchent à exprimer l'action transitive. On trouve même le sujet au locatif (langue itelmène) et le sujet au partitif (finnois, estonien). Et nous avons vu qu'un phénomène comme celui que nous trouvons en eskimo, où le sujet est mis au «génitif» n'est nullement isolé.

L'objet de ce traité est cependant de donner, si possible, une interprétation du cas eskimo en question. C'est ce que nous avons essayé plus haut, mais il est évident que pour être bien fondée cette interprétation doit aussi être appliquable au cas en *-m/-p* employé comme génitif. De plus elle doit pouvoir s'appliquer aux «pronoms possessifs» qui jouent un rôle égal à celui du nom en *-m/-p*, ainsi qu'aux désinences personnelles du verbe qui correspondent aux pronoms possessifs.

Voilà les problèmes qui seront discutés dans les chapitres suivants.

Le cas en -m/-p désignant le génitif.

Il faut d'abord se rendre compte du fait que cet emploi du cas eskimo est moins fréquent que notre génitif. Ceci est dû, entre autres choses, au fait que l'eskimo ne connaît pas toutes les idées abstraites qui se trouvent dans nos langues et qui entrent dans des constructions avec le génitif.

Le cas en *-m/-p* exprime 4 relations de cette espèce, savoir: 1° celle entre le possédant et le possédé, 2° celle entre un être et ses membres, 3° celle entre un tout et ses parties, et 4° celles de dépendance et de parenté. Ex.: 1° *angutip igdlua* 'la maison de l'homme', 2° *inûp talia* 'le bras de l'homme', 3° *umiap sujua* 'l'avant du bâteau' et 4° *qingmip aipâ* 'l'autre chien' (littéralement: 'le compagnon du chien') et *niuvertup pania* 'la fille du marchand'.

Quand il s'agit de (2°) 'le bras de l'homme', (3°) 'l'avant du bâteau' et (4°) 'le compagnon du chien', 'la fille du marchand', le cas en *-m/-p* peut très bien être interprété comme le cas de l'intermédiaire. Entre le premier et le deuxième membres de ces jonctions il y a un rapport intime et c'est seulement en vertu du deuxième membre que le premier membre est ce qu'il est. Cependant, entre ces relations et la relation possessive, proprement dite, (1°) 'la maison de l'homme', il y a une différence essentielle, le premier membre de la jonction étant complètement indépendant du deuxième: maison est maison qu'il y ait un possesseur ou non. Comment s'expliquer que des relations de caractère si différent s'expriment par la même construction?

L'explication est peut-être que, dans la société primitive, la possession est toujours la conséquence ou d'une création ou d'une acquisition et qu'on ne connaît pas des idées comme: 'l'arc de l'homme', 'la proie du chasseur', mais seulement: 'l'arc fait par l'homme' ('l'arc par l'homme') et: 'la proie acquise par le chasseur' ('la proie par le

chasseur'). Voilà comment on peut défendre, sous ce rapport aussi, d'interpréter le cas en *-m/-p* comme le cas de l'intermédiaire.

Dans cet ordre d'idées, les faits exposés par Lévy-Bruhl (L.-B. 1914, p. 96—104) en parlant de la société mélanésienne semblent présenter de l'intérêt. L.-B. fait remarquer que là le sentiment de la propriété de certains objets est étroitement uni au sentiment de l'individualité et qu'il se confond presque avec lui. Dans ces langues il faut rendre ce qui dans les langues européennes s'exprime par un pronom possessif de deux manières différentes selon que le possédé fait un avec le possédant, p. ex. appartient au même groupe de la tribu, ou que le possédé est d'origine étrangère. L'une des formes s'emploie donc si un Mélanésien veut dire 'ma tête', 'mon frère', et l'autre, quand il dit 'ma maison'. On voit que, par opposition à l'eskimo, les langues mélanésiennes distinguent, par la forme grammaticale, les deux sortes de relation.

Les suffixes possessifs.

Les suffixes possessifs qui remplacent les pronoms possessifs dans nos langues jouent un rôle égal à celui du nom en *-m/-p*, 'ma mère' est parallèle à 'la mère de l'homme'.

Nous avons:	*arnara*	'ma mère'
	arnat	'ta mère'
	angutip arnâ	'la mère de l'homme'
	arnarput	'notre mère'
	arnarse	'votre mère'
	angutit arnât	'la mère des hommes'[1],

et nous voulons maintenir que ces suffixes doivent être interprétés, non comme 'mon', 'ton' etc. mais comme 'par mon intermédiaire', 'par ton intermédiaire' etc. (Conf. Schuchardt, 1921, p. 658: «Mein Vater (ist) nicht ein von mir besessener Vater, sondern ein durch mich (durch mein Geburt) zum Vater gemachter.») Cette explication vaut pour les suffixes des 1re/2e sg./pl. tandis que pour le suffixe de la 3e pers. la situation est différente. En apparence le suffixe en question est *a*, pl. *at* (*arnâ* = *arna-a*, *arnât* = *arna-at*). Mais,

[1] Ici comme ailleurs dans ce travail, afin d'obtenir plus de clarté, nous omettons la 4e personne.

puisque le possesseur (ou l'instrument primaire) est déjà désigné par *angutip* il paraît superflu d'indiquer la personne une fois de plus. On pourrait plutôt expliquer ce *-a* comme un signe, du même caractère instrumental que les suffixes des 1re/2e pers., mais qui n'indique aucune personne. Ce signe dit seulement que l'objet n'est pas sans rapport à autre chose et c'est le relatif précédant qui indique à quoi ou à qui il est attaché. Avec ceci s'accorde le fait qu'un mot comme *pania* (sa fille) peut se traduire en français par 'la fille', c. à d. par un nom muni de l'article défini, ce qui indique que la fille appartient à quelqu'un, est fille moyennant quelqu'un. De ce qui a été dit ici il s'ensuit que le *-a* qui est le même *-a* qui paraît dans le verbe transitif, la 3e pers. (voir p. 11) se laisse difficilement traduire.

Notre explication semble être affirmée par le fait que les mots qui indiquent les membres du corps sont presque toujours pourvus du suffixe *-a* à moins qu'ils ne soient déterminés par un suffixe personnel.

Relatif d'un nom avec suffixe possessif.

De même que le relatif d'un nom est caractérisé par la désinence casuelle *-m/-p* (*arnaq* > *arnap*) chaque nom avec suffixe possessif a sa forme spéciale pour le relatif.

Nous avons:

	absolutif		relatif
arnara	'ma mère'	*arnama*	'de ma mère'[1]
arnat	'ta mère'	*arnarpit* ou *arnavit*	'de ta mère'
arnarput	'notre mère'	*arnavta*	'de notre mère'
arnarse	'votre mère'	*arnavse*	'de votre mère'

Les dernières formes ont l'air d'être faites en ajoutant le suffixe possessif au relatif du nom (à l'exception de la 1re pers. pl. qui est irrégulière). On peut s'imaginer le développement suivant:

**arnam/ga* > *arna/ma*
**arna(q)p/t* > *arnar/pit* ou *arna/vit*.

Chez Barnum (§ 68) ceci est évident surtout pour la 2e pers. pl. Chez Pétitot (Mackenzie) (p. 46) on trouve à la 1re pers. la désinence *-ram*

[1] Ou: 'ma mère' employé comme sujet d'un verbe transitif, ex. *arnama tusarpâ* 'ma mère l'entend' etc.

ce qui veut dire que la désinence *-m* est ajoutée après le suffixe possessif ordinaire, à notre avis une affirmation de notre hypothèse.

Les formes relatives citées ci-dessus pourraient donc s'interpréter comme: 'par (l'intermédiaire de) ma mère' etc. (plus précisément: 'par — mère par moi').

Les désinences relatives reparaissent dans le causatif et le conditionnel intransitifs, ce qui sera discuté plus loin.

II
LE VERBE ESKIMO

Le verbe eskimo a la forme d'un substantif ou, on pourrait dire, d'une série de substantifs dérivés d'une même racine. Si nous prenons un verbe comme *tusarpoq* 'il entend' (racine: *tusa*(*r*)) nous trouverons comme base des différents modes, outre *tusarpoq*: *tusarpaq*, *tusartoq*, *tusardle*, *tusardlo*, *tusarte*, *tusagaq* p. p. A ces formes fondamentales on ajoute les suffixes personnels dont il y a deux séries qui reviennent dans les différents modes. Il y a pourtant à l'impératif, à l'optatif, au causatif et au conditionnel certains suffixes particuliers. A l'impératif les désinences, comme dans tant d'autres langues, s'ajoutent directement à la racine.

Les formes fondamentales mentionnées peuvent en partie prendre les mêmes morphèmes que les autres substantifs, ce qui est une preuve, entre autres, de leur nature substantive. Le verbe est caractérisé par les faits suivants: 1° il exprime qu'une chose se passe, 2° à l'indicatif (et à l'interrogatif) il a le morphème verbal *-p*, *-v*, *-k*, *-t* ou — (morphème zéro), 3° il peut prendre certaines désinences personnelles qui n'apparaissent pas dans les autres substantifs *et* 4° il peut, par opposition aux autres substantifs, prendre non seulement une désinence personnelle mais deux ('je-te', 'tu-nous' etc.).

Il est propre au verbe eskimo que les désinences flexionnelles de l'intransitif diffèrent de celles du transitif.

Citons, à titre d'exemple, un verbe dont l'étymologie est toute claire: *tugtupoq* 'il chasse le renne'. Le radical est *tugto* 'renne', *-p* est le morphème verbal de l'indicatif, *-q* la terminaison ordinaire d'un substantif au singulier. La voyelle entre les deux a sa signification spéciale sur laquelle nous allons revenir plus loin.

Indicatif intransitif et transitif.

Nous allons nous occuper particulièrement des désinences de la langue groenlandaise de l'Ouest et d'abord étudier l'indicatif intransitif et l'indicatif transitif de cette langue.

Nous avons pour le verbe *tusarpoq* 'il entend' les deux formes fondamentales

tusarpoq et **tusarpaq*[1].

Ces deux formes sont de nature substantive, comme il a été dit déjà, et elles sont en outre impersonnelles.

tusarpoq s'emploie comme 3e sing. indicatif intransitif ('il entend') mais ne signifie au fond rien que l'action pure (l'action d'entendre). Voir Thalbitzer, *Eskimo* p. 1031: «Of a neutral character lacking any mark of personality is the ending of the third person sing. *-oq* (*-poq*, *-voq*).»

tusarpoq est traité formellement comme les autres substantifs et prend selon la règle ordinaire un *-t* au pluriel de sorte que 'l'action d'entendre' au pluriel (l'action d'entendre accomplie par plusieurs) c. à d. 'ils entendent' s'exprime par *tusarput*.

De même que *tusarpoq* signifie 'l'action d'entendre' nous voulons maintenir que **tusarpaq* (pl. **tusarpat*)[2] signifie: 'l'action d'être entendu' (pl.: 'plusieurs soumis à l'action d'être entendus'). Ceci veut dire que dans ces types de forme, la voyelle *o/u* désigne l'intransitif/actif et la voyelle *a* le transitif/passif. La même relation existe d'ailleurs entre «le participe nominal» intransitif *tusartoq* (*asassoq*) 'qui entend' ('qui aime') d'un côté et le «participe passif» *tusagaq* (*asassaq*) 'qui est entendu' ('qui est aimé') de l'autre.

**tusarpaq* (qui sans suffixe n'est pas un mot existant dans la langue), après avoir élidé le *-q* final, ajoute un *-a* ce qui donne la forme *tusarpâ* (*-a-a* = *â*), et ce mot s'emploie comme 3e sing. indicatif transit. 'il l'entend' (proprement dit: 'l'action d'être entendu par quelqu'un'). Au pluriel la désinence normale *-t* est ajoutée ce qui donne *tusarpât* 'ils l'entendent' (proprement dit: 'l'action d'être entendu par quelques-uns').

[1] Comme mot indépendant cette forme n'existe pas dans la langue mais elle apparaît comme base de diverses formes flexionnelles du verbe comme p. ex. *tusarpar/put*, *tusarpar/se* (*-q* devenant *-r* devant une consonne).

[2] Il faut faire attention qu'ici il n'y a pas d'accent circonflexe.

Quant à l'*a* ajouté ici il faut l'expliquer de la même façon que l'*a* employé comme désinence personnelle de la 3e pers. aux substantifs (voir p. 8), c. à d. comme un signe de caractère instrumental mais ne désignant aucune personne ('par (l'intermédiaire de) quelqu'un').

Aux deux formes fondamentales *tusarpoq* et *tusarpaq* on ajoute, comme nous l'avons dit plus haut, deux séries de désinences personnelles, savoir:

à *tusarpoq:* 1re sg. *nga*
2e - *tit*
1re pl. *gut*
2e - *se*

(le *q* étant élidé avant la terminaison).

à *tusarpaq:* 1re sg. *ra* (eskimo de l'ouest: *ka*)
2e - *t*
1re pl. *put*
2e - *se*

(ici le *q* se fond avec le *r* de la désinence à la 1re sg., est élidé à la 2e sg. et se change en *r* à la 1re/2e pl.).

Nous aurons donc:

I

indicatif intransitif

1re sg. *tusarpu/nga*
2e - *tusarpu/tit*
(*angut*) *tusarpoq*
1re pl. *tusarpu/gut*
2e - *tusarpu/se*
(*angutit*) *tusarput*

II

indicatif transitif

1re sg. *tusarpa/ra*
2e - *tusarpa/t*
(*angutip*) *tusarpâ*
1re pl. *tusarpar/put*
2e - *tusarpar/se*
(*angutit*) *tusarpât*

dont voici la traduction:

I. 'J'entends, tu entends, (l'homme) entend, nous entendons, vous entendez, (les hommes) entendent' *et*

II. 'Je l'entends, tu l'entends, (l'homme) l'entend, nous l'entendons, vous l'entendez, (les hommes) l'entendent'.

Pour la comparaison nous ajoutons deux autres tableaux, savoir

III

pronom pers./poss.	
uvanga	'je/mon'
ivdlit	'tu/ton'
uvagut	'nous/notre'
ilivse	'vous/votre'

IV

substantif au sg. avec suffixe possessif

	arna/ra	'ma mère'
	arna/t	'ta mère'
(*angutip*)	*arnâ*	'la mère de l'homme'
	arnar/put	'notre mère'
	arnar/se	'votre mère'
(*angutit*)	*arnât*	'la mère des hommes'.

On voit que les terminaisons de l'indicatif intransitif correspondent à celles des pronoms pers./poss., en même temps que celles de l'indicatif transitif sont exactement les mêmes que les suffixes possessifs des substantifs[1].

Nous voyons également que 'l'homme l'entend' et 'la mère de l'homme' s'expriment par des constructions absolument égales.

En *aléoute* (Jochelson, 1912, p. 1037 et 1041), langue qui a certains traits de commun avec l'eskimo, l'accord entre I et III est même si grand qu'on trouve les pronoms des 1re/2e sg. et 2e pl. inaltérés comme désinences personnelles de l'indicatif intransitif.

Voilà pourquoi, en retenant l'interprétation de *tusarpoq* comme 'l'action d'entendre', nous pouvons expliquer l'indicatif intransitif (I) comme

---

[1] Cet accord est caractéristique également aux langues finno-ougriennes. En magyar nous avons *látom* 'je le vois', *látod* 'tu le vois' et *karom* 'mon bras', *karod* 'ton bras'. (Kr. Sandfeld, *Sprogvidenskaben*, 2e éd., 1923, p. 253).

'l'action d'entendre je/mon', c. à d. 'j'entends'
' - - tu/ton'
' - - l'homme', c. à d. 'l'homme entend'
' - - nous/notre'
' - - vous/votre'
' - - les hommes'

Nous voulons également expliquer l'indicatif transitif (II), conformément à l'explication donnée pour les substantifs munis du suffixe possessif (voir p. 7), de la façon suivante (voir p. 10):

'l'action d'être entendu par moi', c. à d. 'je l'entends'
' - - - - toi'
' - - - (par quelqu'un) par l'homme', c. à d. 'l'homme l'entend'
' - - - par nous'
' - - - - vous'
' - - - (par quelques-uns) par les hommes'.

Cette interprétation n'est d'accord ni avec celle de M. Thalbitzer qui explique les deux séries de désinences personnelles comme possessives, ni avec celle de M. Hammerich qui soutient qu'il faut séparer 1° les désinences possessives qui apparaissent et dans le substantif et dans le verbe, d'avec 2° les désinences non-possessives qui n'apparaissent que dans le verbe et qui désignent ou le sujet ou l'objet. Nous venons de soutenir une autre thèse: les désinences mentionnées par M. Hammerich sous 2° sont à notre avis personnelles/possessives tandis que celles mentionnées sous 1° sont de caractère instrumental et expriment l'intermédiaire au moyen duquel l'action se fait (l'instrument primaire).

3e personne indépendante et dépendante.

Nous avons vu dans ce qui précède que la 3e pers. indépendante n'est pas exprimée dans la langue. Il en est de même de la 3e pers. dépendante. Il faut cependant observer que l'Eskimo, bien qu'il ne désigne pas, ni par un suffixe ni d'une autre façon, la 3e pers. dépendante, possède pourtant un moyen pour indiquer si l'action concerne un ou plusieurs objets.

Il le fait en ajoutant les désinences personnelles ou bien à

**tusarpaq* (sg.) ou bien à **tusarpat* (pl.). A la 3e pers., si l'action concerne plusieurs, le suffixe a la forme *-i*, *-it* au lieu de *-a*, *-at*.

S'il s'agit d'un substantif au pluriel muni d'un suffixe possessif des modifications analogues ont lieu.

Les quatre paradigmes suivants serviront d'illustration:

V (= IV p. 12)

substantif au sg. avec suffixe poss.

	arna/ra	'ma mère'
	arna/t	'ta mère'
(*angutip*)	*arna-a*	'la mère de l'homme'
	arnar/put	'notre mère'
	arnar/se	'votre mère'
(*angutit*)	*arna-at*	'la mère des hommes'

VI

substantif au pl. avec suffixe poss.

	arná/ka	'mes mères'
	arnat/it	'tes mères'
(*angutip*)	*arna-i*	'les mères de l'homme'
	arna/vut	'nos mères'
	arna/se	'vos mères'
(*angutit*)	*arna-it*	'les mères des hommes'

VII (= II p. 11)

indicatif trans. av. 3e pers. dépendante au sg.

	tusarpa/ra	'je l'entends'
	tusarpa/t	'tu l'entends'
(*angutip*)	*tusarpa-a*	'l'homme l'entend'
	tusarpar/put	'nous l'entendons'
	tusarpar/se	'vous l'entendez'
(*angutit*)	*tusarpa-at*	'les hommes l'entendent'

VIII

indicatif trans. av. 3e pers. dépendante au pl.

	tusarpá/ka	'je les entends'
	tusarpát/it	'tu les entends'
(*angutip*)	*tusarpa-i*	'l'homme les entend'

tusarpa/vut ‘nous les entendons’
tusarpa/se ‘vous les entendez’
(*angutit*) *tusarpa-it* ‘les hommes les entendent’.

De même que les terminaisons de V et VII s’accordent entre elles (comme nous l’avons déjà montré p. 14), celles de VI et VIII se correspondent également. S’il y a, en apparence, ici une différence entre les terminaisons cette différence est due au fait, mentionné plus haut, que les désinences personnelles sont ajoutées aux formes plurielles de **tusarpaq* et *arnaq* respectivement, savoir **tusarpat* et *arnat*, les désinences personnelles restant d’ailleurs inaltérées.

On pourrait s’imaginer le développement que voici:

**tusarpat-ka* > *tusarpá-ka*
(Pétitot (Mackenzie) p. 46 a *-tka* à la 1re sg./pl.: *nunat-ka* ‘mes terres’; Barnum (§ 468) a *-nka* à la 1re sg.)
**tusarpat-t* > *tusarpat-it*
**tusarpat-put* > *tusarpa-vut*
**tusarpat-se* > *tusarpa-se*

et de la même façon:

**arnat-ka* > *arnáka*, etc.

Il est évident que l’explication donnée dans ce chapitre s’accorde avec la conception du caractère passif de l’indicatif transitif et également avec la conception du caractère instrumental des suffixes possessifs.

Ainsi *tusarpa/ra* signifie: ‘l’action d’être entendu par moi’ (‘je l’entends’) et

tusarpá/ka (*tusarpat/ka*) signifie: ‘plusieurs soumis à l’action d’être entendus par moi’ (‘je les entends’) (voir p. 7 et 10).

La raison pour laquelle le suffixe à la 3e pers., si l’action concerne plusieurs, se transforme de *-a*, *-at* en *-i*, *it* est difficile à voir.

Les désinences personnelles -nga, -tit, -gut, -se.

Il a été dit (p. 11) que les désinences citées ci-dessus qui, selon nous, sont personnelles/possessives s’attachent à la forme fondamentale de l’indicatif intransitif *tusarpoq*. Nous les trouvons d’ailleurs également-

ment dans le «participe nominal» intransitif et dans l'appositionnel (où, irrégulièrement, la 1re pers. pl. a la désinence *-ta*), partout désignant le sujet. Mais nous les trouvons aussi dans des modes transitifs, surtout dans l'indicatif transitif, comme objets d'un verbe à la 3e pers. sg./pl.

Nous avons les formes

I

tusarpâ/nga	'il m'entend'
tusarpâ/tit	'il t'entend'
(*tusarpâ*	'il l'entend')
tusarpâ/tigut (?)	'il nous entend'
tusarpâ/se	'il vous entend'
(*tusarpai*	'il les entend')

II

tusarpã/nga	'ils m'entendent'
tusarpã/tit	'ils t'entendent'
(*tusarpât*	'ils l'entendent')
tusarpât/tigut	'ils nous entendent'
tusarpâ/se	'ils vous entendent'
(*tusarpait*	'ils les entendent')

et, conformément à ce qui a été dit sur le caractère passif du verbe transitif, il faut interpréter ces formes de la façon suivante:

I

'l'action d'être entendu par quelqu'un je/mon(ma)'
' - - - - - tu/ton(ta)'
etc.

et

II

'l'action d'être entendu par quelques-uns je/mon(ma)'
etc.

La modification d'accent qui s'observe dans les deux premières formes sous II fait croire qu'un *-t* a été omis et remplacé par l'accent ′. Ce dernier accent joint à l'accent ^ donne ~.

Les désinences mentionnées fonctionnent, en apparence, comme objets du verbe transitif; mais si on les regarde de plus près, leur rôle est ici le même que celui qu'elles jouent comme sujets du verbe intransitif.

tusarpu/nga signifie: 'l'action d'entendre je/mon (ma)'
tusarpâ/nga - 'l'action d'être entendu je/mon (ma) par quelqu'un'
angutip tusarpâ/nga - 'l'action d'être entendu je/mon (ma) par l'homme'.

Ceci correspond avec cette règle fondamentale de la langue que le sujet du verbe intransitif et l'objet du verbe transitif s'expriment par le même cas:

qingmeq tusarpoq signifie: 'l'action d'entendre le chien' ('le chien entend')
qingmeq angutip tusarpâ - 'l'action d'être entendu le chien par l'homme' ('l'homme entend le chien').

Les exemples cités ici et plus haut font voir de manière évidente un trait caractéristique de l'esprit et de la langue eskimo: les mots et les idées sont juxtaposés et ne se combinent pas comme dans nos langues (voir Kleinschmidt, 1851 p. 65: «Das Verhältnis dieser beiden Grundbestandteile (Projekt und Prädikat) ist an und für sich betrachtet das der Selbständigkeit.»

Verbes à deux désinences personnelles.

Il a été mentionné que les verbes, contrairement aux autres substantifs, peuvent prendre deux désinences personnelles (p. 9). Ce rapport peut paraître dans divers modes, et 8 combinaisons au total sont possibles (en faisant abstraction du duel), savoir: *tu/vous — me, je/nous — te, tu/vous—nous*, et *je/nous—vous.*

Il est évident que les désinences doubles ne paraissent pas là où le sujet ou l'objet est une troisième personne puisque celle-ci n'a aucune expression.

Voici l'indicatif muni de deux désinences personnelles:

tusarparma 'tu m'entends'
tusarpavsinga 'vous m'entendez'

tusarpavkit 'je t'entends'
tusarpavtigit 'nous t'entendons'

tusarpavtigut 'tu nous entends'
tusarpavsigut 'vous nous entendez'

tusarpavse 'je vous entends'
tusarpavse 'nous vous entendons'

A l'exception de la forme 2e sg./1re sg. où il y a des déplacements spéciaux de consonnes, ce qui précède laisse voir d'une manière évidente que les désinences sont attachées à la forme relative de **tusarpaq*, savoir **tusarpap*, où le *-p* selon les lois phonétiques est remplacé par *-v*. On voit de plus que la personne dépendante est exprimée ici par les désinences de l'indicatif intransitif. Serait-il trop osé de supposer que dès l'origine on se serait servi du même genre de désinences pour exprimer la personne indépendante et que, au cours des âges, ces désinences auraient été rendues en partie méconnaissables?

Les formes ci-dessous portent à croire qu'il en est ainsi:

'vous-me':	**tusarpap/se/nga* > *tusarpavsinga*
'tu-nous':	**tusarpap/tit/gut* > *tusarpavtigut*
'vous-nous':	**tusarpap/se/gut* > *tusarpavsigut*.

Si, dans le dialecte de l'Alaska (Barnum 1901), nous faisons la comparaison du paradigme 467 (formes de l'indicatif à deux désinences personnelles) avec le paradigme 457 (désinences de l'indicatif intransitif) il en résulte que les formes *vous-me* et *vous-nous* s'accordent avec notre hypothèse. Il en est de même quand il s'agit du duel: *vous*² — *me*, *nous*² — *te*, *vous*² — *nous* et *nous*² — *vous* et il paraît que les formes (chez Barnum)

'vous²-nous' *-qp/tuq/kut*
'vous-nous' *-qp/che/kut*

nous donnent une preuve incontestable.

Quant au *-p* à l'intérieur du mot nous ne sommes pas à même d'expliquer sa signification ici.

Causatif et conditionnel.

Comme il a été mentionné p. 9, les désinences relatives d'un nom avec suffixe possessif reparaissent dans le causatif et le conditionnel intransitifs. Nous avons:

prétérit-causatif	futur-conditionnel
tusarama 'quand, parce que j'entendais'	*tusaruma* 'quand j'entendrai, si j'entends'
tusaravit ('tu')	*tusaruvit* ('tu')
tusaravta ('nous')	*tusaruvta* ('nous')
tusaravse ('vous')	*tusaruvse* ('vous').

Les deux modes se distinguent, comme on le voit, par un *a* et un *u*, et on pourrait supposer comme bases modales **tusara(q)* et **tusaru(q)*. Nous ne pouvons que deviner la signification de ces bases, nous supposons cependant que *a* et *u* indiquent si l'action a eu lieu dans le passé ou aura lieu dans le futur. Pour fixer les idées, prenons le verbe *aulisarpoq* 'il pêche'; donc, notre hypothèse est que **aulisaraq* signifie: 'pêche faite dans le passé' et **aulisaruq*: 'pêche faite dans le futur'. De même que *arnama* résulte de *arnaq* (voir p. 8) *aulisarama* et *aulisaruma* sont les résultats de **aulisaraq* et **aulisaruq*, respectivement, auxquels on a ajouté, d'abord la marque du relatif *-m/-p*, et ensuite le suffixe possessif (*aulisaram/ga* > *aulisarama*). Voilà comment la signification approximative des deux modes deviendrait: 'au moyen de la pêche faite dans le passé par moi' (c. à d. 'moyennant ma pêche dans le passé') *et* 'au moyen de la pêche faite dans le futur par moi' (c. à d. 'moyennant ma pêche dans le futur').

La distance entre cette interprétation et la traduction usuelle ne paraît pas insurmontable.

Si notre explication est juste, nous sommes peut-être ici sur la piste de l'étrange phénomène dans diverses langues européennes à savoir que le passé et la cause ainsi que le futur et la condition s'expriment par les mêmes mots (témoins p. ex. angl. *as*, allem. *wenn*).

M. Thalbitzer (1930, p. 327) suppose que les terminaisons transitives (selon nous: terminaisons relatives) du causatif et du conditionnel intransitifs se laissent expliquer si on regarde ces formes comme une espèce de «participes nominaux» qui fonctionnent comme termes secondaires dans une jonction où le terme primaire n'existe plus. M. Hammerich (*Personalendungen* etc. 1936, p. 217) croit comme lui qu'il doit y avoir une ellipse puisqu'un terme secondaire présume la présence d'un terme primaire.

Peut-être M. Schultz-Lorentzen (*Intellectual Culture* etc. 1921, p. 215) a-t-il raison quand il maintient que les formes verbales en question qui expriment temps, cause et condition représentent le terme secondaire dans une jonction où le verbe de la proposition principale est terme primaire. Exemple: *autdlarama* (prétérit) *anordlilerpoq* 'quand je suis parti, il a commencé de pleuvoir'. Il faut cependant observer que le signe *-a*, qui est la marque ordinaire du terme primaire, nous manque ici.

Il est aussi possible que la forme relative (le premier membre de la jonction) puisse paraître seule, de la même manière que le deuxième

membre, ex. *pania*, *takuvâ* etc. et peut-être existe-t-il dans la profondeur de la langue une idée, outre celles nommées p. 1, qui se laisse exprimer par un relatif.

*

Pour finir, précisons les points principaux de notre conception du système casuel et verbal de l'eskimo:

1° Le cas en *-m/-p* (le relatif) est une espèce d'instrumental (cas de l'intermédiaire ou de l'instrument primaire).

2° Les suffixes possessifs sont à regarder comme le relatif des pronoms personnels, et par conséquent leur signification est parallèle à celle du substantif au relatif.

3° Les nons n'ont qu'une série de suffixes possessifs, à savoir, en groenlandais: *-ga/-ra*, *-t*, *-put* et *-se*; les suffixes possessifs relatifs (*arnama*, *arnarpit* etc.) proviennent d'un composé de ces mêmes désinences et du signe relatif *-m/-p*.

4° La 3ᵉ personne n'est pas exprimée dans la langue, ni la personne indépendante, ni la personne dépendante.

Ajoutons encore que le duel n'a été pris en considération qu'une seule fois dans ce traité et que la «4ᵉ personne» n'est point mentionnée. Puisqu'il s'agissait avant tout de démontrer une nouvelle interprétation du cas relatif il a été d'importance de rendre les matériaux aussi clairs que possible.

ANNEXE

tusarpoq	signifie:	'l'action d'entendre'
tusarput	-	'l'action d'entendre accomplie par plusieurs', c. à d. 'plusieurs entendent'
tusarpunga	-	'l'action d'entendre je/mon', c. à d. 'j'entends'
tusarpaq	-	'l'action d'être entendu'
tusarpat	-	'plusieurs soumis à l'action d'être entendus' (outre la signification: 2e pers. indic. trans.)
tusarpâ	-	'l'action d'être entendu par quelqu'un', c. à d. 'il l'entend'
tusarpât	-	'l'action d'être entendu par quelques-uns', c. à d. 'ils l'entendent'
tusarpai	-	'plusieurs soumis à l'action d'être entendus par quelqu'un', c. à d. 'il les entend'
tusarpait	-	'plusieurs soumis à l'action d'être entendus par quelques-uns' c. à d. 'ils les entendent'
tusarpara	-	'l'action d'être entendu par moi', c. à d. 'je l'entends'
tusarpa(t)ka / *tusarpáka*	-	'plusieurs soumis à l'action d'être entendus par moi', c. à d. 'je les entends'
tusarpânga	-	'l'action d'être entendu par quelqu'un je/mon (ma)', c. à d. 'il m'entend'
tusarpâ(t)nga / *tusarpãnga*	-	'l'action d'être entendu par quelques-uns je/mon (ma)'.

BIBLIOGRAPHIE

Francis Barnum: *Grammatical Fundaments of the Innuit Language as spoken by the Eskimos on the Western Coast of Alaska*, Boston and London 1901.

W. G. Bogoras: *Luoravetlanskii (čukotskii) jazyk. (Jazyki i Pis'mennost' Narodof Severa*, Leningrad 1934.)

Otho Fabricius: *Forsøg til en forbedret Grønlandsk Grammatica*. København 1801.

N. F. Finck: *Die Grundbedeutung des grönländischen Subjektivs. (Sitzungsberichte d. Preussischen Akademie d. Wissenschaften*, Berlin 1905.)

L. L. Hammerich: *Personalendungen und Verbalsystem im Eskimoischen. (Det kgl. danske Videnskabernes Selskabs Hist. Filolog. Medd.* XXIII—2, Kbhvn. 1936.)

Louis Hjelmslev: *La Catégorie des Cas I. (Acta Jutlandica*, Aarhus 1935.)

— *La Catégorie des Cas II. (Acta Jutlandica*, Aarhus 1937.)

Otto Jespersen: *Philosophy of Grammar*. London 1924.

W. I. Jochelson: *Zametki o Fonetičeskix i Strukturnix Osnovax Aleutskago Jazyka. (Izvestija Imperatorskoi Akademii Nauk*, S.-P. 1912.)

S. Kleinschmidt: *Grammatik der grönländischen Sprache*. Berlin 1851.

Levy-Bruhl: *L'expression de la possession dans les langues mélanésiennes. (Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*, Tome XIX, Paris 1914.)

I. I. Mesčaninof: *Novoe Učenie o Jazyke*. Leningrad 1936.

Holger Pedersen: *Neues und Nachträgliches. (Zeitschrift f. Vergleichende Sprachforschung (Kuhn's Zeitschr.)*, Gütersloh 1907.)

E. Pétitot: *Vocabulaire Français-Esquimau*. Paris 1876.

Chr. Rasmussen: *Grønlandsk Sproglære*. Kbhvn. 1888.

Knud Rasmussen: *Intellectual Culture of the Copper Eskimos. (Report of the 5. Thule Expedition*, Vol. 9, Copenhagen 1932.)

K. Sandfeld-Jensen: *Sprogvidenskaben*. Kbhvn. 1923.

Hugo Schuchardt: *Über den passiven Charakter des Transitivs in den kaukasischen Sprachen. (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften, Wien, Phil.-hist. Kl.*, Bd. 133, Hft. 1, 1896.)

— *Possessivisch und Passivisch. (Sitzungsberichte der Preussischen Akademie der Wissenschaften*, Berlin, 1921, 2.)

Schultz-Lorentzen: *Intellectual Culture of the Greenlanders*. (Greenland, Copenhagen, 1921.)

— *Det vestgrønlandske Sprog i Grammatisk Fremstilling*. Kbhvn. 1930.

Alf Sommerfelt: *Sur la notion du sujet en géorgien. (Mélanges de Linguistique et de Philologie offerts à Jacq. van Ginneken*, Paris 1937.)

W. Thalbitzer: *Eskimo*. (Fr. Boas: *Handbook of American Indian Languages, Part I*, Wash. 1911.)

— *The Absolutive and the Relative in Eskimo. (A Grammatical Miscellany offered to Otto Jespersen on his Seventieth Birthday*, Copenhagen 1930.)

C. C. Uhlenbeck: *Agens und Patiens im Kasussystem der indogermanischen Sprachen*. (*I. F.* Strassb. 1901, Bd. 12.)

— *Het passive Karakter van het verbum transitivum of van het verbum actionis in taalen van Noord-Amerika. (Verslagen en Mededeelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, VI Reeks, Tweede Deel*, 1917.)

— *Karakteristiek der Baskischen Grammatica. (Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen, Afd. Letterkunde, IV Reeks, 8. Deel*, 1907.)

I. Veniaminof: *Opyt Grammatiki Aleutsko-Lisefskago Jazyka*. Sankt-Peterburg 1846.

COMPTES RENDUS

Steinitz, Wolfgang: *Geschichte des finnisch-ugrischen Vokalismus.* = *Acta Instituti Hungarici Universitatis Holmiensis, Series B. Linguistica* 2. Stockholm 1944. 144 pp. in-8°. Cour. suéd. 9.60.

Le livre de M. Steinitz, — dont les thèses fondamentales ont été publiées déjà en 1942 —, est une contribution importante à l'étude historique du phonétisme finno-ougrien, tant par les résultats concrets que par l'introduction des principes phonologiques dans ce domaine, dominé jusqu'ici par une méthode strictement phonétique.

L'auteur ne traite que du vocalisme de la syllabe initiale. Le vocalisme des autres syllabes est dans les langues finno-ougriennes beaucoup plus pauvre et a été dominé qualitativement par celui de la syllabe initiale, par suite de l'harmonie vocalique, qui date probablement du finno-ougrien commun.

Tandis qu'on n'a pu jusqu'ici distinguer sûrement que les voyelles antérieures du finno-ougrien commun d'avec les voyelles postérieures, M. Steinitz croit avoir fait la preuve du caractère ancien de l'opposition 'voyelle pleine: voyelle réduite', attestée surtout par l'ostiak oriental et par le tchérémisse occidental, dont voici les systèmes:

ostiak (V.-Vj.)				tchérémisse (KB)		
ɔ	*a*	*ɔ̈*	*ä*	*a*		*ä*
o		*ö*	*e*	*o*	*ö*	*e*
u	*i̮*	*ü*	*i*	*u*	*ü*	*i*
ŏ	*ă*	*ŏ̈*	*ə*	*ə̑*		*ə*

Les voyelles ostiakes remontent, d'après l'auteur, telles quelles au finno-ougrien commun, abstraction faite des voyelles pleines antérieures arrondies, qui n'ont des correspondants qu'en vogoul, et de *ă*, qui ne remonte sûrement qu'à l'ougrien commun.

L'opposition 'voy. pleine : voy. réduite' a été abolie en permien (zyriène et votiak), en mordve et en hongrois préhistorique. En hongrois, le système à deux quantités (*a* : *á*, etc.) s'est développé plus tard grâce aux cas d'allongement compensatoire (p. ex. **veri* > *vér* 'sang') et, sans doute, à l'influence du turc de la Volga. En finnois commun, les voyelles réduites sont devenues des voyelles brèves (*u*, *ü*, *i* ou *e*) et ne sont restées distinctes des voyelles pleines correspondantes que dans les positions où ces dernières se sont allongées : avant tout dans une syllabe ouverte, suivie d'une seule syllabe contenant la voyelle originairement réduite *-e-* (en fin de mot *-i*); aux voyelles pleines allongées du finnois correspondent les variantes longues des voyelles pleines de

l'ostiak. Cp. pré-finnois **kŏsę-* 'urine' || **kulma* (**kùlma*) : 'tempe, coin', **kusę-* (**kūsę-*) 'sapin', et finnois *kuse-*, *kulma* || *kuuse-*.

Le système finnois à deux quantités (estonien: *a* : *aa*, *o* : *oo*, *õ* : *õõ*, *u* : *uu*; *ä* : *ää*, *ö*:*öö*, *e* : *ee*, *ü* : *üü*, *i* : *ii*; suomi: *a* : *aa*, *o* : *uo*, *u* : *uu*; *ä* : *ää*, *ö* : *yö*, *e* : *ie*, *y* : *yy*, *i* : *ii*), qui ne reflète qu'indirectement l'opposition 'voy. pleine : voy. réduite', s'est donc développé indépendamment de celui du hongrois, sans doute sous l'influence du baltique. Il est possible que les faits lapons fournissent un témoignage supplémentaire à la faveur de la thèse de M. Steinitz et que le système du lapon commun ait été encore plus proche du type ostiak que ne le laisse voir l'ouvrage de M. E. Itkonen[1], invoqué par M. Steinitz, qui laisse de côté les dialectes méridionaux:

a	
ω	*æ*
o	*e*
u	*i*
ŏ	*ĕ*

En syllabe fermée les voyelles pleines fermées (*u* et *i*) et les voyelles réduites ont dans tous les dialectes donné des voyelles brèves (lpN *u*, *i*, *ǫ*, *â*), opposées aux voyelles non-brèves (demi-longues etc., lpN *a*, *oa*, *æ*, *uo*, *ie*). En syllabe ouverte les voyelles pleines fermées se sont allongées (donnant *uw* et *ij*) et les voyelles réduites ont donné *u* et *i* dans les dialectes méridionaux, tandis que dans les autres dialectes[2] on a le même développement qu'en syllabe fermée.

Nous n'avons pas besoin d'examiner ici les détails de la démonstration de M. Steinitz, d'ailleurs très intéressante; signalons seulement que **i̯* n'a des correspondants différents de **a* que dans les langues ougriennes, permiennes et en tchérémisse. Malheureusement l'auteur a dû se contenter le plus souvent d'indications très brèves et a passé très vite sur les difficultés; la correspondance finnois *uo* (**ō*), en syllabe fermée (*suoltaa*) et en syllabe ouverte devant *a* (*suoja*, *suota*) : lapon *uo* (*čuol'det*, *suoggje*, *čuođđet*)[3], qui est tout à fait irrégulière aussi bien au point de vue quantitatif (en finnois) qu'au point de vue qualitatif, n'est pas citée, etc.

La plupart des correspondances d'apparence irrégulière s'expliqueraient cependant par l'alternance vocalique, dont le finno-ougrien commun aurait connu, d'après l'auteur, les cas suivants:

	voyelles postérieures		antérieures
(1.	pleine ouverte	∼	pleine fermée:)
	a ∼ *i̯*, *a* ∼ *u*, *ɔ* ∼ *u*		*ä* ∼ *i*
(2.	pleine ouverte	∼	pleine mi-fermée:)
	a ∼ *o*		*ä* ∼ *e*
(3.	pleine mi-fermée	∼	réduite:)
	(ougr. *o* ∼ *ă*)		*e* ∼ *ə*
(4.)	*ɔ* ∼ *ŏ*, *u* ∼ *ŏ*		

[1] *Der ostlappische Vokalismus vom qualitativen Standpunkt aus.* Helsinki 1939. V. toute fois l'article de M. Itkonen dans FUF XXIX p. 222 et suiv.

[2] J'ai fait abstraction ici des altérations dialectales ultérieures, en partie très profondes, ainsi que de la question de l'alternance consonantique, qu'on a mise en cause, d'une façon très contestable, pour les dialectes méridionaux.

[3] v. E. Itkonen, *o. c.*, p. 61 et suiv.

L'alternance a donc compris toutes les voyelles dont l'origine finno-ougrienne est assurée, sauf *ŏ̄*, dont les correspondants sont d'ailleurs très réguliers.

M. Steinitz rejette avec raison la mauvaise méthode de ceux qui ont supposé des alternances anciennes simplement pour expliquer les correspondances irrégulières, et bâtit la théorie sur les cas attestés, qui sont surtout fréquents en ostiak oriental, la seule langue finno-ougrienne qui connaisse l'alternance en tant que système régulier.

Le système régulier de l'ostiak oriental ne comprend toutefois que les cas 1. et 3., qui sont en même temps les seuls cas attestés en vogoul. En dehors de l'ob-ougrien et du permien, qui est en général très peu clair et qu'il n'a encore examiné que d'une façon préliminaire et tentative, M. Steinitz ne cite pour l'alternance **a* ∼ **i̯* que trois exemples hongrois peu sûrs, — pour **a* ∼ **u* qu'un seul exemple du tchérémisse occidental (*parem-* '(se)guérir' ∼ *purə̑* 'bon, bien portant'), qui correspond à **a* ∼ **o* (∼ **u*) en tchérémisse orienta (*parem-* ∼ *porə̑* ∼ *purla* 'qui est à droite')[1], — pour **ɔ* ∼ **u* qu'un seul exemple tchérémisse peu sûr, — pour **ä* ∼ **i* aucun, — (pour **ă* ∼ **o* les trois verbes hongrois *hal* 'mourir' ∼ *holt*, *val-* 'être' ∼ *volt*, *alud-* 'dormir; se coaguler (le lait)' ∼ *olt* 'coaguler', qui ont la même alternance en ostiak,) — et pour **e* ∼ **ə* cinq exemples lapons (p. 111, 2.), dont deux se laissent expliquer autrement (no. 4. et 5., lp. mérid.), deux sont moins sûrs[2] et le cinquième (no. 3, mots nettement expressifs) très peu probant, et deux cas de correspondance interdialectale, dont l'un n'a rien à faire avec l'alternance en question[3].

Les alternances **a* ∼ **o* et **ä* ∼ **e* sont en ostiak attestées surtout («hauptsächlich») dans les dialectes méridionaux et septentrionaux (dans la dérivation et dans des formes isolées) et correspondent le plus souvent («meistens») aux alternances **a* ∼ **u* et **ä* ∼ **i* des dialectes orientaux. En dehors de l'ostiak, M. Steinitz cite pour la première l'exemple bien connu fi. *palaa* 'brûler (intr.)' ∼ *polttaa* 'brûler (tr.)', lp *buollet* ∼ *boal'det*, mordve *paloms* ∼ *pultams*, trois autres exemples finnois moins sûrs et deux exemples tchérémisses contestables : KB *ama·lem* (: **a*, qu'on aurait aussi en hongr. *álom* 'sommeil' ∼ *olt*, v. plus haut), (Č *omale·m*), B *umale·m* (? Steinitz : **u*), (JT *mà·lem*), etc. 'je dors' ∼

[1] L'exemple cité p. 112 est très contestable : lpL J, lpN Kt n, Kr n, P (*čâl'bmĕ-*)*gul'bme* 'arcade sourcilière' est probablement un emprunt au finnois (*silmäkulma*), lpN Kr *guol'bme*, id., est peut-être à rapprocher de lpL SG *kuəlᵉme-* 'augenstern', lp Arj., mérid. *guølmie* 'face' (attraction homonymique ?), donc d'origine différente.

[2] no. 1.: lpN Kt *njâlâidâllât* (Friis *njaladallat* ∼ *-daddat*) 'try to swallow something dry by washing it down with a little liquid', qui est peut-être de la même origine que lpN Kr, P *njâladâd'dât* ∼ *-dâllât* 'be very much inclined for something, etc.', n'appartient guère à *njiellât* 'swallow'. — no. 2.: lpN *viednât* 'get overstrained (of sinew), etc.' (lpL J, SG, lpN *viednâm-suodnâ* = lpL SG *va-*) est probablement un emprunt au finnois *venyä*, le correspondant régulier de lpN etc. *vâdnât* '(be able to) be stretched out, etc.'.

[3] lp mérid. Vefs. *ɢi̯e̯tnɛ̯* remonte sûrement à *ǵi̯tnə̑* (sinon, on aurait eu * *ɢi̯è̯n'ɛ̯*), s'il n'est pas à interpréter phonologiquement ainsi (cp. Ess. *gi̯tnə̑*, Rør. *ditnə*), donc le correspondant régulier de lpN etc. *gâdnâ* 'lichen on stones, etc.'.

KB *om*, (Č,) B (JT) *omo* (*o) 'sommeil' est hétérogène et peu clair[1], — dans l'autre la citation est incomplète et tendancieuse: à KB *šar-* (*šà·ram*), U *šor-* (*šora·m*) 'scheissen'; ('besudeln' (Wichmann) — 'zum Stuhl gehen, Durchfall haben' (Ramstedt)) il faut en premier lieu comparer, non pas KB *šor* '(der Schmutz,) Kot'(Ramstedt) (— 'schutt, stäubchen, schmutz' (Wichmann))[2], mais KB *šər* (pas cité), U *šur* (cité) '(scheisse, dreck,) kot' (Wichmann[3]) (— 'der Kot, Unrat, Dreck' (Ramstedt)), donc «fi.-ougr. *a ~ *ŏ», alternance qui ne rentre pas dans les cadres de M. Steinitz.

L'existence simultanée des alternances 1. et 2. ne semble donc pas prouvée d'une façon convaincante.

Les alternances 4. sont attestées (d'une façon irrégulière) dans tous les dialectes ostiaks. Des autres langues M. Steinitz cite pour l'alternance *u ~ *ŏ quelques exemples permiens, deux exemples hongrois et un exemple tchérémisse pas trop sûrs, une correspondance interdialectale laponne très peu convaincante et l'exemple finnois bien connu *uusi* 'nouveau' ~ *utele-* 'être curieux (de)', qui se laisse cependant expliquer par les règles d'allongement de l'auteur (*utele-* n'est pas dissyllabique, donc pas d'allongement, cp. *ikene-* avec la voyelle pleine fi.-ougr. *i). Pour *ɔ ~ *ŏ il cite l'exemple le plus beau de la collection : ostiak Kon. (Syn.) *χutəm* 'trois' ~ *χŏtmət* 'le troisième', que l'on retrouve en lpN (etc.) *goalmad* 'le troisième' ~ *gọl'bmâ* 'trois'; l'ostiak Sur. a cependant l'alternance *ɔ ~ *u (*koʌəm* ~ *kuʌmət*), que l'on retrouverait en permien, zyr. *kojmed* 'le troisième' ~ *kujim* 'trois'.

Il est important, comme le dit M. Steinitz (en exagérant un peu), «dass wir in einer ganzen Reihe von Fällen in mehreren fiugr. Sprachen in der gleichen Wortfamilie den gleichen fiugr. Wechsel feststellen können» (p. 19), mais c'est dommage que la répartition des voyelles alternantes (et des alternances) ne soit pas la même dans le seul cas attesté dans des langues très éloignées l'une de l'autre, et grammaticalement bien défini. En effet, M. Steinitz ne se soucie de la répartition que dans l'ostiak oriental, où les alternances régulières apparaissent dans les thèmes nominaux (voyelles alternantes dans la déclinaison possessive : 1. *u*, *i*) et verbaux (voy. altern. dans le parfait : 1. *u*, *i*, — dans l'impératif : 1. *i̯*, (*ɔ* ~) *u*, *i* et 3. *ă*, *ə*) qui sont monosyllabiques ou dissyllabiques à la première syllabe ouverte et à la deuxième syllabe fermée par une seule consonne précédée de *ə*, c'est à dire, les thèmes originairement dissyllabiques et ceux qui ont eu, au cours de l'évolution, une structure phonologique identique : *kat* 'maison' (fi. *kota*) ~ *kutəm* 'ma maison', (*χutəm*, v. plus haut), Trj.[4] *åγət-* 'vomir' (lp. *vuok'se-*) ~ *uγtəm*, parf. ~ *i̯γta*, impér., *laləm-ta* 'voler (stehlen)' (fi. *sala*, *salata*) ~ *lulməm* ~ *li̯lma*. Puisque l'alternance dans la première syllabe a évidemment été liée aux thèmes (monosyllabiques et originairement) dissyllabiques, il est tout à fait illégitime de l'invoquer pour expliquer des correspondances irrégulières comme hongr. *nyúl*

---

[1] cp. Ö. Beke, *FUF* XXIII, p. 70.

[2] emprunt tchouvache, qui a *o* dans tous les dialectes et qui signifie 'schmutz, unrat, kot' dans les uns, 'sumpf' dans les autres, d'après M. Beke, *l. c.*

[3] qui donne les deux formes dialectales ensemble en renvoyant à *šà·ram*.

[4] Karjalainen, *Zur ostjakischen Lautgeschichte*, 1905, p. 238.

'lièvre', mordve *numolo* — lp. *njoammel* — zyr. *ńimal* (p. 55: fi.-ougr. **u* — **ɔ* — **ŏ*), dont le thème (cp. samoyède your. *ńāwa*, etc.) a certainement été suffixé (**-la*) déjà en finno-ougrien commun[1]. Tant que les conditions des alternances et des «Wechselübergänge», auxquelles recourt assez souvent l'auteur pour se tirer des difficultés, et la raison de la généralisation de telle ou telle voyelle alternante ne sont pas indiquées, la théorie de M. Steinitz, qui permet d'expliquer à peu près quoi que ce soit, ne peut pas nous convaincre tout à fait.

Il ne faut, bien entendu, ni nier la possibilité d'alternances de date finno-ougrienne commune, ni exiger l'explication de l'origine des alternances finno-ougriennes, qui restera peut-être obscure à jamais, mais il ne va pas de soi que les cas attestés soient tous anciens. Il est remarquable que les alternances soient attestées surtout dans les langues où le vocalisme des syllabes non initiales est le plus altéré et où les correspondances interdialectales sont le plus compliquées[2]. Le système de l'ostiak oriental semble bien archaïque, — dans le chapitre V: *Zum uralischen Vokalismus*, qui ne contient toutefois que des observations assez superficielles et provisoires, l'auteur le fait même remonter en principe à l'ouralien commun —, mais on a des difficultés à croire que tout se laisse expliquer par une seule langue, que ce soit l'ostiak ou le finnois.

Il faut espérer que M. Steinitz reviendra sur les questions qu'il a dû laisser de côté et qu'il citera et discutera plus explicitement, sans être gêné par le manque d'espace, le pour et le contre de la théorie, qui est vraiment une des meilleurs qui aient été avancées jusqu'ici.

Le beau livre de M. Steinitz se termine par des observations très interessantes sur les systèmes vocaliques des langues voisines aux langues finno-ougriennes. Parmi les langues turques seules celles de la Volga connaissent des voyelles réduites; le tchouvache en connaît deux, tout comme le tchérémisse de montagne (KB) voisin:

	a		*ä*	
u		*i̮* *ü*		*i*
—	—	—	—	—
	ə		*ə*	

tandis que le tatare de Kasan en connaît deux d'arrondies de plus (cp. l' *ŭ̈* du tchérémisse commun).

Le système du vieux russe est encore plus près de celui du finno-ougrien commun et presque identique à celui du tchérémisse KB:

a		*ě*
o		*e*
u	*y*	*i*
—	—	—
ъ		*ь*

Tant qu'elles ne sont pas tombées, les voyelles réduites *ъ* et *ь* ont plus tard coïncidé avec les voyelles pleines mi-fermées, en russe aussi bien qu'en mordve commun, *ě* et *e* ont coïncidé, de même que *ä* et *e* (restées distinctes en mordve Mokcha) en mordve Erza, et *y* est devenue une variante combinatoire de *i* par suite de l'établissement de l'opposition consonantique 'palatalisée : non-palatalisée', de façon que le

---

[1] lp. mérid. *šńoåm$_{<}$ə* est sans aucun doute une forme récente, abréviation hypocoristique de *ńoåmələ*, id.

[2] Karjalainen, *o. c.*, p. 267, s'abstient de répondre à la question des conditions d'apparition des alternances en ostiak commun, tant que l'évolution du vocalisme de la deuxième syllabe ne sera pas éclaircie.

système vocalique (tonique) du russe actuel est identique à celui du mordve Erza, qui connaît également la dite opposition consonantique:

	a	
o		*e*
u		*i*

Tandis qu'il s'agit, dans le cas des systèmes turcs et mordves, d'une influence évidente de la part du finno-ougrien et du russe resp., la conformité des systèmes vieux russe et finno-ougrien, qui n'est guère fortuite, est plus difficile à interpréter, étant donné que l'opposition vocalique 'pleine : réduite' est commune à toutes les langues slaves anciennes, mais ne se trouve pas dans les autres langues indo-européennes. Ce fait curieux, que je m'abstiens avec l'auteur de vouloir expliquer, rappelle l'association (Sprachbund) eurasiatique de M. Jakobson (à qui le livre est dédié), l'opposition vocalique étant toutefois géographiquement plus restreinte que la 'Verknüpfung der Monotonie mit der Eigentonkorrelation der Konsonanten'[1]. Il est curieux également de noter que l'opposition vocalique en question est plus ancienne, aussi bien en slave oriental qu'en finno-ougrien (mordve etc.), que l'opposition générale des consonnes palatalisées et non-palatalisées[2], le finno-ougrien ayant eu, semble-t-il, une série palatale (*ć — ś — ĺ — δ' — ń*), opposée à la série cacuminale (*č̣ — ṣ̌ — ḷ — r — ṇ*) et à la série dentale (*t — s — l — δ — n*), mais pas de labiales ni vélaires palatalisées (*p — β — m, k — γ — η*).

On voit que M. Steinitz ne manque pas d'attirer l'attention sur les explications possibles[3]. Son livre n'enrichit pas seulement la linguistique finno-ougrienne, mais il est aussi d'un grand intérêt général.

Knut Bergsland (Oslo).

Hjelmslev, Louis: *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*. Copenhague (Munksgaard) 1943. Cour. dan. 6.—. Extrait de: *Festskrift udgivet af Københavns Universitet* nov. 1943).

On n'exagère pas en disant que le problème de la langue — le mot langue pris dans un sens très large — est le problème central de la logique moderne. Beaucoup de linguistes ont pu s'en rendre compte en parcourant les œuvres des logisticiens des vingt dernières années, qui examinent en détail les problèmes touchant le signe et les systèmes de signes. Ces tendances de la pensée contemporaine ne peuvent pas ne pas intéresser les linguistes qui étudient ces systèmes de signes qu'on appelle langues, au sens ordinaire du mot. Mais on ne peut pas parler d'un contact, encore moins d'une collaboration — qui pourtant serait assez naturelle — entre les logisticiens d'une part et les linguistes de l'autre. Le caractère technique des recherches logistiques représente un obstacle difficile à surmonter pour la plupart d'entre nous, et les logisticiens

---

[1] *TCLP* 4, p. 238.

[2] qui se trouve aussi en lapon méridional, développée par suite de l'altération profonde du vocalisme (umlaut) relativement récente.

[3] cp. l'explication des quantités hongroises et finnoises (v. plus haut) et l'observation de l'identité au point de vue qualitatif des systèmes vocaliques très particuliers du permien et du samoyède yourak, langues voisines: *a o ẹ e, u ị i* (p. 132, note 5).

sont certainement désemparés en présence de la complexité des faits linguistiques, de l'irrationalité des systèmes linguistiques et aussi, on le comprend, des méthodes subjectives et flottantes de la linguistique traditionnelle. Il y a bien des logisticiens qui ont fait des efforts méritoires pour aborder les langues historiques avec leurs propres méthodes, mais les résultats sont pour nous singulièrement décevants[1]. Tous ces efforts, selon nous, souffrent d'un défaut fondamental. Ces savants aperçoivent bien la différence entre les systèmes de signes de la logique et des mathématiques, et ceux des langues historiquement données, et nous disent souvent des choses très justes sur la nature alogique des langues. Mais ils ne voient pas ce que ces langues ont de spécifique dans leur structure, ils étudient la langue du dehors, comme le psychologue ou le sociologue peuvent l'étudier, en y voyant un réservoir inépuisable de matériaux pour leurs sciences respectives. Ces efforts montrent que jamais une théorie linguistique, capable de satisfaire les linguistes, ne pourra sortir d'une application mécanique des méthodes employées dans la logistique, mais qu'elle devra être basée sur les méthodes qui naissent du travail même des linguistes. Mais une connaissance des principes de la logistique et de la philosophie qui s'en inspire, fournira des armes redoutables à celui qui entreprendra d'établir une théorie linguistique. Une telle théorie formalisée au maximum trouvera la place qui lui revient dans une science sémiologique plus générale, dont la logique formelle ferait également partie.

Le livre nouveau de M. Hjelmslev est une introduction générale aux problèmes fondamentaux de la linguistique, ceux qui en partie sont communs à toute science sémiologique, et il représente une vigoureuse tentative de délimiter l'objet d'études appelé langue par rapport aux objets d'études qui ne sont pas des langues. On découvre sans peine, et l'auteur le signale lui-même, l'influence très forte que la pensée logistique a exercée sur l'auteur. Cette influence n'a d'ailleurs fait que renforcer les idées maîtresses dont l'auteur s'est fait le champion depuis de longues années, et elle l'a certainement aidé à leur donner une expression encore plus nette. Ce livre nous donne l'exposé le plus complet d'une théorie qui s'esquisse déjà dans les *Principes de grammaire générale*, publiés en 1928. Déjà dans ce livre il pose avec netteté le problème qui pour lui est resté le problème central de la linguistique : celui de la forme. La forme immatérielle est distinguée et de l'expression et du contenu, et dès ce livre de début l'auteur accentue la nécessité d'une méthode objective, s'appuyant sur une théorie toute formelle de la langue, qui nous permettrait de décrire tous les systèmes particuliers, quelle que soit leur structure.

L'auteur part de la thèse qu'à chaque texte correspond un système par lequel on peut analyser et décrire ce texte à l'aide d'un nombre limité d'éléments constants. Ces éléments apparaissent dans des combinaisons de toute sorte, il est par conséquent possible de les grouper en classes d'après les combinaisons qu'ils admettent. Par une théorie linguistique il comprend un ensem-

---

[1] Je rappelle entre autres le livre intéressant à bien des égards de Josef Schächter, *Prolegomena zu einer kritischen Grammatik*, Wien 1935, et l'article d'Olav Næss, *Versuch einer allgemeinen Theorie der Aussagen*, publié dans *Norsk Tidsskrift for Sprogvidenskap*, XI, Oslo, 1939.

ble de prémisses exclusivement formelles et de théorèmes qui s'en laissent déduire, qui nous permette d'établir un calcul général de toutes les combinaisons possibles. Cette théorie se présente comme un système de définitions arbitraires et de théorèmes, où les seuls termes indéfinis sont extrêmement généraux, si généraux que leur analyse relève plutôt de la logique et de la théorie de la connaissance que d'une science particulière comme la linguistique. Il faut évidemment qu'une telle théorie satisfasse à certaines conditions élémentaires, elle doit être exempte de contradictions, elle doit être cohérente et comporter un minimum de métaphysique. Cette théorie est, par sa nature même, invérifiable et irréfutable. Elle n'a par conséquent de valeur pour le linguiste, dans son travail sur des faits concrets, que si elle lui permet d'atteindre des résultats, si elle lui donne les moyens de décrire d'une façon complète tout système de langue historiquement donné. La théorie doit, comme le dit l'auteur, être adéquate à son objet. Parmi le nombre illimité de théories possibles, certaines peuvent se montrer applicables aux langues données. Parmi celles-ci il y en a nécessairement une de définitive. C'est la théorie la plus simple. Le problème de la connaissance dans la linguistique se réduit dans une certaine mesure à trouver des méthodes pour décrire les dépendances variées entre éléments et classes d'éléments que l'analyse nous fait poser. Comme une conséquence de ces thèses, la notion de la fonction devient une notion fondamentale. Ces fonctions sont seules accessibles à la connaissance scientifique, laquelle ne s'occupe que de structures et non pas de choses *an sich*. La notion de fonction rend possible l'analyse du signe et des rapports entre les deux plans de la langue, le plan de l'expression et le plan du contenu. Comme ces deux plans sont définis formellement par leur solidarité, indépendamment de leur «substance», les noms qu'on leur donne sont, du point de vue théorique, arbitraires. Toute cette partie du livre est pleine d'idées intéressantes et d'observations pénétrantes. Je signale la fine remarque, à la page 43, selon laquelle les langues ne se laissent pas décrire uniquement comme des systèmes de signes, elles sont avant tout des systèmes de «figures» qu'on peut utiliser pour former des signes — chose qu'on oublie souvent en parlant de la langue. L'introduction de la notion de langues connotationnelles, notion complémentaire de la notion de métalangues des logisticiens, me semble très ingénieuse. Elle permet l'analyse et la description toute formelle des faits de style et d'expressivité et, de cette façon, de rendre compte de ces structures particulières qui se superposent pour ainsi dire à la structure logique de la langue.

Il ne saurait être question de donner ici un compte-rendu de l'ouvrage. Il est également difficile d'en donner une critique détaillée : celle-ci risquerait de tomber à faux, car chaque détail dans une telle œuvre ne peut être compris que comme parti d'un tout cohérent. L'introduction de toute une terminologie nouvelle est inéluctable dans un travail de ce genre, mais pour se familiariser avec les nouveaux termes et pour opérer librement avec eux, il faut un certain entraînement qui exige du temps et de la réflexion. L'auteur donne, p. ex., une définition formelle du terme «solidarité», c'est l'interdépendance entre les termes d'un texte, donc un terme appartenant à la syntagmatique. Lorsque l'auteur parle plus loin de la solidarité entre la fonction et (la classe de) ses termes (p. 44) et de la solidarité entre le plan de l'expression et celui du contenu

(p. 45), faut-il entendre ce terme dans le sens défini, ce qui serait surprenant, ou bien dans le sens non technique du mot ? Pour un linguiste qui n'est pas en même temps logicien — nous sommes dans ce cas — il est également difficile de se convaincre *stante pede* de la légitimité des déductions à partir des prémisses données. Ainsi la possibilité de donner une définition purement formelle de la notion de réalisation (p. 37) ne me parait pas évidente. L'auteur lui-même est très optimiste quant à la possibilité de libérer sa théorie de toute «métaphysique», et ses efforts dans cette direction sont certainement louables, et je pense qu'il a réussi sur beaucoup de points. Il pense aussi que la linguistique peut se passer complètement d'axiomes et de termes indéfinis particuliers à la linguistique. Sur ces points j'aimerais mieux réserver mon jugement jusqu'à ce que je voie ce qui arrive quand on applique la théorie exposée à l'analyse d'un état de langue donné.

Le livre de M. Hjelmslev ne prétend pas répondre à toutes les questions particulières qu'aimerait à poser un linguiste, d'autant plus qu'il nous promet de donner une suite à cette introduction qui traitera de la structure générale des systèmes grammaticaux. On peut s'attendre à ce que l'auteur y définisse son attitude envers tout un ensemble de problèmes d'apparence pratiques, mais qui semblent d'un intérêt théorique très grand quand on y réfléchit. Je pense surtout aux rapports entre la méthode déductive et empirique que l'auteur nous a exposée dans le livre présent, et les procédés que suit *en fait* le linguiste quand il se propose d'analyser et de décrire une langue jusqu'ici inconnue. Il doit nécessairement commencer par faire l'inventaire des éléments significatifs qui reviennent toujours identiques à eux-mêmes dans des combinaisons variées et dont le nombre est limité, quelle que soit l'étendue des textes étudiés, bien que souvent très grand. Ces éléments se répartissent le plus souvent en deux classes, qu'on appelle sémantèmes et morphèmes. Avec cet inventaire en main, le linguiste est prêt à enregistrer et à analyser toutes les combinaisons où ils entrent, et il lui sera possible de cette manière de donner une description purement fonctionnelle et formelle du système linguistique supposé par le texte. Je ne sais pas si c'est cette méthode que M. Hjelmslev qualifie d'inductive. Parfois il semble bien lui-même supposer ce procédé (p. 10, p. ex.), ailleurs il semble supposer une analyse qui procède du tout inanalysé, établissant des classes du type 'période', pour arriver ensuite aux 'phrases', puis aux 'mots'. S'il veut par là décrire ce que fait le linguiste, je ne peux pas le suivre, car un tel procédé me semble absolument impraticable. S'il veut simplement indiquer que du point de vue logique l'analyse précède la synthèse, pas d'objections. Mais le procédé de fait, que j'ai indiqué sommairement, suppose que le linguiste identifie des éléments qui n'ont tous qu'une existence éphémère *hic et nunc*. L'auteur signale la présence du problème de l'identité en linguistique, et veut, semble-t-il, l'éliminer par la définition d'une méthode qui permet de réduire deux grandeurs à une seule (p. 56). Je me rends bien compte de la difficulté qu'il y a à définir d'une façon formelle le concept d'identité, mais je ne crois pas qu'on puisse l'escamoter si facilement. Toute la discussion de l'auteur sur les variantes et les invariantes semble contenir d'une façon implicite cette notion d'identité. Ce problème est assez théorique, parce que le linguiste fait ces identifications dans son travail pratique sans

aucune difficulté et sans se rendre compte même qu'il y a là un problème. L'établissement des inventaires de toutes les grandeurs de même nature est important dans la théorie de l'auteur, comme on le voit à la page 38 et sqq. Mais la méthode de l'auteur implique-t-elle la possibilité de faire l'inventaire de toutes les propositions principales et de toutes les propositions subordonnées d'une langue? Cela est évidemment une tâche impossible, ces unités étant en effet en nombre illimité. Si leur nombre était limité, il faudrait les interpréter comme des signes uniques, et les «mots» dont elles se composent, comme des «figures». Je ne peux donc attacher un sens précis au mot inventaire tel qu'il est employé ici par l'auteur.

Je ne voudrais pas qu'on prenne ces remarques critiques pour des objections touchant le fond du livre. Il ne faut y voir que le résultat des réflexions que sa lecture a provoquées. Des malentendus sont faciles lorsqu'on se trouve en présence d'une terminologie nouvelle. Je pense qu'une critique définitive de la théorie de M. Hjelmslev ne pourra être faite que quand nous disposerons aussi de la suite à l'introduction qu'il nous promet. Je voudrais surtout voir la théorie appliquée à l'analyse d'un état de langue donné, pour juger si la théorie est vraiment «adéquate à son objet», et si toutes les notions introduites par l'auteur nous rendent un service réel. Alors seulement on verra s'il est possible de se passer de prémisses particulières à la linguistique, comme le pense l'auteur. Ces réserves faites, je suis certain que le livre de M. Hjelmslev, en dépit de la brièveté, marque une date importante dans l'histoire de la linguistique générale. Je prévois aussi des réactions très nettes contre le livre, dues surtout, peut-être, à des préjugés contre le terme «formel». Une théorie formelle de la langue ne nous éloigne cependant pas de la réalité vivante du langage, mais elle nous donne, parce que formelle, les outils pour saisir cette réalité dans ce qu'elle a de saisissable, sa structure formelle.

C'est un livre à relire et à méditer. La terminologie nouvelle, le caractère abstrait de l'exposé, l'absence d'exemples concrets qui constitueraient des haltes reposantes pour l'esprit du lecteur harassé par la logique inexorable de l'auteur, sont autant d'obstacles à une lecture superficielle et à une assimilation des méthodes exposées. Le livre aura certainement ses admirateurs et ses partisans, comme ses critiques et ses adversaires. Souhaitons qu'il se trouve quelqu'un de compétent pour en donner une critique positive et approfondie. Aucun linguiste qui s'intéresse aux problèmes généraux, ne pourra le lire sans être impressionné par la vigueur du raisonnement, la netteté de l'exposé et surtout par le courage dont l'auteur a fait preuve en n'hésitant pas à s'attaquer de front aux problèmes les plus ardus de notre science.

Hans Vogt (Oslo).

CHRONIQUE

FAITS DIVERS

M. A. V. Isačenko, actuellement professeur à l'Université de Bratislava, nous annonce la fondation du *Cercle linguistique de Bratislava*, qui poursuit les mêmes buts que les autres Cercles linguistiques du monde et se considère comme organisation-soeur de celles-ci. Le Cercle envisage la publication d'une série périodique de *Bulletins*, publiés en anglais, russe et français et visant à informer les linguistes intéressés sur son activité scientifique. Il envisage en outre la publication d'un périodique intitulé *Recueil linguistique*. Adresse du Cercle: 7, Štúrova, Bratislava.

M. Roman Jakobson, actuellement professeur à l'Université Columbia (New-York), nous annonce la fondation du *Cercle linguistique de New York*. Président: Henri F. Muller. Vice-présidents: Louis H. Gray et Roman Jakobson. Secrétaire et trésorier: Wolf Leslau. Directeur des publications: Pauline Taylor. L'organe du Cercle est la revue *Word*, publiée en anglais et en français, et paraissant à raison de trois fascicules par an. Adresse du Cercle: 66, Fifth Avenue, New York 11, N. Y.

DÉCÈS 1939—46

Ch. Bally (Genève). Matteo Bartoli (Turin). Giulio Bertoni (Rome). Franz Boas (New York). Renward Brandstetter (Lucerne). Viggo Brøndal (Copenhague) (cf. ici-même, vol. III, p. 1—4). Ernst Cassirer (Gothembourg). S. P. Cortsen (Elseneur). Jacques Damourette (Paris). Sigmund Feist (Berlin). J. Fraser (Oxford). Louis Gauchat (Zurich). J. van Ginneken (Nimègue). A van Hamel (Utrecht). Oldřich Hujer (Prague). Otto Jespersen (Copenhague) (cf. ici-même, vol. III, p. 119—30). Norbert Jokl (Vienne). T. E. Karsten (Helsinki). J. M. Kořínek (Bratislava). E. Kruisinga (La Haye). George van Langenhove (Gand). Lucien Lévy-Bruhl (Paris) (cf. ici-même, vol. I, p. 138-41). J. A. Lundell (Upsal). Bronisław Malinowski (Londres). Henri Maspero (Paris). Vilém Mathesius (Prague). Carl Meinhof (Hambourg). Paul Passy (Paris). Paul Pelliot (Paris). Hugo Pipping (Åbo). Jean Przyluski (Paris). E. Denison Ross (Londres). Kr. Sandfeld (Copenhague) (cf. ici-même, vol. IV, fasc. 3). Alb. Sechehaye (Genève). Edward Sapir (New Haven, Conn.) (cf. ici-même, vol. I, p. 76—7). Ed. Schwyzer (Berlin). Theodor Siebs (Greifswald). Marie-Louise Sjoestedt (Paris). József Szinnyei (Budapest). Rudolf Thurneysen (Bonn). N. van Wijk (Leyde) (cf. ici-même, vol. II, p. 108—10). Johan Vising (Gothembourg).

Achevé d'imprimer le 12 juillet 1948.

THE FUNDAMENTAL DEFINITIONS OF THE THEORY OF LANGUAGE

by ALAN S. C. ROSS (Birmingham)

The definition of the fundamental linguistic concepts — sentence, word, part of speech, morpheme and phoneme — has always been regarded as extremely difficult. The present article is an attempt to provide an approach whereby a rigid definition of those concepts whose definition is desirable might be attained. A necessary preliminary is a brief examination of the difficulties that arise.

It is clear that language can be regarded from two aspects — a sound-aspect and a sense-aspect.

From the sound-aspect, language can be regarded either physiologically (how the speech-sounds are produced by a speaker) or acoustically (how they sound to a hearer). Philologists have preferred the physiological ("phonetic") point of view.

The sense-aspect of language gives rise to difficulties. It may well be possible to give a definition which will distinguish between word and morpheme in a particular language. Thus, in the English expression *the man's house*, it is usual to regard *man* as a word and *'s* as a morpheme. But, even in English, some difficulty is caused by the status of the *'s* in *the man I saw yesterday's house*. It has not been possible to make a distinction between word and morpheme which is applicable to all languages.

Attempts to divide words into classes (parts of speech) have been still less satisfactory. This is due partly to the fact that this classification originated with the Greeks, passed thence to the Romans and so became part of European tradition. It is thus a classification intended for Indoeuropean languages and is often not suitable for other languages. Thus Hungarian *ház-unk* 'our house' beside *vár-unk* 'we wait' (*ház* 'house', *vár* 'to wait', *-unk* suffix of the first person plural) shows that the distinction between verb and noun has not always been as clear-cut in Hungarian as it is in Latin.

Philologists have usually attempted to make a distinction between sentence and word by contrasting a completeness in the former with an incompleteness in the latter. There certainly appears to be a difference of this nature between *the man went away* and *man*. But a satisfactory definition of the sentence has not proved possible. One well-known difficulty may be instanced: elliptical sentences (such as *if I catch you doing that again* —) are necessarily incomplete.

It is not difficult to explain the nature of phonemes by means of examples. The *h* of Japanese *hati* 'from' is different, both physiologically and acoustically, from the *h* of Japanese *hito* 'one' (the first — [h] — is pronounced similarly to the *h* of English *house*, the second — [ç] — similarly to the *ch* of German *chemie* 'chemistry'). However, no two Japanese words are distinguished solely by the difference [h] : [ç]. But in Norwegian this same difference [h] : [ç] does appear as the sole means of distinguishing two words; thus *h* (pronounced [h]) in *høre* 'to hear', contrasted with *kj* (pronounced [ç]) in *kjøre* 'to drive'. The difference [h] : [ç] is said to be a difference between phonemes in Norwegian and not to be a difference between phonemes in Japanese. To take a further example: the difference [k] : [t] is phonematic in English (*kin* : *tin*), whereas the difference (appreciable both physiologically and acoustically) between the two *k*-sounds of the word *kingcup* is not phonematic in English (for there is no pair of English words distinguished solely by it). The phoneme, however, is at present without a satisfactory definition. As an example of an unsatisfactory definition of the phoneme I may cite one which was popular with Russian, Czech and Polish philologists in the period preceding the present war — that due to Shcherba[1] which runs (in translation): — "We shall define a *phoneme* as a presentation, existing in a given language, of a sound of the language which is capable of being associated with meaning-presentations and of differentiating words".

It seems then that the concepts of the Theory of Language discussed above at present lack rigid definitions. The following outline is an attempt to reach more satisfactory definitions of the essential concepts.

An *utterance* may be defined as the speech-sounds made by a normal monoglot individual between two deliberate periods of silence,

---

[1] See Polivanov, *Vvedenie v jazykoznanie dlja vostokovednykh Vuzov*, p. 217.

each period being longer than a certain arbitrary length of time. (By the use of the word "normal" the speech of young children, aphasiacs, imbeciles etc. is excluded; and it is necessary that the periods of silence should be long enough to exclude the minute periods of silence between the speech-sounds of continuous speech). We next consider all the possible pairs of utterances of this individual and arrange them tetrachorically in the following classes: —

A) Sound-identical and sense-identical
B) Sound-identical and sense-different
C) Sound-different and sense-identical
D) Sound-different and sense-different.

Of these classes, Class A (sound-identical and sense-identical) is trivial. The majority of all possible pairs of utterances clearly belong to Class D (sound-different and sense-different). Class B (sound-identical and sense-different) is rare in English — *He rowed* (*rode*) *from Iffley to Oxford* might serve as an example; this class must necessarily be rare in all languages. Indeed the great achievement of philologists of the Gilliéron school has been, in effect, to show how languages will not "tolerate" too high a frequency of Class B. In languages with a large number of homonyms too high a frequency of Class B is avoided — in Chinese, for instance, by the use of classifiers and compounds of the *look-see* type. Class C (sound-different and sense-identical) is also comparatively rare in English. It can arise from the morphology (e. g. *I was looking at these fish*(*es*)) or as a consequence of a pair of perfect synonyms (e. g. *I don't like this sort* (*kind*) *of cake*). It may be noted that those differences between synonyms usually called connotational (as between *father* : *dad* : *daddy* : *pa*) will not result in the ascription of a pair of utterances to Class C.

We are next concerned with a small sub-class of Class D (sound-different and sense-different), namely with pairs of utterances which are sound-similar and sense-different, and, particularly, with the least possible differences apparent in pairs of the sub-class. These minimal differences may be classified as follows: —

1) Minimal differences of (*a*) "stress", (*b*) "intonation", or (*c*) stress and intonation. Thus: —

(*a*) As between the spoken English sentences (stress indicated by spaced type) (I) *Romulus founded Rome*; (II) Romulus *founded Rome*; (III) *Romulus* founded *Rome*; (IV) *Romulus founded* Rome.

(*b*) As between the two Norwegian sentences *det er bønner* and *det er bønder* which, when spoken, differ only in the intonation of their third words — they mean ‘those are beans’ and ‘those are farmers’, respectively (note that *nd* and *nn* are pronounced the same in Norwegian).

(*c*) As between the plain statement *Romulus founded Rome* and the incredulous Romulus *founded Rome?* (both in spoken English).

2) Minimal differences which do not belong to (1), as between *the cat is on the mat* : *the rat is on the mat.*

It is certainly possible to give a rigid definition (either physiological or acoustic) of the terms "stress" and "intonation". The second type of minimal difference is clearly a difference between phonemes. A phonematic minimal difference may thus be defined as a minimal difference between two sound-similar and sense-different utterances which is not a difference of stress, intonation or stress and intonation.

The second, phonematic, type of minimal difference is essentially a difference between speech-sounds. Let us suppose that a speech-sound is uniquely determined by m data physiologically and by n data acoustically. Then any speech-sound can be represented physiologically by a point in an m-dimensional domain, and acoustically by a point in an n-dimensional domain. Consider now the aggregate of the speakers of a language and all the possible sound-similar and sense-different pairs of utterances of these speakers which are minimally differentiated by Type 2 differences. For each pair of utterances we can plot two points in the m-dimensional domain and two points in the n-dimensional domain, and, in each of the domains, we can join these pairs of points by lines. Since speakers of the same language speak in approximately the same way, it is clear that we shall be confronted, in both the domains, by bundles of lines joining clusters of points. The bundles of lines will represent the minimal Type 2 differences (the "phonematic oppositions", as they have been called) and the clusters of points the phonemes themselves.

In the above the term "a language" has been left undefined of set purpose. As has long been realised, the term is an arbitrary one. If we were to consider any two monoglot individuals, A and B, we could, theoretically, define the "mutual intelligibility factor (M.I.F.) of A and B" as the mean of A(B) and B(A), where A(B) is the ratio of those possible utterances of A which are intelligible to B to the total number of A's possible utterances and B(A) is defined similarly.

If the M.I.F. of two individuals is near to unity we say that they speak the same language (as in the case of two English speakers of the same environment); if it is near to zero, we say that they speak different languages (as in the case of an Englishman and a Finn). The value which the M.I.F. must attain before two individuals can be said to speak the same language is of course at our choice and there are indeed many inconsistencies in practice. Thus the M.I.F. for a speaker of Somerset dialect and a speaker of Fife dialect (two dialects of the same language, English) would certainly be smaller than the M. I. F. for the speaker of a Dutch dialect and a speaker of a neighbouring Low German dialect (two dialects of different languages, Dutch and Low German). In general a much higher M.I.F. would seem to be demanded for two speakers of well-known languages (e. g. those of Europe) than for two speakers of exotic languages (e. g. the Indian languages of South America). Thus it is usual to refer to "the Samoyede dialects", whereby we should be led to infer that the M.I.F. for two speakers of any two of the Samoyede dialects would be near unity. In fact this would certainly not be the case, for the dialects are extremely divergent; hence the term "the Samoyede languages" would be preferable.

It seems then that it is not possible to define the concepts *sentence*, *word*, *morpheme* and *part of speech* in such a manner as to apply to all languages. The concepts *utterance*, *stress*, *intonation* and *phoneme* seem however to be capable of definition.

There remains the consideration of what future research-work would be profitable in this field. Here two points deserve especial mention.

First, the physiological point of view has been emphasised at the expense of the acoustic one. This could be remedied.

Second, the study of the phoneme would seem to be profitable. This study has only just begun, for the phoneme is a comparatively recent concept. There are many points of phonematology for which we have at present insufficient data; in some cases we may perhaps put forward tentative suggestions. The following may serve as examples: —

(1) It is clear that, if a language have n phonemes, it can, theoretically, have $\frac{1}{2} n (n - 1)$ phonematic oppositions; it seems however that the actual number of phonematic oppositions always falls far short of this theoretical maximum.

(2) The *load* on a phonematic opposition may be defined as the

number of possible pairs of utterances distinguished solely by that opposition. The distribution of the loads of a language over the oppositions requires investigation.

(3) It has sometimes been suggested, in effect, that there is a tendency for the number of phonematic oppositions of a language to be maintained. In English, the so-called Tudor vowel-shift would appear to be an example supporting this view. In the XIVth century the word *heed* was pronounced [he:d] (with the [e:] of German *see*) and the word *hide* was pronounced [hi:d] (identical with the present Scottish pronunciation of *heed*). During the XVth century a sound-change manifested itself whereby [e:] became [i:] (later [ij] — hence our present pronunciation of *heed* as [hijd]); simultaneously, the [i:] of *hide* was diphthongised to [ei] (later [əi], [ai] — hence our present pronunciation of *hide* as [haid]). Thus, at two successive periods (the XIVth century and the XVth century) two phonematic oppositions are attested by a number of examples of which *heed* : *hide* is typical. These phonematic oppositions are, respectively, [e:] : [i:] and [i:] : [ei]. Now, if the change [e:] to [i:] had taken place in the XVth century without the change [i:] to [ei] having taken place, then only the earlier of these two phonematic oppositions would have been attested with *heed* : *hide* as its typical example (for in the XVth century, under the supposed conditions, *heed* and *hide* would have been identical in pronunciation). The argument here put forward applies equally to all the typical attestations of the phonematic oppositions [e:] : [i:] (XIVth century) and [i:] : [ei] (XVth century). So if the change [e:] to [i:] had taken place in the XVth century without the change of [i:] to [ei] having taken place, the number of English phonematic oppositions in the XVth century would have been at least one less than in the XIVth century. Thus the circumstance that [i:] did in fact change to [ei] in the XVth century appears to have maintained the number of English phonematic oppositions. But it is very possible that effects of the kind described above are not significant and are due to chance.

DE SAUSSURE'S ANALYSIS OF THE *SIGNE LINGUISTIQUE*

By ALAN H. GARDINER (Oxford)

The summer holidays of pre-war years often afforded me opportunities for long and tranquil discussions of linguistic theory. Prominent among those in whose company I enjoyed this pleasure was my deeply regretted friend Viggo Bröndal, and it is in memory of him that I have gratefully acceded to Prof. Hjelmslev's invitation to become an occasional contributor to the periodical founded by them jointly.

The perusal of the earliest volumes of *Acta Linguistica* has brought to my notice various standpoints which I feel to stand in need of rectification. My criticisms shall start with M. Benveniste's brilliantly written article *Nature du signe linguistique* (*A. L.* 1, 23 ff.).

M. Benveniste here seeks to controvert de Saussure's generally accepted doctrine of the *arbitrary* character of the *signe linguistique* or word. De Saussure taught that this consisted of two associated elements, namely the *signifiant* or acoustic image and the *signifié* or concept, and he maintained that the bond uniting these elements was essentially arbitrary (*arbitraire*). By this he meant that there was no particular reason why (e. g.) the sound *s-ö-r* should be linked to the notion 'sister', and as evidence he noted that the *signifié* 'ox' has as *signifiant* on one side of the frontier the acoustic image *b-ö-f* and on the other side the acoustic image *o-k-s*. As M. Benveniste has not failed to see, this contention is merely de Saussure's reaction to the age-old question whether Language exists φύσει or θέσει. To the modern grammarian the answer in favour of θέσει (though no law-giver must be assumed) is so inevitable that the sole excuse for its enunciation is that it is precisely the simple truths which are the slowest to take root in over-subtle minds, and I was curious to learn how M. Benveniste proposed to refute a judgment so well-based, particularly since he refuses (p. 27) to countenance any argument from onomatopoeic or other similarly expressive words.

M. Benveniste holds that de Saussure's view is vitiated by an inherent contradiction. He takes exception to the fact that de Saussure, immediately after characterizing the *signifié* as a concept ('le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique'), proceeds to say that the nature of the sign is arbitrary because the *signifiant* has with the *signifié* 'aucune attache naturelle dans la réalité'. The error, according to M. Benveniste, lies in this reference to reality. 'Voilà donc', he says, 'la *chose*, expressément exclue d'abord de la définition du signe, qui s'y introduit par un détour et qui y installe en permanence la contradiction'. M. Benveniste admits that the linguistic sign is arbitrary in its relation to things: 'Ce qui est arbitraire, c'est que tel signe, et non tel autre, soit appliqué à tel élément de la réalité, et non à tel autre'[1]. But *things*, he asserts, lie altogether outside the nature of the linguistic sign as such[2]. The two elements of this, he argues, are so closely attached to one another that the bond is absolutely *necessary*; otherwise said, there is nothing arbitrary about the bond at all.

M. Benveniste devotes an entire paragraph (pp 25 f.) to the fixity and necessity of this relation between *signifiant* and *signifié*, using such expressions as 'symbiose' and 'consubstantialité'; he quotes with approval de Saussure's comparison of [a unit of] language with the *recto* and the *verso* of a sheet of paper, and himself employs a happy metaphor when he tells us that 'le concept «bœuf» est comme l'âme de l'image acoustique *böf*'. But what does all this imagery amount to? Simply to the fact that in any given linguistic sign the *signifiant* and the *signifié* are inseparably conjoined. But thus much, surely, was implied in de Saussure's definition. The two *savants* are in perfect agreement upon this point, as of course every thoughtful person must be, provided he is thinking of a word as it exists within some limited span of time, and is not considering it from the historical or diachronic point of view. In the latter case either the *signifiant* or the *signifié* (or indeed both) may have undergone a change, confirming de Saussure's view

[1] Incidentally, I very much doubt the propriety of saying that the application of the *signe linguistique* to a given bit of reality is wholly arbitrary. It is true that a speaker is free to use what word he likes, but he does so to his cost if he uses the wrong word, if (e.g.) he calls an 'ox' a *pig* or a *goat*.

[2] This, as will emerge at the end of the present paper, is in one sence perfectly true, but de Saussure never maintained the contrary. His mistake, as I sought to show in an Excursus to my *Theory of Speech and Language*, was that in describing an act of speech he ignored the thing-meant altogether.

that the relationship between them is 'arbitrary' in the sense in which he used that term.

For it is clear that de Saussure and M. Benveniste have understood the word *arbitraire* differently. With M. Benveniste it signifies absence of fixity, while with de Saussure, as is shown by a quotation from him given by M. Benveniste himself (p. 24, top), it refers to something quite different, namely the absence of motive (*immotivé*). But it is high time to return to M. Benveniste's reproach that de Saussure, whilst defining the *signifié* as a concept, has surreptitiously insinuated into the explanation of his definition an appeal to reality. To this my reply is that M. Benveniste has not sufficiently considered the nature of a 'concept'. Does he deny that reality is at the base of every concept? Would he dispute the old scholastic doctrine *Nihil est in intellectu quod non prius fuerit in sensu?* What else is a concept than the mental precipitate left over from countless experiences of similar realities? So revert to our old friend the concept 'bœuf', can this be explained otherwise than as what lingers on in the mind from the linguistic community's repeated experiences of real oxen, alive, dead or only imaginatively evoked, and always yoked together by the application of the same sound *b-ö-f*? Accordingly de Saussure was absolutely within his rights in speaking of reality in the same breath that he was speaking of concepts. A concept not derived from past experiences of reality is not a concept at all.

Whilst feeling some squeamishness about hawking my own wares, I cannot refrain from suggesting to M. Benveniste that a careful study of the first two chapters of my book *The Theory of Speech and Language* might have saved him from the confusion to which he has fallen a victim. His criticisms of de Saussure could hardly have taken their present form if he had clearly envisaged the *modus operandi* of the inter-subjective activity known as Speech. This activity is best compared to a game in which there are two players, the speaker and the listener. The game differs from most games only in that its object is not rivalry but cooperation. A seeks to draw B's attention to an ox which neither player has seen before. How is this to be done without recourse to the vulgar method of pointing with the finger? A pronounces the sound *b-ö-f*, or if he be a German the sound *o-k-s*, which evokes in the mind of B the *signifié* resulting from multitudinous *past* experiences of *other* oxen. As yet the ox to be shown to B lies completely outside this *signifié*, though when the game is over the living ox will have made its

own new, if infinitesimal, contribution to the *signifié* of *b-ö-f* or *o-k-s* as a mental possession of these two particular players. On the present occasion, however, it is only the trace left by earlier oxen — a sort of phantasmal ox — that comes to the mind of B. Apprehending that phantasm he looks around to see if there is anything corresponding to it in the existing situation, and immediately, as we say, sees what is meant — in fact he sees the real living ox grazing over there in the meadow.

M. Benveniste's mistake has lain in imputing to de Saussure the inclusion of this living ox within the *signifié* of the word *b-ö-f*. Of this error de Saussure was wholly guiltless. In considering the nature of the linguistic sign in question both he and M. Benveniste have had an ox in mind. But it is not the same ox.

SYSTÈMES DE DÉICTIQUES

Par HENRI FREI (Genève)

On entendra ici sous le terme général de déictiques les pronoms et adjectifs démonstratifs (*celui-ci*, *celui-là*; *cet* homme), les adverbes de lieu correspondants (*ici*, *là*, *là-bas*), les adverbes de manière du type *ainsi*, et des mots comme *voici*, *voilà*, qu'on peut appeler, avec F. Brunot, des présentatifs[1]. Les classes que je viens d'énumérer forment à l'intérieur d'une langue une sorte de sous-système, assez cohérent et assez fermé pour qu'on puisse l'étudier séparément malgré les différences de structure qui existent éventuellement entre ses éléments[2] et malgré les rapports qui le lient au reste du système.

Dans un travail célèbre, intitulé *Die Demonstrativpronomina der indogermanischen Sprachen, eine bedeutungsgeschichtliche Untersuchung*[3], et dont les résultats essentiels ont été incorporés dans la seconde édition de son *Grundriss*[4], K. Brugmann a distingué dans les langues indoeuropéennes quatre *deixis* ou *Zeigarten :* 1. la *Dér-Deixis*, où les rapports d'opposition entre proximité et éloignement ou entre les trois personnes ne jouent pas de rôle: all. *der* ist's gewesen; 2. la *Ich-Deixis*, dans laquelle le parleur attire l'attention sur lui-même ou sur ce qui se

[1] *La Pensée et la Langue*, Paris (Masson) 1922, p. 8 et passim. La grammaire traditionnelle les considère comme des prépositions. Ils en diffèrent par le fait qu'ils impliquent, outre un élément déictique, un sujet et un verbe: *Voici* votre monnaie 'Je vous tends ici votre monnaie'. Il est vrai que les présentatifs sont quelquefois employés comme des prépositions, mais dans ce cas ils sont transposés hors de leur usage propre: Il est parti *voici* 8 jours.

[2] Il arrive notamment que dans la même langue le système des pronoms et adjectifs démonstratifs d'une part et celui des adverbes de lieu d'autre part ne soient pas organisés d'une manière parallèle. Voir plus loin, passim.

[3] *Sächs. Abh.* XXII (1904), no. 6.

[4] II² 2, 1911, §§ 314 et suiv.

trouve dans sa sphère: *hier* und dort; 3. la *Du-Deixis*, en relation particulière avec la seconde personne: lat. in *isto* loco «là où tu es»; 4. la *Jener-Deixis*, qui se réfère soit à quelque chose de plus éloigné, soit à quelque chose qui se trouve d'un *autre* côté: all. *jener*, lat *ille*.

Brugmann n'était pas un systématiste[1]. L'étude des langues en tant que systèmes ne préoccupait pas les linguistes de son temps, qui considéraient les signes (y compris les signifiés) en quelque sorte comme des pierres dont l'assemblage forme un édifice, et non comme des valeurs qui diffèrent selon leur nombre et leur fonction dans l'ensemble.

Même dans le cas qui paraît le moins sujet à discussion, celui de la *Ich-Deixis*, les quatre catégories de Brugmann ne suffisent pas à rendre compte du réel. Des pronoms comme fr. *celui-ci*, all. *dieser*, angl. *this* d'une part, lat. *hic*, gr. *ὅδε*, et surtout v. sl. *sъ* et arm. *ays* d'autre part ne sont synonymes qu'en apparence. En tant que pièces d'un système, ils sont différents. Le déictique de l'objet rapproché, dans nos trois langues modernes de l'occident, ne s'applique pas uniquement à la sphère du parleur, mais empiète sur celle de l'interlocuteur, donc sur la *Du-Deixis*[2], tandis qu'en grec et en latin, et surtout en vieux-slave et en arménien, il se rapporte plus ou moins strictement à la personne qui parle, à l'exclusion de celle à qui on s'adresse. C'est que dans les unes il forme le premier terme d'un système de deux (*celui-ci/celui-là*, *dieser/jener*, *this/that*), tandis que dans les autres il introduit une série de trois termes (*hic/iste/ille*, *ὅδε/οὗτος/ἐκεῖνος*, *sъ/tъ/onъ*, *ays/ayd/ayn*). Le champ des relations à désigner étant divisé entre un nombre de signes différent, la valeur de ceux-ci, pour autant qu'ils se répartissent d'une manière égale, est forcément différente.

Cette manière de considérer les choses était foncièrement étrangère aux linguistes de l'époque présaussurienne[3]. Je ne compte pas soumettre ici les idées de Brugmann à une critique détaillée; je me contenterai

---

[1] Cf. ce que K. Bühler écrit au sujet des 4 deixis: «wo einmal der Zweifel erwacht ist, ob die vier ein non plus ultra, ein irgendwie festes System bilden, dem man keinen Stein ausbrechen darf oder hinzuzufügen vermag, wird guter Rat teuer». (*Sprachtheorie*, 1934, p. 101).

[2] A quelqu'un qui tient un objet dans la main, je puis très bien dire: Donnez-moi *ceci*. — Give me *this*. — Geben Sie mir *dies*, ce qui serait incorrect en japonais par exemple, comme dans toute autre langue dont le système a strictement trois termes. [M. Godel me le confirme pour l'arménien moderne. — *N. de c.*]

[3] Il est vrai que la majorité des linguistes d'aujourd'hui appartient encore à cette époque, bien que beaucoup se gargarisent avec les mots *système* et *structure*.

d'exposer les faits tels que je les conçois, en ne revenant sur ses théories qu'à l'occasion.

I

Classés d'après le nombre des degrés d'éloignement qu'ils signalent, les systèmes de déictiques les plus répandus dans les langues du monde sont le système binaire et le système ternaire. Formules :

A
B

1
2
3

L'emploi de lettres dans la première formule, de chiffres dans la seconde, est destiné à faire ressortir l'asymétrie des termes d'un type à l'autre, par exemple entre A et 1, ou B et 3.

Le type binaire est défini par l'existence de deux degrés d'éloignement, proche et éloigné. L'anglais en est un exemple : *this/that*, *here/there*.

Le type ternaire, qui suppose trois termes : '*ici*'/'*là*'/'*là-bas*', existe selon les langues sous deux aspects différents, mais dont l'opposition ne tient peut-être qu'à une question de degré.

Dans les unes, comme Humboldt[1] déjà l'avait montré, les trois déictiques sont plus ou moins strictement parallèles aux trois personnes (système ternaire tripersonnel). En vieux-slave[2], par exemple, les trois démonstratifs *sь*, *tъ* et *onъ* permettaient de distinguer : 1. l'objet en relation avec la personne qui parle ; 2. en relation avec la personne à qui l'on parle ; 3. sans relation avec les interlocuteurs.

Dans les autres, le parallélisme avec les trois personnes est inexistant ou lâche, comme en latin (*hic/iste/ille*) et surtout en grec ancien ὅδε/οὗτος/ἐκεῖνος), où *iste* et οὗτος se rapportent éventuellement à la troisième personne[3]. De même, la série allemande *hier/da/dort* n'offre pas de relation obligatoire avec les trois personnes.

---

[1] Wilh. v. Humboldt, *Ueber die Verwandtschaft der Ortsadverbien mit dem Pronomen*. Abh. Berl. 1829.

[2] A. Meillet, *Le slave commun*, Paris 1934², § 503.

[3] Cf. Ter. *Andr.* 15 : id *isti* uituperant factum, et, pour le grec homérique : *E* 761, *K* 341, *Λ* 612. Exemples cités par Brugmann, *Dem.* 76 et suiv., qui s'est efforcé de redresser les exagérations professées par Funk (1860), Kvičala (1870), Kühnert et d'autres au sujet du rapport de *iste* et de οὗτος avec le pronom de la seconde personne.

Dans le système binaire, au contraire, le rapport entre les deux déictiques et les trois personnes est, en principe, fortuit.

*

Certains systèmes, ternaires en apparence, sont en réalité des oppositions binaires dont l'un des deux termes est subdivisé, le «troisième» étant un dérivé du second, ou le «second» un dérivé du premier. Formules:

A	A_1
B_1	A_2
B_2	B

Dans la série *ici/là/là-bas* du français, *là* et *là-bas* forment un groupe, même si *là-bas*, qui ne peut s'analyser en *là* + *bas*, est figé. On en a un indice dans la série parlée *çui-ci/çui-là/çui-là là-bas* (plutôt que *celui là-bas*, qui a une teinte «écrite»)[1].

La série anglaise *here/there/over there* présente la même subdivision.

Les déictiques japonais, avec les trois thèmes *ko-*, *so-* et *a-*, forment un système strictement ternaire et tripersonnel, sauf sur un point. En regard des pronoms *kore* 'celui-ci', *sore* 'celui-là', *are* 'celui là-bas' et des adjectifs correspondants *kono*, *sono* et *ano*, on attendrait les adverbes *koko* 'ici', *soko* 'là' et *ako* 'là-bas'. Mais ce dernier n'existe que dans les dialectes, et la série véritable est *koko/soko/asoko*, où le dernier terme repose sans doute, historiquement, sur un croisement de *soko* avec *ako*.

J'ai l'impression que les langues romanes du sud fournissent des illustrations de la seconde formule:

italien	espagnol	portugais
questo	este	este
codesto	ese	esse
quello	aquel	aquelle

[1] La subdivision du terme B apparaît d'une manière encore plus nette dans l'opposition familière: çui-là *là* / çui-là *là-bas*.

Le ronga, langue bantoue parlée dans la région autour de Lourenço-Marques, possède un système ternaire dont le troisième terme est ramifié: 1. *tihomu leti* ‘ces bœufs-ci’; 2. *tihomu leto* ‘ces bœufs-là, là plus loin’ (ou: ‘là où tu es, toi avec lequel je parle’); 3a. *tihomu letiya* ‘ces bœufs là-bas, loin’; 3b. *tihomu letiyã* ‘ces bœufs tout là-bas, très loin’; 3c. *tihomu letiyā*, avec le *a* final prolongé aussi longtemps qu’on veut avec une mimique expressive, désigne l’objet qui est à l’horizon[1].

Le système du sésouto, autre langue bantoue, parlée entre l’Orange et le Zambèze par les Bassoutos de l’intérieur, est analogue. Théoriquement, il y a trois degrés, mais le dernier terme, moyennant certaines modifications phoniques (allongement de la voyelle, élévation de la voix, accentuation, redoublement), peut exprimer une distance beaucoup plus grande[2].

Certaines langues indonésiennes à système ternaire tripersonnel greffent l’opposition proche/éloigné sur la totalité ou sur une partie des trois degrés[3]. Ainsi le bisaya (Philippines du sud), où la ramification est complète, n’a pas moins de six déictiques: 1a. proche du parleur, 1b. éloigné du parleur, 2a. proche de l’interlocuteur, 2b. éloigné de l’interlocuteur, 3a. également proche du parleur et de l’interlocuteur, 3b. également éloigné du parleur et de l’interlocuteur, tandis que le tagalog, qui ne ramifie que le dernier degré, se contente de quatre déictiques (1, 2, 3a, 3b).

*

Le nombre des degrés d’éloignement, deux ou trois dans la plupart des langues de civilisation, n’a théoriquement pas de limites. De fait, il existe des idiomes avec des systèmes de déictiques multiples.

Le tlingit, par exemple, parlé le long de la côte sud-est de l’Alaska, possède un système quaternaire: *he* (objet rapproché), *ya* (moins rapproché), *yu* (éloigné) et *we* (très éloigné et généralement invisible)[4].

Il faut remarquer que les systèmes multiples ne se réfèrent pas exclusivement aux degrés d’éloignement. Le principe de division diastématique s’y combine avec d’autres oppositions, comme entre

---

[1] H. A. Junod, *Grammaire ronga*, Lausanne 1896, § 139.

[2] E. Jacottet, *An Elementary Sketch of Se-Suto Grammar*, 1892, p. 21.

[3] Humboldt, *Ueber die Verw.* p. 9.

[4] J. R. Swanton, dans Boas, *Handbook of American Indian Languages*, 1, Washington 1911, p. 172. Pour la réduction de ce système à trois termes seulement, voir plus loin.

présent et absent, visible et invisible, connu et inconnu, animé et inanimé, debout, assis, marchant, etc., au centre, dessus ou dessous, devant et derrière, à droite et à gauche.

*

Il semble qu'il n'existe pas de langues avec un système de déictiques à terme unique. En revanche, beaucoup utilisent, à côté de leurs déictiques spécialisés pour les divers degrés d'éloignement, un déictique indifférent, qui peut fonctionner à la place tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Formules:

<table>
<tr><td>A</td><td rowspan="2">x</td></tr>
<tr><td>B</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td>I</td><td rowspan="3">x</td></tr>
<tr><td>2</td></tr>
<tr><td>3</td></tr>
</table>

Ainsi l'allemand possède deux démonstratifs, *dieser* et *jener*, pour l'objet rapproché et l'objet éloigné, plus un indifférent, *dér* (à ne pas confondre avec l'article), qui tient à volonté le rôle de l'un ou de l'autre[1].

Le suisse-alémanique (dialecte de Zurich), qui oppose normalement *da* 'ici' et *dẹt* 'là', dit *dę da* pour 'celui-ci' et *dę dẹt* pour 'celui-là'. Mais il peut aussi se servir de *dę* tout court, dans l'un ou dans l'autre sens.

En regard de *ce livre-ci* (ou familièrement *ce livre ici*) et *ce livre-là*, le français *ce* (*ce* livre, *cet* homme, *cette* femme) est indifférent.

Le français *ainsi* (cf. *comme ceci/comme cela*), l'allemand *so* (cf. *auf diese Weise/auf jene Weise*), l'anglais *thus* (cf. *this way/ that way*) sont des adverbes de manière indifférents.

Les systèmes ternaires avec un terme indifférent semblent moins nombreux. L'article ὁ du grec ancien, venu d'un thème démonstratif indo-européen, est encore usité comme un démonstratif dans Homère;

---

[1] Brugmann a prétendu que la *Dér-Deixis* s'oppose usuellement à la *Ich-Deixis*: «Dem Pronomen *der* fehlt an und für sich die *Ich-Deixis*» (*Dem.* p. 9—10). Cependant, certains exemples donnés, dans un autre ordre d'idées, par l'auteur lui-même sont en contradiction avec sa thèse: «Wenn ich während eines starken Donners ausrufe *dér ist kräftig!*» (p. 14). «Wenn jemand ein von ihm leergetrunkenes Weinglas vom Mund setzt und sagt *dér* (od. *dieser Wein*) *war recht sauer*». «*Das* gefällt mir, *jenes* nicht».

mais c'est un indifférent, qui figure à tour de rôle dans la fonction de ὅδε, οὗτος ou ἐκεῖνος[1]. Ni le grec posthomérique ni le latin ne possèdent de déictique indifférent[2].

Il convient de préciser que le déictique indifférent n'est pas un signe neutre, dans lequel l'opposition des degrés d'éloignement serait levée. Il n'est indifférent qu'au point de vue du signifiant. Son signifié se réfère toujours à un degré d'éloignement déterminé, ce qui est possible sans équivoques grâce à la collaboration d'autres signes qui l'accompagnent le long de la chaîne parlée (ex. Regardez *cette* maison-LÀ !) ou, s'il n'y en a pas, par l'appoint de la mimique: Regardez *cette* maison! (JE L'INDIQUE PAR UN GESTE).

C'est l'article qui, dans son emploi propre, remplit la fonction de déictique neutre[3]. Lorsque je dis d'une personne que je l'ai rencontrée dans *cette* rue, le déictique est du type indifférent, car son contenu est précisé par le geste, la situation et le contexte; mais si je dis que je l'ai rencontrée dans *la* rue, l'article supprime toute distinction entre «proche» et «éloigné». En revanche, dans le cas de: *la* rue ICI, *la* rue LÀ-BAS, l'article passe au rang d'un déictique indifférent.

*

Employés dans la parole, les déictiques ne s'opposent pas nécessairement comme dans le système de la langue.

Fréquemment, il arrive qu'un système ternaire ne soit utilisé que d'une manière partielle, c'est-à-dire sous forme binaire. Ainsi le système allemand des adverbes de lieu est ternaire: *hier/da/dort*, mais peut servir à exprimer des oppositions simples: *hier und da*, *hier und dort*, *da und dort*.

---

[1] Comme déictique 1: *π* 70. Comme déictique 2: *Γ* 54—55, *Ψ* 23. Comme déictique 3: *Λ* 703, *Ξ* 280.

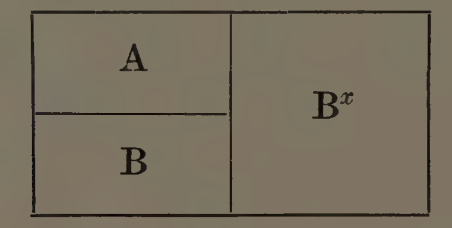
[2] Le latin *is* est indifférent; mais il ne s'agit plus d'un déictique concret: c'est un anaphorique, qui se rapporte à ce qui a été déjà montré ou à ce qui va être montré. Sur *ecce*, voir plus loin.

[3] Cf. E. Kruisinga, *An English Grammar*, I, Second Part, Groningue 1941[6], § 367,[1]: «The difference between the article and the deictic demonstratives is that it does not distinguish between what is near to the speaker or further away.» Les «trois articles» de l'arménien moderne, *-s*, *-d* et *-n*, n'infirment pas cette définition, car, comme me l'explique M. Rob. Godel, maître à l'Ecole d'interprètes de l'Université de Genève, seul le dernier (*-n* ou *-ə* selon l'entourage phonique) peut fonctionner comme un vrai article, c'est-à-dire comme un déictique neutre, tandis que les deux premiers (*-s* et *-d*) sont dans tous leurs emplois des démonstratifs ou possessifs spécialisés.

Inversement, un système binaire avec terme indifférent est utilisé souvent comme s'il s'agissait d'un système ternaire. En allemand, *dér* est indifférent par rapport à l'opposition *dieser/jener*; mais ces termes, énoncés en série, servent éventuellement à signaler trois degrés d'éloignement: *dieser, dér und jener*[1].

Le déictique indifférent prend même quelquefois la fonction de l'un des deux termes qui devraient s'opposer normalement: *das* gefällt mir, *jenes* nicht (au lieu de *dieses/jenes*); an *dém* Ort und an *jenem* Ort[2].

Enfin, cas des plus intéressants pour l'étude des systèmes de langues, il arrive très souvent aussi qu'un terme fixe du système figure tantôt dans sa fonction propre tantôt à la place d'un autre terme. Autrement dit, le rôle de déictique indifférent n'est pas dévolu à un signe à part, mais à l'un des termes du système. Formule:



Le système du français oppose *ici* et *là*, mais dans la parole ce dernier a souvent le sens de 'ici': Il n'est pas *là*. De même pour *voilà* en regard de *voici/voilà: Voilà* mon crayon! (ici sous la main). L'emploi, dans la parole, du roumain *acolo* aussi bien pour 'ici' que pour 'là', en face de l'opposition normale *aci/acolo*, montre que le phénomène n'est pas limité au français[3].

Le cas de l'allemand *da* est plus délicat. Ce mot, normalement un déictique 2 (*hier/da/dort*), peut s'employer dans la parole à la place de 1 (*Das Messer ist nicht da*), mais non à la place de 3[4]. Formule:

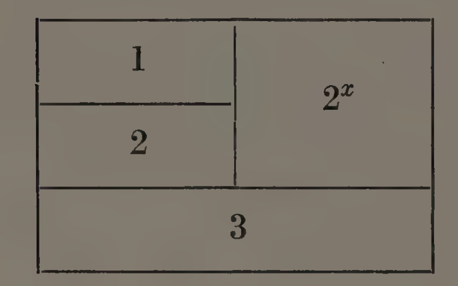
---

[1] «Durch diese Ausdrucksweise wird unter Umständen die Vorstellung einer dreifachen Abstufung der Entfernung vom Standpunkt des Sprechenden aus hervorgerufen». (Brugmann, *Dem.* 12).

[2] Brugmann, *Dem.* p. 10 et 11.

[3] Renseignement obligeamment communiqué par M. Al. Mavrocordato, étudiant à l'Université de Genève.

[4] «Das *dort* in der Umgangssprache von heute hebt sich von dem *da* als Hinweis auf etwas nicht mehr im augenblicklichen Greifbereich oder Schrittbereich oder Blickbereich oder Strassenbahnbereich des Sprechenden Befindliches ab. Es kommt mir vor, als wäre so etwas wie der gerade in Rede stehende räumliche Aktionsbereich des Sprechers der geometrische Ort, worin man mit *da* zu zeigen pflegt und von dem sich das *dort* entsprechend abhebt». (K. Bühler, *Sprachtheorie*, p. 100.)



II

Il y a sans doute un rapport entre les systèmes de déictiques et le degré de civilisation. En gros, il est permis de dire que plus une langue correspond à une civilisation avancée, plus son système de déictiques est simple (binaire); inversement, plus la civilisation à qui elle sert a un caractère archaïque, primitif et exotique, plus le système de déictiques est complexe (ternaire ou multiple).

Les langues indo-européennes d'aujourd'hui appartiennent en majorité au type binaire. Le type ternaire se rencontre plutôt à la périphérie. Tout à l'ouest, le celtique, tel qu'on l'observe dans les parlers irlandais[1] et en gaélique d'Ecosse[2], est ternaire; seuls parmi nos langues, le gallois[3] et le breton[4] possèdent même un quatrième degré, celui de l'objet invisible. A la périphérie sud, l'italien[5], l'espagnol, le portugais, le catalan[6] et les parlers provençaux[7] sont ternaires ou

[1] Approximativement: *so/sin/súd* (ou *úd*). Cf. P. W. Joyce, *A Grammar of the Irish Language*, Dublin 1879, p. 47; M. L. Sjoestedt-Jonval, *Description d'un parler irlandais de Kerry*, Paris 1938, §§ 85 et 102.

[2] *so/sinn/siod*: N. M'Alpine, *Rudiments of Gaelic Grammar*, p. xxix (dans *A Pronouncing Gaelic Dictionary*, Edimbourg 1866[5]).

[3] Les six classes des grammairiens gallois (*hwn, hwn yma, hwna, hwn yna, hwn acw, hwnw*) se ramènent en réalité à quatre, *hwn yma* 'this here' et *hwn yna* 'that there' ne servant qu'à renforcer le sens de *hwn* 'this' et *hwna* 'that'. Les adverbes de lieu correspondants sont *yma* 'here', *yna* 'there', *acw* 'yonder' et *yno* 'there (out of sight)'. Cf. Th. Rowland, *A Grammar of the Welsh Language*, Wrexham 1876[4], §§ 192, 195—200 et 348.

[4] Les formes sont approximativement *mã, se, hõt* et *eno*. Cf. Le Gonidec, *Grammaire celto-bretonne*, Paris 1838, p. 177; E. Ernault, *Petite grammaire bretonne*, St-Brieuc 1897, §§ 47 et 71; L. Le Clerc, *Grammaire bretonne du dialecte de Tréguier*, St-Brieuc 1911, § 114; A. Sommerfelt, *Le breton parlé à St-Pol-de-Léon*, Thèse de Paris 1920, p. 152—3. Ces auteurs ne citent cependant pas tous le déictique *eno*, et ils ne le nomment pas d'une traite avec les trois premiers.

[5] Les parlers italiens du nord, qui ne connaissent pas *codesto*, semblent appartenir au type binaire simple.

[6] *aquest/aqueix/aquell*. Mais il paraît que la distinction entre 1 et 2 «ne se fait que dans le style épistolaire». Cf. P. Fabra, *Grammaire catalane*, Paris 1941, § 47.

[7] Les parlers sont en général binaires: *aqueste/aquéu, eici/eila*. Cf. J. Ronjat,

binaires ramifiés, tandis que le français et le roumain opposent deux termes. L'albanais[1] et le grec moderne[2] sont binaires. Les langues germaniques sont en principe binaires[3]. En baltique, le lette[4] est binaire, le lituanien[5] ternaire ou binaire + indifférent. Les langues slaves d'aujourd'hui sont binaires[6] à l'exception du slovène[7] et du serbo-croate[8]. A l'est, l'arménien[9] est nettement ternaire et tripersonnel, tandis que l'indo-iranien[10] est binaire.

Gramm. istorique des parlers provençaux modernes, III, Montpellier 1937, §§ 519—20, 741. Le provençal littéraire est binaire ramifié: A *aquest(e) d'ẹici* ou *d'ẹiça*, B₁ *aquéu d'aqui*, B₂ *aquéu d'ẹila*. Cf. Ed. Koschwitz, *Gramm. historique de la langue des félibres*, Greifswald 1894, §§ 58—9. Tout à l'ouest, le gascon, comme le basque et l'espagnol, est ternaire: *aqueste/aquet/acet, aci/aquiu/aciu*. Cf. V. Lespy, *Gramm. béarnaise*, Paris 1880², §§ 304, 662—3 et G. Rohlfs, *Le gascon*, Halle 1935, §§ 425 et 432.

[1] *k-ü/a-ǘ*.

[2] αὐτός(τοῦτος) / (ἐ)κεῖνος [*aftos* (*tutos*) / (*e*)*k'inos*]. Cf. A. Thumb, *Handbuch der neugriechischen Volkssprache*, Strasbourg 1910², §§ 144—7; A. Mirambel, *Précis de gramm. élémentaire du grec moderne*, Paris 1939, p. 97—8; G. Soyter, *Gramm. der neugriech. Volks- und Schriftsprache*, Leipzig 1944, § 223.

[3] Le *Standard English* est binaire; mais les dialectes septentrionaux et l'écossais ont trois degrés, p. ex. bas-écossais (*Lowland Scotch*) *thys/that/thon* ou *yon*: J. A. H. Murray, *The Dialect of the Southern Counties of Scotland (Transactions of the Philological Society*, 1870—72), p. 179.

[4] *šìtas/tas*. Cf. J. Endzelin, *Lettische Gramm.*, Heidelberg 1923, §§ 359, 370—72.

[5] *šȉs* et *šȉtas/tàs/anàs* et *añs*. Cf. Fr. Kurschat, *Gramm. der litauischen Sprache*, Halle 1876, §§ 866, 881, 986, 1561; R. Gauthiot, *Le parler de Buividze*, Paris 1903, §§ 48 et 70; A. Senn, *Kleine litauische Sprachlehre*, Heidelberg 1929, p. 138—41. Il résulte des descriptions de Kurschat et de Gauthiot que *tàs* est indifférent; de celle de Senn, qu'il s'agit tantôt d'un déictique 2, tantôt d'un déictique indifférent. Formule:

<table>
<tr><td>1</td><td rowspan="3">2^x</td></tr>
<tr><td>2</td></tr>
<tr><td>3</td></tr>
</table>

[6] r. *étot/tot*, pol. *ten/tam-ten*, tch. *ten-to/onen*, bulg. *tózi/ónzi*.

[7] Le système me paraît être: 1. *ta*, 2. *toti* et *ta-le*, 3. *ȉsti*, *tisti*, *taȉsti* et *oni*. Cf. J. Pečnik, *Prakt. Lehrb. d. sloven. Sprache*, Vienne (Hartleben).

[8] *òvāj* (se réfère à celui qui parle) / *tâj* (se réfère volontiers à celui à qui l'on parle) / *ònāj* (se réfère à celui dont on parle): A. Meillet et A. Vaillant, *Gramm. de la langue serbo-croate*, Paris 1924, § 121.

[9] Arm. oriental: *ays* 'celui-ci' / *ayd* 'celui-là' / *ayn* 'celui-là bas'; *hos* 'ici' / *hod* 'là' / *hon* 'là-bas'. L'arm. occidental a *ayt* et *hot* au lieu de *ayd* et *hod*. Cf. A. Abeghian, *Neuarmenische Gramm.* (*Ost- u. Westarm.*), Berl. 1936, §§ 70 et 93,4.

[10] persan *īn* 'celui-ci' / *ān* 'celui-là', *īn-ǰā* 'ici' / *ān-ǰā* 'là'; hindoustani (urdu) *yih/wuh* (hindi *yah/wah*), *yahã* 'ici' / *wahã* 'là'.

Parmi les langues non indo-européennes parlées en Europe, le basque[1] est ternaire tripersonnel. Le hongrois[2] est binaire; le finnois[3] semble binaire + indifférent.

Les langues de l'Afrique sont binaires dans le nord, ternaires et multiples plus on descend vers le sud. Les langues sémitiques, comme l'arabe[4] ou l'amharique[5], et les langues chamitiques, par exemple les parlers berbères[6], sont binaires. Le haoussa[7], principal idiome de civilisation du Soudan central et occidental, est également binaire. D'autres langues encore du Soudan sont binaires, telles les langues mandé[8], seule famille négro-africaine où l'on rencontre une écriture indigène[9], et le nouba[10]; le peul[11], en revanche, est ternaire. Toutes les langues de la famille bantoue[12], parlées dans l'Afrique australe, possèdent des systèmes de déictiques ternaires ou multiples; le herero[13], outre les trois degrés, oppose le visible et l'invisible. En dehors de cette famille, le nama[14], organe des Hottentots, est aussi ternaire.

---

[1] *(h)au(r)* 'celui-ci' / *(h)ori* 'celui-là' / *a* ou *(h)ura* 'celui là-bas'; *(h)emen* 'ici' / *(h)or* 'là' / *(h)an* 'là-bas'. La présence ou l'absence de l'*h* dépend des dialectes. Cf. H. Gavel, *Gramm. basque*, I, Bayonne 1929, §§ 108 et 113.

[2] *ez* 'celui-ci' / *az* 'celui-là'; *itt* 'ici' / *ott* 'là'. Cf. S. Simonyi, *Die ungarische Sprache*, Strasbourg 1907, p. 250 et 255.

[3] A *tämä*, B *tuo*, x *se*.

[4] *hāđā* (*đāka, đālika*) 'celui-ci' / *hāđak* (*đāka, đālika*) 'celui-là'; *hunā* (*hāhunā, hannā, hinnā*) 'ici' / *hunāka* (*hannāka*) 'là'. Cf. C. Brockelmann, *Grundriss der vergleichenden Gramm. der semit. Sprachen*, II, Berl. 1913, §§ 38, 39, 107 et 108.

[5] *yəh* (*ih*) 'celui-ci' / *ya-* (*yā-*) 'celui-là'; *bazzih* 'ici' / *bazzya* (*kazzya*) 'là'. Cf. M. Cohen, *Traité de langue amharique*, Paris 1936, p. 110, 111 et 113.

[6] *-yi* (*-i*) / *-in* (*-n*): G. Mercier, *Le chaouia de l'Aurès*, Paris 1896, p. 14—15; *-u* / *-in*: E. Destaing, *Étude sur le dialecte berbère des Beni-Snous*, Paris 1907, p. 77—79.

[7] *wonan/wontšan*: C. Meinhof, *Die Sprachen der Hamiten*, Hambourg 1912, p. 79.

[8] *mi/mio*: M. Delafosse, *Essai de manuel pratique de la langue mandé ou mandingue*, Paris 1901, p. 27—28.

[9] Il existe deux autres écritures indigènes: dans la province de Calabar (à l'est du delta du Niger) et chez les Bamouns (Cameroun).

[10] *in* 'celui-ci' / *man* 'celui-là'; *índo* 'ici' / *mándo* 'là': L. Reinisch, *Die Nuba-Sprache*, Vienne 1879, p. 47 et 134; D. Westermann, *Die Sudansprachen*, Hambourg 1911, p. 166 et 168.

[11] ou ful: C. Meinhof, *Die Sprachen der Hamiten*, p. 41—42, 50 (Ful).

[12] C. Meinhof, *Grundzüge einer vergleichenden Gramm. der Bantusprachen*, Berl. 1906, p. 19, 20, 39.

[13] 1. forme en *in* ... *i*, 2. forme en *in* ... *o*, 3a (visible) *in* ... *ini*, 3b (invisible) *in* ... *ina*. Cf. C. H. Hahn, *Grundzüge einer Gramm. des Hereró*, Berlin 1857, p. 32—3, 85.

[14] *nē-ba* 'ici' / *nā-ba* 'là' / *nau-ba* 'là-bas': C. Meinhof, *Die Sprachen der Hamiten*, p. 192.

En Asie, le turc[1], le coréen[2], le japonais[3] appartiennent au type ternaire. Le chinois actuel[4], langue de grande civilisation, est binaire. De même le malais[5]. L'Inde est partagée, du nord au sud, principalement par deux groupes: les langues indo-aryennes, qui sont binaires, et les langues dravidiennes[6], non indo-européennes et de type ternaire.

Les systèmes de déictiques des langues américaines[7] sont rarement simples. Ils sont en général ternaires tripersonnels, ou multiples, souvent avec des subdivisions étrangères en principe à la notion de degré d'éloignement (visible/invisible, présent/absent, etc.), ou avec un terme indifférent qui peut être le vestige d'un degré supplémentaire.

Ce sont les langues dites hyperboréennes ou paléoasiatiques, le tchouktche[8], le koryak, le kamtchadal, parlées à l'extrémité de la Sibérie, qui, outre l'esquimau[9], présentent le maximum de complexité.

*

Comme l'a observé M. Pedersen, les trois séries *hic*, *iste*, *ille* «sont sujettes à des réductions diverses. Très souvent la série *iste* est éliminée, et dans ce cas on ne la voit guère revivre; cette série semble de plus en plus s'effacer et être sentie comme inutile et superflue[10]».

---

[1] *bu* 'celui-ci' / *şu* 'celui-là' / *o* 'celui là-bas (absent)': Rob. Godel, *Gramm. turque*, Genève 1945, §§ 89 Rem. et 103.

[2] *i* 'celui-ci' / *kŭ* 'celui-là' / *tjŏ* 'celui là-bas'; adv. *yŏkŭi*/*kŏkŭi*/*tjŏkŭi*: P.A. Eckardt, *Koreanische Konversations-Gramm.*, Heidelberg 1923, §§ 30 et 159.

[3] Y compris le loutchouen, langue des îles Riou-Kiou, qui lui est apparentée: pron. *kuri*/*uri*/*ari*, adj. *kunu*/*unu*/*anu*: B. H. Chamberlain, *Essay in Aid of a Gramm. and Dictionary of the Luchuan Language*, Tokyo 1895, § 56.

[4] Pékinois *če*(-*kə*) 'celui-ci' / *na*(-*kə*) 'celui-là'; *čə-ᵊl* 'ici' / *na-ᵊl* 'là'.

[5] *ini* 'celui-ci' / *itu* 'celui-là'. Le système des adverbes de lieu semble être: A_1 *sini* (*di-sini*), A_2 *sana* (*di-sana*), B *di-situ*.

[6] Tamoul *ivan* 'celui-ci' / *uvan* 'celui-là' / *avan* 'celui là-bas': R. Caldwell, *A Comparative Gramm. of the Dravidian or South-Indian Family of Languages*, Lond. 1875², p. 267 et 314—18. Cependant, l'*Introduction au tamoul* de P. Meile (Paris, Maisonneuve, 1945) n'indique que les deux séries *i* et *a*: *ivar* 'celui-ci' / *avar* 'celui-là', *iṅgē* 'ici' / *aṅgē* 'là' (p. 32), *idu* 'ceci' / *adu* 'cela' (p. 28). Le système serait-il devenu binaire, depuis Caldwell?

[7] Cf. Fr. Boas, *Handbook of American Indian Languages*, 2 vol., Washington 1911—22.

[8] Cf. W. Bogoras, *Chukchee* (dans Boas 2, p. 723 et suiv.).

[9] Cf. W. Thalbitzer, *Eskimo* (dans Boas 1, p. 1049 et suiv.; cf. aussi Boas 1, *Introduction*, p. 40).

[10] H. Pedersen, *Les pron. démonstratifs de l'ancien arménien*, *Mém. Copenhague*, 1905, 6ᵉ série, t. VI, no. 3, § 2.

A l'époque où le linguiste danois écrivait ces lignes, le problème des systèmes de langues n'était pas encore à l'ordre du jour; son assertion revient à dire que le type ternaire tend à faire place au type binaire par suite de la disparition du déictique 2 («la série *iste*»). Mais il va sans dire qu'il existe toutes sortes de processus de réduction.

Dans le passage du latin aux langues romanes, le déictique 2 (*iste*, seul ou renforcé par *ecce*) a pris la fonction du déictique 1 (*hic*), tandis que ce dernier perdait lui-même son sens concret pour prendre la place du pronom *is* et devenir ainsi un simple anaphorique. En français et en roumain, la case numéro 2, laissée vacante par le changement de fonction de *iste*, n'a pas été réoccupée, de sorte que ces deux langues ont un système binaire: v. fr. *cist/cil*, roum. litt. *acést/acél*, pop. *ăsta/ăla*. Les autres langues romanes, qui ont en général comblé le vide à l'aide du pronom *ipse*[1], ont encore un système ternaire (ou binaire ramifié), mais tendent, au cours de leur histoire, vers le type binaire.

L'auteur de la description d'un parler irlandais du comté de Kerry indique que le déictique 1 tend à supplanter le déictique 2 et même parfois le déictique 3[2].

L'anglais est binaire dès l'époque du vieil-anglais. Mais ce dernier possède des restes d'un système ternaire dans lequel le démonstratif *ȝeon*, apparenté au gotique *jains*, à l'allemand *jener*, etc., servait de déictique 3[3].

L'évolution du grec ancien au grec moderne est marquée par le passage du type ternaire au type binaire.

Le système du slave commun ne s'est conservé qu'en serbo-croate et en slovène. Les autres langues de la famille n'opposent plus que deux degrés.

L'histoire des langues non indo-européennes est moins connue, mais on devine que la tendance à réduire le nombre des déictiques n'est pas spéciale à notre famille.

---

[1] Esp. *ese*, port. *esse*, etc. Dans un cas, c'est au contraire la coexistence de deux formes dérivées l'une de *eccu(m)* + *ille*, l'autre de *ecce* + *ille* qui a été utilisée: A *kwẽšt* (proche), B_1 *kwẹll* (éloigné) B_2 *tšẹll* (plus éloigné). Cf. G. Pult, *Le parler de Sent* (*Basse-Engadine*), diss. de Lausanne, 1897, p. 152—3. Les adverbes de lieu correspondants sont *kwiă* 'ici' et *lá* 'là'. La *Rhaetoromanische Elementargramm.*, basée sur le dialecte de la Basse-Engadine, par P. J. Andeer, 2e éd. de G. Pult, Zurich 1906, ne connaît que deux degrés: *quaist/quel*, *quia/là*.

[2] Sjoestedt-Jonval, § 102.

[3] Exemple: *to ȝeonre byriȝ* 'ad *illum* oppidum' (J. A. H. Murray, p. 186, n. 2.)

L'égyptien ancien possédait quatre démonstratifs, dont l'un, masc. sing. *pw*, était archaïque déjà et ne s'employait plus que dans des textes de caractère noble ou religieux. Les exemples de son emploi donnés par les égyptologues semblent indiquer qu'il s'agit d'un ancien déictique 2[1]. Le copte, dérivé de l'égyptien, n'oppose plus que deux termes[2].

Les langues polynésiennes distinguent en principe trois degrés, mais ceux-ci ne sont conservés que dans quelques-unes de ces langues[3].

Parmi les langues américaines, celle des Sioux, dans le Dakota, semble avoir passé du système quaternaire au système ternaire[4]. Le tlingit distingue quatre degrés, mais on a remarqué que le déictique 3 y est devenu à peu près l'équivalent d'un article[5].

Le système des présentatifs, dans les langues qui en possèdent un, semble particulièrement apte à se réduire.

Le latin *ecce* fait l'impression d'avoir été indifférent; mais ce n'est qu'une apparence: 1. dans la langue de Plaute, *ecce* tout seul, pourvu en réalité d'un signe zéro par son opposition avec *ecce* + *iste* et *ecce* + *ille*, se rapporte en principe à la sphère du parleur[6]; 2. *ecce* + *iste* indique une proximité moins grande[7]; 3. *ecce* + *ille* s'emploie pour le troisième degré[8]. *Ecce* tout court n'a pas passé en français; quant à *ecciste* et *eccille*, on sait qu'ils sont devenus des démonstratifs (v.fr. *cist* et *cil*). Mais la langue s'est forgé, dès le moyen âge, une nouvelle opposition, qui cette fois-ci est seulement binaire: *voici/voilà*.

Le système des présentatifs du slave commun (v. sl. *evo/eto/eno*) s'est maintenu en serbe. Le bulgare moderne, qui est la continuation du vieux-slave, n'en connaît plus que deux: *éto* 'voici'/*éj* 'voilà'. Le système ternaire du russe ancien (*jese/jeto/ono*) a également fait place, dans la langue moderne, à une opposition binaire: *vot* (*vo*)/*von*.

---

[1] «This thy noble nose» (speech to the Pharaoh), «Thou (lit. *this*) magician»: A. H. Gardiner, *Egyptian Grammar*, Oxford 1927, § 112.

[2] Dialecte boḥairique: *fai* 'celui-ci' / *fī* 'celui-là', *em-paima* 'ici' / *em-mau* 'là'. Dial. ṣa'idique: *pai/pī*. Cf. A. Mallon, *Gramm. copte*, Beyrouth 1907[2], p. 42, 43, 164, 229—30.

[3] Cf. W. Wundt, *Die Sprache*, I, p. 331.

[4] Cf. Fr. Boas & J. R. Swanton, *Siouan* (dans Boas 1, p. 891, 944—6).

[5] J. R. Swanton, dans Boas 1, p. 172.

[6] Vbi tu es? *Eccum* 'Me voici' (Pl. *Mil.* 25).

[7] *Eccistam* uideo 'Justement, la voici' (Pl. *Curc.* 615).

[8] Filiam ex te tu habes:: Immo *eccillam* domi. 'Tu as une fille... Oui, elle est même à la maison'. (les interlocuteurs n'y sont pas). (Pl. *Aul.* 781).

L'arménien classique possédait, dans le cadre de son système de déictiques ternaire, une série de trois présentatifs: *awasik* 'voici'/ *awadik* 'voilà'/*awanik* 'voilà là-bas'[1]. L'arménien moderne n'emploie qu'un seul, *aha* (ou *ahawasig*), qui est indifférent[2].

En basque, plusieurs dialectes ont réduit à deux les adverbes de direction employés comme présentatifs et les adverbes de manière: 'voici'/'voilà', 'comme ceci'/'comme cela'[3].

*

Brugmann soutenait qu'il n'y a pas eu de *Du-Deixis* en indo-européen, mais que, dans plusieurs langues indo-européennes, notamment en vieux-slave et en arménien, des pronoms de la *Dér-Deixis* avaient contracté un rapport plus ou moins étroit et fixe avec la sphère de l'interlocuteur[4]. Le système de déictiques à trois degrés de ces langues serait donc une innovation.

Cette vue est en contradiction avec ce que nous ont suggéré plus haut les langues dont la statique et l'évolution sont observables d'une manière plus directe que par les reconstructions de la grammaire comparée. Nous avons en effet constaté que le système de déictiques à trois degrés ou plus est toujours plus ancien que celui à deux degrés, et que plus un idiome correspond à un état de civilisation rudimentaire plus son système de déictiques est complexe. Les faits invitent donc à prendre le contre-pied de la thèse de Brugmann. L'indo-européen, langue de peuples encore peu civilisés sans doute, devait posséder un système de déictiques ternaire et tripersonnel, conservé

---

[1] A. Meillet, *Esquisse d'une gramm. comparée de l'arm. classique*, Vienne 1903, § 56.

[2] Renseignement obligeamment communiqué par M. Rob. Godel. La grammaire de A. Abeghian, § 93,[4], ne connaît que les trois formes: orient. *ahawasik /ahawadik/ahawanik*, occid. *ahawasig/ahawatig/ahawanig*.

[3] Cf. Gavel, § 113.

[4] «Von uridg. Zeit her hat es ein Pronomen, das ausschliesslich oder auch nur vorwiegend der Du-Deixis d. h. dem Hinweis auf die Person des Angesprochenen und seine Sphäre diente, nicht gegeben. Wohl aber haben in mehreren idg. Sprachen, im Ar., Arm., Gr., Lat. u. Südslav., Pronomina der Dér-Deixis eine engere Beziehung auf den Angeredeten bekommen, u. zumteil ist die Assoziation mit dieser Beziehung durchaus fest u. unveräusserlich geworden.» (*Dem.* p. 73—4). Idée reprise dans le *Grundriss*: II[2] 2, § 343.

le plus fidèlement, en tant que type, par le vieux-slave, l'arménien et le celtique, refait tant bien que mal, c'est-à-dire sans rapport très net avec les trois personnes, en grec ancien et en latin, et transformé en un système binaire plus ou moins accusé dans la plupart des autres langues de la famille.

Ce système peut être rendu, d'après l'élément consonantique des thèmes, par la formule *k/t/n:* v. sl. *sь/tъ/onъ*, arm. *ays/ayd /ayn*.

L'*s* des démonstratifs slave et arménien est une transformation du *k* prépalatal de l'indo-européen. Ce thème déictique 1 se retrouve sous une forme ou sous une autre dans toutes les langues de la famille sauf le sanscrit (lat. *-ce* dans *ecce*, etc.).

Le déictique 2 (thème **so-/*to-*) est devenu, dans certaines langues, un indifférent: scr. *sa*, lit. *tàs*, gr. hom. *ὁ*, got. *sa*, all. *dér*. Que Brugmann ait soutenu la marche inverse étonne d'autant plus qu'il sympathisait, par ailleurs, avec la thèse étymologique bien connue qui voit dans le pronom indo-européen pour 'toi' un dérivé de l'ancien démonstratif **to-*, le parleur «désignant l'interlocuteur comme se trouvant en dehors de sa sphère personnelle, mais juste en face de lui»[1]. Si le pronom 'toi' dérive du démonstratif **to-*, raison de plus pour considérer ce dernier non pas comme un indifférent (*Dér-Deixis*), mais comme un ancien déictique 2.

Ces thèmes *k/t/n* ne sont pas les seuls à avoir fourni, en indo-européen, des déictiques. Pour le dernier degré, en particulier, il existe au moins trois caractéristiques, qui toutes remontent à la langue commune: 1. un thème en *n* (v. sl. *onъ*, arm. *ayn*, all. *jener*, etc.); 2. un thème en *l* (lat. *ille*, etc.); 3. un thème en *w* (v. p. *ava-*, etc.). On est donc en droit de se demander si, derrière le type ternaire de l'indo-européen, ne se cache pas quelque chose de plus ancien et de plus archaïque, système multiple à la manière de ceux des langues exotiques et primitives, mais dont il est naturellement impossible, en l'état de nos connaissances, de reconstituer le nombre et la répartition des termes. Tout au plus peut-on supposer que si, dans une étape antérieure de l'indo-européen, un tel système a existé, ses termes ne devaient pas indiquer les degrés d'éloignement sous la forme abstraite qu'ils ont dans nos langues modernes, mais en liaison avec des notions accessoires (visible et invisible, présent et absent,

[1] *Dem.* § 7 in fine («eine ansprechende Hypothese») et p. 30; *Grdr.* II² 2, § 310 p. 307.

etc.), comme on l'a vu plus haut pour le celtique (gallois et breton) et pour les langues primitives[1].

*

Dans le livre que Wundt a consacré au langage, un paragraphe intitulé *Concretes und abstractes Denken*[2] met en parallèle, entre autres catégories, celles de l'espace et du nombre. Selon lui, la multiplicité des désignations spatiales, la distinction de 'ici', 'là', 'là-bas', 'là-bas très loin', etc., sont un indice de pensée concrète, de même que l'existence de catégories spéciales, duel, triel, etc., pour indiquer deux, trois objets ou plus, tandis que la réduction de ces classes à des oppositions de deux termes simplement, proche et éloigné, singulier et pluriel, forme autant de symptômes annonçant le développement d'une pensée abstraite.

Je ne puis que souscrire, dans l'ensemble, à cette théorie du psychologue allemand. En vue de la préciser, je proposerai, à titre d'hypothèse, la loi suivante: Plus l'expression d'une notion générale (espace, nombre, etc.) est subdivisée en catégories, plus il s'y mêle d'idées qui n'appartiennent qu'indirectement à cette notion. On l'a vu à propos des systèmes de déictiques multiples, dont la plupart ne reposent pas sur une classification purement diastématique. De même, les langues qui ont un duel ou un triel ne se contentent pas de compter les objets, mais les classent d'après certains critères (forme, qualité, etc.) qui sont étrangers à la notion abstraite de nombre; ainsi l'emploi du duel pour des objets que la nature nous présente par paires (yeux, oreilles, etc.).

Quant à la direction de l'évolution, le parallélisme entre systèmes de déictiques et systèmes de nombres semble assez net, malgré des exceptions.

Il s'en faut, évidemment, qu'il se vérifie toujours et partout. Il y a des langues qui, telles le latin ou l'arménien, possèdent un système de

---

[1] Si le 4e degré du gallois (*yno*) et du breton (*eno*) n'est pas une innovation, propre à cette branche du celtique, le thème en *n* peut avoir désigné l'objet invisible.

Selon la description de J. Friedrich, *Hethitisches Elementarbuch*, I, Heidelberg 1940, § 263, le hittite, apparenté à l'indo-européen, aurait été binaire: *kā-/apā-*. C'était la langue de civilisation d'un empire. Mais la série *eni-*, *uni-*, *anni-*, dont les termes, sans que la fonction en ait été encore précisée, désignent l'objet éloigné (§ 125), est sans doute le vestige d'un système plus complexe.

[2] W. Wundt, *Die Sprache*, II, p. 415 et suiv.

déictiques ternaire sans avoir de duel[1]; et d'autres, qui ont un duel, comme l'avestique, le vieux-perse et le sanscrit, ne distinguent guère que l'objet rapproché et l'objet éloigné[2]. Pour ces langues, la rapidité de l'évolution, d'une catégorie à l'autre, aura donc été inégale.

Mais les exemples de langues qui, possédant parallèlement trois nombres et trois degrés d'éloignement, les réduisent parallèlement aussi, paraissent bien plus nombreux. Le vieux-slave était une langue à duel et à système de déictiques ternaire; le duel aussi bien que le type ternaire ont disparu de la plus grande partie des langues slaves d'aujourd'hui[3]. Même évolution simultanée en grec, où le duel a longtemps persisté; la langue moderne ne connaît plus que deux nombres et deux degrés d'éloignement. Le parler irlandais de Dunquin dans le comté de Kerry oppose trois degrés d'éloignement: le duel s'y est maintenu[4]. Le gallois et le breton, dont le système de déictiques est plus ou moins quaternaire, ont encore une sorte de duel employé uniquement en parlant des parties doubles du corps[5]. L'égyptien ancien, dont nous avons vu qu'il possédait probablement des restes d'un système de déictiques à trois degrés ou plus, était une langue à duel; le copte n'a plus que quelques vestiges de ce nombre, et ses déictiques appartiennent au type binaire. Le duel est largement répandu dans les langues primitives, dont certaines possèdent même un triel et un quatriel; ces mêmes langues alignent le plus souvent trois degrés d'éloignement au moins.

Et surtout, de même qu'il n'y a pas d'exemples de langues à système de déictiques binaire passant au type ternaire ou multiple, il n'y en a pas non plus qui, ne possédant qu'un singulier et un pluriel, se seraient forgé dans la suite un duel ou un triel.

* * *

---

[1] Lat. *duo, ambō,* peut-être *octō* (cf. laze *otxo, otxu* '4', géorg. *otχi(l)* '4'), et arm. cl. *erku* '2' sont d'anciens duels.

[2] En avestique et en védique, le déictique 2 (*ta-*) est devenu un indifférent, quelquefois un article. Cf. W. Caland, *Zur Syntax der Pronomina im Avesta,* Amsterdam 1891, §§ 2, 3a, 3b, 4a, 4b, 7, 9; B. Delbrück, *Ai. Synt.,* Halle 1888, §§ 137—9.

[3] Des deux langues slaves qui ont gardé le type ternaire, l'une, le slovène, a encore le duel.

[4] Sjoestedt-Jonval.

[5] Rowland, § 111; A. Guillevic et P. Le Goff, *Gramm. bretonne du dialecte de Vannes,* Vannes 1902; Le Clerc, § 66.

Les linguistes sont d'accord pour attribuer la disparition du duel à la marche de la civilisation[1]. Je ne vois pas d'autre raison[2] qui rendrait mieux compte de l'évolution générale des systèmes de déictiques vers le type binaire.

---

[1] Cf. A. Cuny, *Le nombre duel en grec*, Thèse de Paris 1906; J. Wackernagel, *Vorlesungen über Syntax*, I², Bâle 1926. p. 74—5.

[2] Pour certains parlers, comme le gascon ou le bas-écossais (*Lowland Scotch*), on a invoqué, pour expliquer le caractère ternaire du système de déictiques, l'action d'un substrat (basque) ou d'un idiome géographiquement voisin (gaélique). Mais le fait que le substrat et le contact ont une action dans certains cas, et n'en ont pas dans d'autres, dépend du facteur civilisation.

PHONEMICS AND ORTHOGRAPHY IN FINNISH

By THOMAS A. SEBEOK (Bloomington)

0. DIVERGENCE OF PHONEMIC AND ORTHOGRAPHIC SYSTEMS IN FINNISH. Among the writing systems of the world, the Finnish is often said to approximate most closely a phonemic orthography. True as this may be, the Finnish spelling nevertheless does not completely reflect the phonemic structure. It is the purpose of this paper to show several respects in which the two systems diverge. Such obvious conventions as capitalization of proper names and sentence initial words, and similar orthographic luxuries, will be touched upon only incidentally.

1. PHONEMIC ANALYSIS OF THE VELAR NASAL SOUND-TYPE [ŋ]. The sound-type [ŋ] is recorded before [k], and before and after itself only: [keŋkä][1] 'shoe', [keŋŋät] 'shoes' (also, uniquely, before [l] in [eŋlantia] 'England'). Now, the sound-type [n] occurs, among other contexts, initially and between vowels, as in [nenä] 'nose', and before a dental stop, as in [lentäjä] 'flyer', but never before a velar stop. (Before a labial stop, [n] is replaced by [m], as in [eteen + päin > eteempäin].)[2] These facts lead to two alternately possible phonemic statements.[3] It is possible to set up a phoneme /ŋ/, stating its distribution as follows: /ŋ/ occurs before /k/ and before and after /ŋ/; the advantage of this becomes clear to anyone familiar with Finnish morphology: for example, the facts of progressive consonant assimilation (*astevaihtelu*) may be stated more elegantly. Thus, parallel to mp ∼ mm (/vanhempi/ 'older' ∼ /vanhemman/ 'older, gen. sing.'), nt ∼ nn (/hinta/ 'price' ∼ /hinnat/ 'prices'), we could write ŋk ∼ ŋŋ (/helsiŋki/ 'Helsinki' ∼ /helsiŋŋin/ 'Helsinki,

---

[1] For [ä] read [ɛ] throughout; *ä* is the letter of the Finnish alphabet used to represent the low front vowel. Phonemic transcriptions are between slant lines: /foˡniymik/, orthographic transcriptions are in *italics*, and morphophonemic items are unmarked typographically.

[2] By the way, the alternation of /n/∼/m/ + labial is seldom represented in the spelling: *Sillanpää* but /sillampää/, etc.

[3] A rather clear instance of the principle discussed by Y. R. Chao, The Non-Uniqueness of Phonemic Solutions of Phonetic Systems, Bulletin of the Institute of History and Philology, Academia Sinica 4.363-97 (Shanghai, 1934). It is to be understood that none of the phonemic statements made in the present paper represent the only possible arrangement of Finnish phonetic data.

gen. sing.'). This would simplify somewhat the substitutions for the formula $C^aV \sim C^bVC^c$.[1] On the other hand, it is also possible to assign the sound-type [ŋ] to the phoneme /n/, and identify it as that allophone of /n/ which occurs before velar stops: hence, /kenkä/; and, to distinguish the situation in [keŋŋät], we postulate a voiced velar stop phoneme /g/, and write /kengät/. This second solution is somewhat less elegant than the former, because the new phoneme, /g/, is more limited in distribution than the /ŋ/ was: it occurs only after /n/, and, moreover, never has the phonetic appearance of /g/,[2] but only of [ŋ]; and, furthermore, there are now two phonemes overlapping: both /n/ and /g/ appear now as [ŋ]. From the structural point of view, the first solution is definitely preferable. But the Finnish orthography follows the latter; and since this is not actually too objectionable, it is perhaps just as well to write forms in accordance with the writing system here: *kenkä, kengät, Helsinki, Helsingin.*

2. Consonant clusters. There are some sixty clusters of two consonants in Finnish, all of them reflected in the spelling, though not in all contexts. Thus, while /kaksi/ 'two' and /neljä/ 'four' plus /kymmentä/ 'ten, part. sing.' yield /kaksikymmentä/ and /neljäkymmentä/ 'twenty, forty', respectively, /kolme/ 'three' plus /kymmentä/ yields /kolmekkymmentä/ 'thirty'; the spelling, in all three forms, shows but one *k*: *kaksikymmentä, kolmekymmentä, neljäkymmentä*, even though clusters of /kk/ are usually recorded elsewhere: *mökki* /mökki/ 'cabin', etc. The double consonant in /kolmekkymmentä/ is explained as follows: the morpheme belongs to stem class -e?, where the morphophoneme -?, phonemically zero before open juncture, has the effect of doubling the consonant which follows it. The double consonant so formed is not recorded in the spelling: *tervetuloa* but /tervettuloa/ 'welcome', from terve? + tuloa. The same morphophoneme operates in the 2nd person singular imperative: morphophonemic laula? laulu 'sing the song', phone-

---

[1] In this formula, ^{a} stands for one of the phonemes or clusters (such as /p t k mp nt ŋk/) of the morphophoneme C before a vowel V, and ^{b} for the corresponding phoneme or cluster (such as /v d O mm nn ŋŋ/) when the vowel is (or certain diphthongs are) followed by a consonant, provided that consonant itself is followed either by a consonant or open juncture. The so-called "exceptions" to the formula are taken care of by various means, such as writing zero vowel: for example, the possessive suffixes -nsL 'his, her', -mme 'our', and -nne 'your' are written with a preceding zero vowel Z, as -ZnsL, -Zmme, -Znne, etc.

[2] But see 4 (p. 132).

mically /laulallaulu/, written *laula laulu*.[1] Clusters of /11/ are usually recorded elsewhere: *kyllä* /kyllä/ 'yes', etc.

3. The contrast of /i/ and /j/. Vlad. Skalička[2] has discussed the sound-types [i] and [j], and concluded that »*i* und *j* sind verschiedene, obwohl verwandte Phoneme.« He moreover observed that »in keinem Beispiel besteht der Gegensatz *i : j*, *i* oder *j* sind nach den benachbarten Lauten gewählt...« While negative statements of this order are dangerous to make, even when the linguist is his own informant, the examples seem to bear out Skalička, and /i/ and /j/ are to be set up as separate phonemes, for primarily distributional reasons. The Finnish spelling, however, is misleading; it presents, for example, such pseudo-contrasts as *iäinen* 'eternal', and *jäinen* 'icy'. As a matter of fact, the sequence of phonemes in the first morpheme is /ijäinen/, and in the second morpheme /jäinen/. Sometimes *j* is omitted in noninitial position too: *liian* /liijan/ 'too', etc.

4. The spelling of foreign loan-words.[3] Educated speakers will sometimes pronounce initial [g] in foreign loan-words: [gasoliini] 'gasoline'. Consequently, a /g/ phoneme must, in any case, be set up for their dialect, with the distribution perhaps stated like this: /g/ initially and after /n/. But, in spoken Finnish, most will say [kasoliini]. Here again, the spelling *gasoliini* does not represent the phonemic situation, at least for the vast majority of native speakers. This is true of loan-words written with initial *d*: *damaskit* /tamaskit/ 'gaiters' (very rarely, /damaskit/, where the distributional statement for /d/ must be expanded: /d/ initially, as well as after /h/, and between vowels); with initial *sh* or medial *sh*: *shakki* /sakki/ 'chess' (very rarely, /šakki/, where a phoneme /š/, restricted to initial position, must be set up), and *gulashi* /kulasi/ 'war profiteer' (sometimes /gulaši/, where the distribution of /š/ would include the intervocalic position)[4].

---

[1] Cf. Thomas A. Sebeok, The Imperative in Spoken Finnish, Language 20.240—2 (1944).

[2] Zur Phonologie der Finnischen Schriftsprache, Archiv Orientální 5.91-5 (1933). On Finnish phonemics, see also V. Kiparsky's basic Johdatusta fonologiaan, Virittäjä, 1932, pp. 230—50. On the same general problem treated here, cf. also Aarni Penttilä, Grafeema- ja foneemasuomen suhteesta, *ibid.*, pp. 16—26.

[3] On the general problem of spelling foreign loan-words, cf. Agenor Artymovič, Fremdwort und Schrift, Charisteria ... Mathesio ..., pp. 114—7 (Prague, 1932).

[4] Professor Kiparsky calls to my attention that foreign borrowings, such as *gorilla, divaani, sheriffi* occur only in special textbooks and are then always

5. SOME JUNCTURES. Word boundaries are clearly delimited in Finnish: a word is a potential stress group (the stress being one of the juncture markers); it is bound, moreover, by such unifying morphophonemic operations as progressive vowel assimilation[1]. In recording the pauses in the speech of a Finnish speaker, however, we do not find all words preceded or followed by pauses of equal length, or even any pause at all. Take the sequence /kylpy-huone/ 'bathroom', for example, which consists of two free morphemes, /kylpy/ 'bath', and /huone/ 'room', connected by the juncture /-/. Each morpheme, when uttered in isolation, bears a stress on the first syllable; in /kylpy-huone/ there is but one primary stress, on the syllable [ˈkyl] (there is an automatic secondary stress on the syllable [ˌhuo]). The stems of the two morphemes belong to two different vowel harmony classes[1]: the former is a front stem, the latter a back-fixed stem; but the phonetic transition between the final /y/ of the former, and the initial /h/ of the latter is just as close as that between any two phonemes within either morpheme. It follows that in sequences of this type (morphologically, "compound words") we must mark (1) the degree of closeness in phonetic transition between the two elements, as well as (2) the fact that a juncture exists, and where. The two morphemes may be written with no more space between them than is written between the component phonemes, in order to indicate the closeness of the phonetic transition; this device, indeed, is used in Finnish orthography: "compound words" are usually written as single words — *kylpyhuone*. But how do we know that a juncture interrupts this sequence? Stress is not written in Finnish; a clue of sorts is offered only by the fact that both front and back vowels occur between the spaces surrounding the word. This, however, is not a reliable criterion of juncture by itself, for the word may belong to the nondetermining stem class[1], or, as in *liikemies* 'businessman', all the vowels of the sequence may be of one single (here fixed) type. Therefore, the spelling really fails to show the presence and location of juncture in phoneme sequences of this type. Phonemically, the juncture marker /-/ is essential.

The juncture marked by /-/ may be called internal open juncture. Its haphazard distribution throughout the orthographic system is also

---

pronounced with /g d š/; schoolchildren in Helsinki pronounce *geometria*, a Swedish loan-word, as /jeometria/ (personal communication).

[1] Cf. Sebeok, Progressive Vowel Assimilation in Finnish, Cahiers Ferdinand de Saussure, No. 5 (1945).

shown by the following. Contrast these sequences: [menemmatkaasi] 'go on your way', [meneppäs] 'go, will you'. The former sequence includes the morpheme mene? 'go', followed by the morpheme combination matkaasi 'your way'; the latter sequence consists of the same morpheme mene? and -pLs, a bound morpheme which is used as an intensifier. The phonetic transition between the two elements is precisely the same (as shown also by the parallel process whereby ? ~ following consonant). But, phonemically, the junctures are entirely different: in the second sequence, progressive vowel assimilation extends through the bound morpheme — -pLs > /päs/; on the other hand, in the first sequence, progressive vowel assimilation does not extend through the second morpheme. Now, the spelling distinguishes these two types: *mene matkaasi*, but *menepäs*. However, it fails to show that the phonetic transition is nevertheless identical. A phonemic orthography would record this, by writing internal open juncture signs where they apply: /menem-matkaasi/ but /meneppäs/.

Beside the internal open juncture /-/, there are also other junctures in Finnish, including the external open juncture (marked in the orthography by capitalization-with-punctuation-and-spacing in some positions, and by comma, semi-colon, colon marks in others); and close juncture (commonly marked by the absence of space between the phonemes). None of these junctures are marked with precision in the orthography, although they are not altogether ignored.

6. Some intonations[1]. It is not necessary to make a detailed analysis of the Finnish intonation system in order to show that the patterns are not properly marked in the orthography. While phonetic quantity is more or less accurately marked in Finnish by writing clusters of segmental phonemes, and phonetic stress by writing open junctures at the proper boundaries, intonations are represented by a couple of punctuation marks: for example, the period (.), the question mark (*?*), the exclamation mark (*!*).

The distribution of the question mark in the orthography may be used for illustration. There are several ways in Finnish to ask a question, one of them by the suffix -kM, usually added to the first verb in the sentence: /odotan neiti laaksoa päivälliselle/ 'I'm expecting Miss Laakso for dinner'; /odotanko neiti laaksoa päivälliselle /'am I expecting Miss Laakso for dinner ?'. The intonation of both sentences is precisely the same, namely, they are both characterized by the following final

[1] I am much obliged to Y. R. Chao for his help in recording intonations.

15 4 4 5 4
pattern: in /päivälliselle/, the intonation falls, in the first syllable, from high to low (1 to 5); is on mid-low on the following two syllables (4, 4); falls to low on the penultimate (5); and rises to mid-low on the final syllable (4). The only difference between the statement and the question is, in fact, the presence of one additional morpheme, -kM /ko/, in the latter. In the spelling, the statement is followed by the period (... *päivälliselle.*), the question by the question mark (... *päivälliselle?*), this distinction being non-phonemic and hence superfluous.

One might note certain non-phonemic, stylistic variations in the intonation pattern of Finnish, which are almost entirely lost in the spelling. Such morphemes as the following appear with at least two types of intonation:
15 5 45 1 15 5 45 1 1 5 5 1 15 5 45 1 1 23 5 5 5 1
/kyllä kyllä/, /poika poika/, /mitä mitä/, /kiitos kiitos/, hyvästi hyvästi/ etc. Occasionally, the distinctions of usage (but not of meaning) are marked; for example, /poika/, in response to the question, "was it a boy or a girl?" will appear with intonation 155, written *Poika.* 'Boy.', but, when calling for a boy, the intonation will be 451, written (usually) *Poika*! 'Boy! Hey, boy!'. The informants, when asked for the difference between the word /kiitos/, recorded with intonation 155, and the word /kiitos/ recorded with intonation 451, said that the two words were the "same" (i. e., the intonations patterns are non-phonemic here), but that the word with 451 was "shopkeeper's Finnish" (different levels of
15 5
usage are involved). When they wrote the two items, /kiitos/ appeared
45 1
as *Kiitos.* 'Thank you.', but /kiitos/ as *Kiitos*! 'Thanks!'. Hence the exclamation mark records here a non-phonemic distinction.

1946.

NÉCROLOGIE

KR. SANDFELD

La mort de Kr. Sandfeld, survenue, après une maladie de quelques mois, le 22 octobre 1942, pendant le temps grave de l'expansion allemande et de l'occupation brutale de sa patrie, a mis en deuil le monde linguistique dans tous les pays où cette triste nouvelle pouvait pénétrer, pendant ou après le cataclysme mondial.

Né le 17 janvier 1873 à Vejle, Sandfeld[1] a fait ses études à Copenhague d'abord, avec Vilh. Thomsen, qu'il considérait comme son plus grand maître, Kr. Nyrop et Otto Jespersen, à Leipzig ensuite, où il a suivi l'enseignement de Brugmann, de Leskien, de Sievers et de Weigand. Chargé de cours à l'université de Copenhague depuis 1905, il a été, dès 1914, titulaire d'une chaire de philologie romane à la même université; en 1928 il a pris la place de Kr. Nyrop qui a été mis à la retraite par application de la limite d'âge. Il a occupé cette chaire jusqu'au moment de sa mort.

L'intense activité scientifique de Kr. Sandfeld s'est poursuivie dans trois directions: linguistique générale, linguistique synchronique, et l'étude des associations de langues.

Il est naturel de donner une place d'honneur à la linguistique *générale*. Sandfeld était un linguiste passionné. Son domaine était celui de la langue et de toutes les langues. Il possédait un grand nombre de langues très différentes; il savait pour ainsi dire leur arracher leurs secrets; un talent extraordinaire lui permettait de pénétrer jusque dans les détails les plus subtiles et les plus minutieux; il était très bon observateur et collectionneur très assidu. Mais l'intérêt pour le concret, qu'il poussait jusqu'à enregistrer les curiosités, était pour lui constamment dirigé vers le général. Il collectionnait ses observations et ses matériaux en vue de comparer les modes d'expression dans les différentes structures linguistiques, surtout dans les domaines de la syntaxe et de l'onomasiologie grammaticale (il avait par exemple pendant des années collectionné des matériaux pour un travail, inachevé malheureusement malgré sa richesse, sur les différentes façons d'exprimer l'idée de 'devenir' dans les différentes langues du monde).

La linguistique générale l'intéressait vivement; on dirait qu'elle l'obsédait. Il pouvait rester debout presque toute la nuit, incapable de s'arracher d'un livre ou d'un manuscrit linguistique avant d'en avoir achevé la lecture. Il était très versé dans la littérature linguistique, et, sans avoir le goût de la philosophie, il se plongeait même dans les traités les plus abstraits et les plus théoriques dès qu'il s'agissait de problèmes linguistiques. Il est vrai que la plupart de ces tra-

---

[1] Jusqu'à 1918 son nom était Kr. Sandfeld Jensen.

vaux, pour intéressants qu'il les trouvait, ne recevaient pas son approbation; ils lui laissaient quelquefois l'impression du stérile. C'est que Sandfeld unissait le goût pour le général à celui pour le concret. Il concevait la science du langage non comme une théorie plus ou moins en l'air, mais comme un ensemble d'études comparatives fondées sur des observations concrètes. Sandfeld était un esprit éminemment réaliste.

Son livre *Sprogvidenskaben*[1] — sans doute celui de ses livres qui a eu le plus grand nombre de lecteurs — réunit dans une synthèse une partie de ses vues et de ses observations sur le langage. Ce livre est très caractéristique de Sandfeld. C'est un livre à la fois d'érudition et de vulgarisation. La simplicité de ses concepts et de son style lui permettait de réaliser cette rare combinaison. La grande richesse de détails n'obscurcit pas les grandes lignes et les démarcations. L'auteur se révèle comme un systématisateur très averti et quelquefois très original; il propose par exemple dans ce livre un classement des actions d'analogie qui est à la fois très adéquat et assez détaillé.

Malgré son titre, ce livre ne traite que d'une seule branche de la linguistique: il se borne en principe à la linguistique diachronique. Ceci peut paraître naturel dès qu'on pense à la date de la parution de la première édition. D'ailleurs c'est naturel aussi pour la simple raison qu'un livre destiné à initier objectivement dans notre science doit par nécessité se consacrer en première ligne à la linguistique diachronique, la seule branche de la linguistique qui soit arrivée à la perfection et dont la doctrine puisse être considérée comme communément adoptée. C'est donc un exclusivisme qui lui était pour ainsi dire imposé de la situation actuelle de notre science. Mais l'auteur a senti lui-même l'inconvénient qui en découle: il le dit expressément dans la préface de l'édition allemande, et dans la deuxième édition de l'ouvrage danois il est dit que l'auteur avait prévu une édition élargie qui devait tenir compte de la linguistique synchronique, tâche qui était empêchée par des circonstances indépendantes de sa volonté. On regrette infiniment que ce projet n'ait pas pu se réaliser. Car les intérêts de Sandfeld portaient dans une très large mesure sur la linguistique *synchronique*. On n'exagère pas en le caractérisant comme un des fondateurs de cette discipline. La plus grande partie de la production scientifique de Sandfeld est consacrée aux études synchroniques; ces travaux, très originaux et très nourris, ont commencé à paraître à une date où la linguistique synchronique n'était pas à la mode, et ont frayé la voie à un renouvellement des conceptions linguistiques. C'est surtout dans ces travaux que se montre l'originalité des méthodes de Sandfeld.

La série de ces travaux initiateurs est ouverte en 1909 par le livre sur les propositions subordonnées du français moderne (*Bisætningerne i moderne fransk*). C'est un livre qui fait époque. Pour en évaluer la portée il faut se rappeler que jusque là la seule grammaire synchronique qui était considérée comme revendiquant quelque estime était une grammaire normative, qui, au seul service de

---

[1] Copenhague 1913, 2[me] éd. 1923. L'adaptation allemande de ce livre (*Die Sprachwissenschaft*, Leipzig-Berlin 1915, 2[me] éd. 1923) n'est qu'un abrégé de l'original danois et ne permet que très approximativement d'en évaluer les qualités.

buts pratiques et pédagogiques, donnait des prescriptions en se fondant sur un seul style considéré comme 'correct'. C'était l'*antibarbarus* en chair et en os qui avait survécu du moyen-âge. A cette grammaire estropiée Sandfeld remplace une autre, descriptive, objective et scientifique, qui sans discrimination puise ses matériaux dans toutes les sources et dans tous les styles. La seule prédilection admise par l'auteur est celle pour l'usage naturel du langage parlé, ce qui représente une réaction tout indiquée contre les règles artificielles de la grammaire normative, fondées exclusivement sur une norme littéraire.

Ce livre n'était encore qu'une étude préliminaire. La méthode synchronique de Sandfeld atteint son apogée dans ces monuments de la littérature linguistique qu'il a publiés, avec la collaboration de Mlle Hedvig Olsen, pendant les dernières années de sa vie: les trois volumes de *Syntaxe du français contemporain* (vol. I: *Les pronoms*, 1928; vol. II: *Les propositions subordonnées*, 1936; vol. III: *L'infinitif*, 1943) et le volume de *Syntaxe roumaine* I: *Emploi des mots à flexion* (1936). Ces volumes ne constituent pas un système et n'exposent pas un corps de doctrine. Chaque volume est une monographie qu'il est possible de lire séparément, et, comme il est dit dans la préface du premier volume de syntaxe française, l'auteur cherche «à faire parler surtout les exemples». Le résultat est une mine inépuisable de faits et une description pour ainsi dire complète de toutes les nuances et de toutes les facettes de l'état de langue étudié, un exposé sans parti pris qui ne risque pas de vieillir.

La troisième direction dans laquelle s'est manifestée l'activité scientifique de Sandfeld n'est pas la moins importante. C'est sa contribution à l'étude des *associations de langues* ou de la parenté linguistique secondaire. Il s'agit des traits grammaticaux qui sont communs à un groupe de langues balkaniques et qui ne peuvent pas être attribués à des causes génétiques. Depuis la thèse qu'il a présentée pour le doctorat (*Rumænske studier*, 1900[1]) Sandfeld s'est occupé sérieusement de ces problèmes, à peine défrichés avant lui. Il a pu montrer, par un travail minutieux, comment l'infinitif est remplacé en roumain, en albanais, en bulgare et en grec par d'autres moyens d'expression tels que des propositions conjonctionnelles, des participes, des tours paratactiques, et qu'une partie de ces innovations syntaxiques, communes à toutes les langues étudiées, commencent en grec et se répandent plus tard dans les autres langues.

Ce travail n'a été encore que le premier pas pour découvrir les ressemblances secondaires entre les langues balkaniques. Sandfeld a étudié d'autres faits, en partie analogues, et il a donné sur cette base des caractéristiques fort intéressantes des langues balkaniques, surtout du roumain[2], et un exposé d'ensemble dans l'ouvrage *Linguistique balkanique*[3].

---

[1] Une édition allemande remaniée a été publiée dans le *Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache zu Leipzig*, vol. IX, 1902 (p. 75—131: *Der Schwund des Infinitivs im Rumänischen und den Balkansprachen*) et dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XXVIII, 1904 (p. 11—35: *Die Konjunktion* de *im Rumänischen*).

[2] *Gröbers Grundriss der romanischen Philologie* I (1904—06) p. 524—34. *Zeitschrift für romanische Philologie* LVII (1937) p. 313—25. *Revue internationale des études balkaniques* I (1934) p. 100—107, et IV (1936) p. 465—73.

[3] Paris 1930. Le livre avait paru d'abord en danois (*Balkanfilologien*, 1926).

Ces travaux de Sandfeld ont ouvert à la linguistique une voie nouvelle. On connaissait depuis longtemps les développements divergents et les développements parallèles qui s'observent entre des langues appartenant à une même famille; mais les recherches de Sandfeld permettent pour la première fois de suivre dans tous les détails et à la base d'une riche documentation les convergences secondaires qui peuvent s'observer entre des langues voisines indépendamment de leur position généalogique. De la sorte, Sandfeld a introduit dans la linguistique une observation très importante et un problème de principe d'une grande portée pour la linguistique générale. Le groupe balkanique constitue l'exemple le mieux connu d'une association de langues; on peut y étudier, mieux qu'ailleurs, les conditions générales des influences entre les langues, leurs possibilités et leurs limites. Ces influences constituent un problème capital pour la linguistique structurale[1].

Par l'originalité de ses vues et par la richesse de ses connaissances, par son enseignement lumineux et par le charme délicat et discret qui se dégageait de sa personnalité, Sandfeld avait une grande importance pour ses élèves. Il suivait avec un intérêt vigilant les premiers essais scientifiques du débutant et était toujours prêt à les apprécier et à les encourager. Son esprit de justice ne permettait pas que les rivalités ou les intrigues entravent le libre épanouissement des idées scientifiques. Celui qui écrit ces lignes est parmi ceux qui ont profité de son enseignement et de son influence, et qui ont senti le support de ses qualités personnelles. Il est heureux d'avoir la présente occasion d'en porter témoignage.

Louis Hjelmslev.

---

[1] Sandfeld s'est prononcé sur le problème de principe dans un article de 1912 (*Notes sur les calques linguistiques*, dans la *Festschrift für Vilhelm Thomsen*). Il est revenu sur le problème dans le rapport qu'il était appelé à présenter, en 1936, au IVe Congrès de linguistes au sujet de la symbiose de langues (*Problèmes d'interférences linguistiques, Actes du IVe Congrès international de linguistes*, p. 59—61).

COMPTES RENDUS

Collinder, Björn: *Introduktion i språkvetenskapen.* [Introduction à la linguistique.] Stockholm (Hugo Geber) 1941. 224 p. in-8vo. Cour. suéd. 6.75.

Les introductions à la linguistique fleurissent de plus en plus. Le plus souvent elles s'adressent au non-initié ou au débutant; très souvent elles sont trop peu techniques pour pouvoir intéresser les linguistes, sauf au point de vue purement pédagogique. Il en est d'autre part qui visent à des buts plus élevés, et qui s'adressent à un public averti en vue de préconiser une doctrine particulière et avancer sur le langage en général des points de vue nouveaux, ou — ce qui est plus rare — pour apporter des faits peu connus mais présentant un intérêt général. Assez souvent les deux tendances se mêlent, et les travaux de ce genre unissent la vulgarisation et l'érudition.

C'est justement le cas du livre de M. Collinder, finno-ougrisant de l'université d'Upsal. L'aspect extérieur est celui d'un livre de vulgarisation. Il est très facile à lire; il ne présuppose aucune connaissance en la matière et n'apporte pas de documentation. Dépourvu de tout appareil scientifique, il développe dans une série de chapitres, qui présentent peu de liaison interne, et qui ont plutôt le caractère d'articles indépendants (ils ont été publiés en partie séparément), divers problèmes de linguistique générale, choisis de toute évidence pour satisfaire au goût d'un public très large: l'utilité des études linguistiques; les langues de l'Europe; les mots d'emprunt et le mélange de langues; langues internationales; langues naturelles et artificielles; la famille indo-européenne; langues mortes et langues vivantes; les causes du changement linguistique; etc.

Mais l'auteur traite de toutes ces questions avec maîtrise et avec élégance. S'adressant à un public suédois, il prête tout naturellement une attention particulière à la situation linguistique de la Suède, intéressante de plusieurs points de vue; l'état suédois comprend dans son domaine non seulement une langue scandinave hautement développée, fermement stabilisée et reposant sur une tradition historique longue et bien étudiée, mais aussi des minorités de langue finno-ougrienne, Lappons et Finnois, dont l'auteur connaît de première main les conditions de vie. Pour qui lit le suédois, le livre de M. Collinder présente une mine d'observations et de faits intéressants.

A part cet aspect particulier du livre, il faut signaler deux faits qui ont trait à l'attitude théorique de l'auteur.

Le premier de ces traits concerne le rapport entre le synchronique et le diachronique. Il est vrai que la linguistique diachronique (génétique) est traitée plus longuement que la linguistique synchronique, ce qui est naturel pour un livre dont le but est d'initier dans les résultats acquis. Mais l'auteur place les

deux genres d'études au même niveau. Il y a, dit-il, d'autres rapports rationnels que ceux entre cause et effet, et opérant sur l'axe du temps. La langue n'est pas, selon lui, une série continue de créations individuelles, mais un système en partie logique, en partie psychologique. Il est dit dans la suite (p. 146) que le but de la grammaire «descriptive» est la *reconstitution* de ce système. A notre avis cette formule, surprenante à première vue, se justifie pleinement; en effet, le travail de la linguistique synchronique est celui de découvrir par analyse le système derrière les faits immédiats; c'est là un procédé comparable à celui de la linguistique génétique qui, d'un point de vue différent, mais en utilisant une méthode en principe analogue, découvre le système fondamental ou «primitif» qui réunit une famille de langues. Ce parallélisme est en pleine conformité avec les vues introduites dans le *Mémoire* de F. de Saussure sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes. Dans les deux cas il s'agit de ce que nous avons appelé une catalyse, ou d'une interpolation d'un système.

L'autre trait à retenir est l'attitude prise par l'auteur dans la question de la direction des changements linguistiques (chap. XI). L'auteur critique à juste titre les vues simplistes qui voient partout une «évolution» ou un «progrès» procédant d'un état de langue plus compliqué à un état de plus en plus simple, et il fait voir que les voies suivies par les changements linguistiques sont multiples, et que simplification et complication se disputent constamment la priorité. C'est là un enseignement utile et objectif qui est digne d'un savant qui, comme M. Collinder, est disciple du fameux synchroniste suédois A. Noreen. En effet, ce problème ne se pose que dans les termes de la synchronie, et en considérant le changement linguistique comme la transition d'un système synchronique à un autre.

Le beau livre de M. Collinder aura beaucoup de lecteurs parmi tous ceux qui possèdent les langues scandinaves. Il mériterait la traduction, et l'adaptation, dans une langue de plus grande envergure.

Louis Hjelmslev.

Gougenheim, Georges: *Système grammatical de la langue française.* (*Bibliothèque du* «français moderne».) Paris (J. L. L. d'Artrey, A. Ronteix-d'Artrey) 1938. 373 p. in-8vo.

Le but de cet exposé de la grammaire du français moderne est celui de «présenter un aperçu assez poussé du *système* de la langue» et «de dégager et de définir les éléments proprement grammaticaux .... et de montrer quel rôle ils jouent dans le fonctionnement du langage». L'auteur nous dit encore dans son avant-propos qu'il a voulu considérer la langue française «avant tout comme un instrument de la vie sociale, comme le moyen de communication des individus parlant français»; l'exposé doit faire «prédominer le point de vue social sur le point de vue individuel et le point de vue intellectuel sur le point de vue affectif» (p.7—8).

Le résultat de ces efforts de la part de l'auteur est devenu une «grammaire» qui s'en tient presque complètement à la tradition. Il est évident que le livre vise surtout aux buts pratiques de l'information et qu'il consacre très peu de

place et d'attention aux questions théoriques. L'exposé, tel qu'il est, et tel qu'il est conçu par l'auteur, ne pose presque pas de problème. Les problèmes restent cependant derrière l'exposé facile des faits immédiats que l'auteur se borne à nous présenter. Il nous suffira d'en signaler quelques-uns brièvement.

Un premier problème est dans la division de la «grammaire» et le classement des faits. Loin de nous de vouloir contester d'emblée l'utilité du procédé traditionnel; tout dépend du but poursuivi; tel exposé par exemple, dont le but principal est d'apporter des faits nouveaux ou des observations nouvelles, collectionnés par l'auteur, fera souvent oeuvre utile en les distribuant dans les rubriques de la grammaire traditionnelle, ce qui évite au lecteur de se dérouter inutilement. Mais le livre de M. Gougenheim n'est pas un ouvrage de ce genre. Les faits qu'il expose sont connus de tous ceux qui possèdent le français, donc des faits qui ont été déjà décrits à satiété dans les cadres créés par la tradition.

La grammaire se divise, selon M. Gougenheim, en trois parties: phonétique, morphologie, syntaxe. La phonétique est la science des sons ou — ce qui semble revenir au même — des phonèmes (les deux termes sont donnés comme synonymes: voir p. 19). L'auteur n'en traite que brièvement, et se borne à donner une description phonétique du français qui constitue un cours de répétition de ce qui a été écrit maintes fois avant lui. Ceci peut étonner celui qui se rappelle que l'auteur du présent ouvrage est identique à l'auteur d'un livre paru trois ans auparavant sous le titre d'*Eléments de phonologie française* (livre qui a fait l'objet d'un compte rendu ici-même, vol. II, p. 54 sv.). — La morphologie étudie les morphèmes en tant qu'ils constituent un système (p.47), tandis que le rôle de la syntaxe est d'étudier les oppositions qui existent entre les morphèmes. La critique d'un tel classement, ou de classements à très peu près identiques, a été faite trop souvent pour qu'on ait besoin d'y insister. La seule chose à ajouter à cette critique est qu'on ne conçoit pas que l'on puisse séparer opposition et système.

La morphologie se réduit chez l'auteur à une simple énumération des morphèmes, c'est-à-dire surtout des flexions, avec des tableaux de flexions irrégulières, etc. Ce qui ne ressort pas nettement de cette partie du livre, c'est le *système* qui, selon la définition même donnée de la morphologie, devrait être constitué par les morphèmes. Le seul système qu'on y découvre est la répartition traditionnelle en des catégories telles que genre et nombre, nom et verbe, dont les définitions semblent être supposées connues.

Ce n'est cependant pas la flexion seule qui comprend des morphèmes. L'auteur considère comme des morphèmes: l'ordre des mots; les déterminatifs tels que *le*, *mon*, *cet;* les pronoms tels que *celui-ci;* les verbes auxiliaires; les indices de comparaison et d'intensité tels que *plus*, *très;* les négations; certaines tournures interrogatives telles que *est-ce que;* toute préposition et toute conjonction. Pour justifier cette conception très large du morphème, l'auteur donne la définition suivante: «On appelle *morphèmes* les éléments du langage qui ont une valeur grammaticale, par opposition aux *sémantèmes* qui ont une valeur lexicale». Il ne nous dit pas ce qu'il veut comprendre par «grammatical». Il ne nous révèle pas non plus ce qu'il faut comprendre par «élément du langage» (noter, d'ailleurs, que, pour quelque raison qui nous échappe, il est dit «du langage» et non «de la langue»).

La plus grande partie du livre est consacrée à la troisième subdivision de la grammaire, c'est-à-dire à la syntaxe. C'est, nous l'avons vu, l'étude des oppositions entre morphèmes. L'auteur distingue trois sortes d'oppositions: 1° les «servitudes grammaticales», 2° les variations stylistiques, et 3° les oppositions de sens ou oppositions significatives. Il crève les yeux que ces trois subdivisions ne sont pas au même niveau; si l'auteur s'était intéressé à faire le départ entre langue et parole, il aurait sans doute donné une place à part aux variations stylistiques. En outre il est peu évident que les oppositions de sens ne constituent pas des servitudes grammaticales, c'est-à-dire des faits imposés par une contrainte sociale.

Ce que l'auteur étudie surtout dans le chapitre consacré à la syntaxe, sont les significations des grandeurs qualifiées par lui comme des morphèmes. Les significations qu'il leur attribue sont empruntées à la tradition.

Louis Hjelmslev.

CHRONIQUE

LA COMPARAISON EN LINGUISTIQUE STRUCTURALE

Vendryes, J.: *La comparaison en linguistique.* : *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* XLII, 1 (1946), p. 1—16.
Cp. *ibid.* p. ix—xj, xiij: Résumé et discussion.

Dans cet article M. Vendryes étudie le rendement de la méthode comparative en linguistique génétique, en phonétique et en grammaire (morphologie surtout, avec des remarques supplémentaires sur la comparaison lexicale et sémantique), en insistant sur la nécessité urgente d'une grammaire à la fois générale et comparative, pour laquelle il esquisse le programme de travail.

Ceci suffit pour voir l'intérêt capital que doit présenter l'exposé de M. Vendryes pour les études de linguistique structurale. En effet, si on voulait formuler, en des termes traditionnels, la tâche que se pose la linguistique structurale de nos jours, on ne saurait mieux faire que la définir comme un effort pour établir une étude à la fois comparative et générale dans les domaines de la phonétique, de la grammaire et du vocabulaire. C'est une formule nette, puisqu'elle sert à circonscrire exactement le domaine de fait. Si d'autre part c'est une formule qui s'adapte moins bien dans la situation actuelle, ce n'est pas que le domaine ait changé; c'est que les faits transmis par la linguistique traditionnelle ont été réinterprétés à la lumière de connaissances plus profondes qui nous permettent de concevoir les faits autrement, de les considérer sous un aspect plus large, et de les étudier au moyen de méthodes qui dépassent l'horizon de la linguistique de jadis et d'opérer des distinctions qui lui échappaient.

Depuis la découverte par Jacob Grimm du changement linguistique, l'intervention du facteur temps troublait les recherches au XIXe siècle. Le structuralisme seul permet de surmonter cette difficulté. Depuis la découverte par Ferdinand de Saussure de la structure synchronique, on reconnaît que l'essentiel d'un changement ne se définit pas par une intégrale, mais par une transition nette d'une structure à une autre. Les structures ne connaissent pas les glissements; par définition elles ne changent que par sauts, en se substituant l'une à l'autre. De la sorte le changement en tant que tel a perdu une partie de son importance, et (les faits de parole mis à part) les problèmes qui restent sont ceux de savoir quelles sont les transitions possibles et quels sont les facteurs qui favorisent certaines transitions. Mais ces problèmes se réduisent à celui des affinités entre structures, et la solution ne pourra se trouver que par l'étude comparative des structures mêmes. Pour définir les transitions et pour évaluer le caractère d'une

transition donnée, il faut savoir en quoi elle consiste; donc, pour décrire les transitions il faut d'abord une typologie ou classification des structures, ce qui présuppose, en dernier lieu, un répertoire aussi complet que possible des structures connues.

C'est pourquoi une grande partie des forces est consacrée actuellement à l'analyse structurale d'une seule langue. Il est vain d'énumérer ces travaux; le nombre en est déjà fort considérable. De plus, dans la mesure du possible, on anticipe — en usant de la discrétion imposée par l'insuffisance de nos connaissances actuelles — sur les recherches comparatives (typologiques et génétiques) qui constitueront le but extrême et le couronnement de la linguistique structurale. C'est ainsi que dans le domaine dévolu autrefois à la phonétique la méthode comparative est utilisée par Trubetzkoy, par M. Jakobson, par M. Bloomfield et ses élèves pour établir de vastes synthèses, fondées sur une comparaison empirique et en partie très large, et que dans le domaine de la grammaire quelques catégories ont été soumises à un examen comparatif assez compréhensif, p. ex. celles des prépositions, des aspects, des cas, étudiées récemment par des auteurs danois, et que des synthèses plus larges ont été entamées dans ce domaine par des linguistes russes tels que E. D. Polivanov et M. I. I. Meščaninov.

Il est vrai que tous ces essais ne sont encore que provisoires et très inégaux. On sait pourquoi: c'est que la méthode et surtout la technique sont encore insuffisamment développées. Pour préparer la voie à l'analyse et à la comparaison structurales, il a fallu procéder à la fondation d'une théorie linguistique qui puisse nous fournir l'instrument de travail indispensable. C'est là un travail de longue haleine, et qui est encore loin d'être accompli. Mais il y a une chose qu'il importe de souligner: la théorie linguistique de nos temps ne se confond pas avec la philosophie du langage de l'antiquité ni avec la grammaire générale du moyen-âge et de l'époque du rationalisme; elle en diffère par le fait d'être bâtie empiriquement sur l'observation d'un très grand nombre de langues. Elle n'est pas une théorie *a priori*. De plus, le problème qu'elle pose n'est pas celui du *quoi* ni du *pourquoi*; c'est celui du *comment:* la théorie est bâtie exprès pour fournir aux recherches la méthode et la technique nécessaires pour assurer aux résultats cette constance qui est la condition indispensable de toute comparaison.

Donc, si la linguistique structurale de nos jours peut paraître à certains esprits trop théorique, il ne faut pas oublier que la théorie est faite pour faciliter le travail pratique, et qu'elle est née d'un besoin pratique. Malgré son allure théorique, et malgré l'ésotérisme terminologique qui en découle, la linguistique structurale a pour but une comparaison entre structures objectivement trouvées, qui aboutira à une typologie et qui vise à expliquer les transitions. Ce sont, si l'on veut, la phonétique et la grammaire à la fois générales et comparatives qui sortiront purifiées de cette purgatoire.

D'autre part la linguistique structurale est seule à s'occuper de ces tâches. C'est la linguistique structurale seule qui possède le moyen de résoudre ces problèmes. Pour faire de la phonétique et de la grammaire générales et comparatives, il n'y a pas de retour possible aux anciennes méthodes, incapables par définition de partir des cadres régionaux d'une seule famille de langues. Mais

les résultats acquis par la linguistique structurale ont des répercussions très importantes sur le bâtiment classique de la linguistique génétique d'autrefois. La grande importance du *Mémoire* de Ferdinand de Saussure est d'avoir fait comprendre que la comparaison des langues indo-européennes n'aboutit pas à reconstituer une «langue-mère» d'une réalité concrète, mais à établir un système, dont les composantes sont ces unités purement fonctionnelles qu'il a appelées «phonèmes». De plus, l'enseignement de Meillet — fondé sur celui de Saussure — a révélé que ce qui constitue une famille de langues est un système de correspondances régulières, et que les «phonèmes» de la «langue-mère» ne sont que les formules techniques par lesquelles on exprime ces correspondances. De la sorte l'objet même de la linguistique génétique est une structure; la méthode comparative en linguistique génétique est une analyse de cette structure, et les formules qu'on utilise pour enregistrer les résultats de cette analyse ne se confondent plus avec un état de langue préhistorique, chimérique par définition.

Donc, la linguistique structurale ne se contente pas d'utiliser la méthode comparative pour les buts généraux de la phonétique et de la grammaire; elle s'empare de l'édifice même de la linguistique génétique comparative de jadis. De tous les points de vue, la linguistique structurale est une discipline éminemment comparative.

Nous avons fait ces remarques pour marquer nos positions. Ce qui étonne dans l'exposé de M. Vendryes, c'est l'absence absolue des points de vue que nous venons de préconiser. L'auteur réclame un travail comparatif dans le domaine de la grammaire générale. Dans son exposé il n'est fait aucune mention de la linguistique structurale; explicitement du moins, le point de vue structural n'y entre pour rien.

La comparaison génétique par familles de langues est considérée par l'auteur comme un «prolongement dans le passé de la grammaire historique» et comme le «seul instrument efficace pour faire la préhistoire des langues», reconstituant, entre autres choses, des sons et des mots, et reposant sur le postulat d'une continuité dans les transmissions linguistiques de génération en génération.

Selon l'auteur, la phonétique (ou «étude des sons») serait le seul domaine où l'on a pratiqué jusqu'ici une étude générale et comparative. Les noms donnés sont ceux de Paul Passy et de Maurice Grammont.

Pour ce qui est de la comparaison en matière grammaticale, l'auteur préconise un genre d'études qui vise à éclairer la «mentalité collective» de la communauté linguistique et à contribuer à la psychologie générale, et dont le but est de découvrir des tendances; la langue est considérée comme «la somme d'un certain nombre de tendances»; l'existence de l'état de langue est niée, au point que l'auteur invoque le paradoxe d'Héraclite *πάντα χωρεῖ οὐδὲν μένει.* «Comme un arbre, une langue est un foyer de vie. Il importe moins au linguiste de définir les éléments qui la constituent aujourd'hui que de connaître la façon dont ils ont été formés et le degré de développement qu'ils ont atteint.»

Dans le domaine des catégories grammaticales, la méthode recommandée est celle qui consiste à partir des notions pour voir comment elles sont exprimées dans une langue donnée (les exemples donnés sont surtout: l'aspect, la négation, le passé, le futur). Donc, la voie indiquée est celle de la substance à la forme,

non inversement. Il est vrai qu'il est dit d'autre part qu'il ne faut «jamais séparer les faits étudiés des conditions générales de la langue où ils apparaissent». Il s'agit donc, à ce qu'il paraît, de la «méthode d'identification» poursuivie avec tant de succès par Bally (bien que cet auteur ne soit pas cité expressément).

Si nous avons bien compris, on pourrait dire d'un seul mot que ce que l'auteur désire voir se réaliser est une *grammaire évolutive*, analogue de la phonétique évolutive de Grammont, étudiant les tendances psychologiques générales qui déterminent les changements sémantiques.

Quel serait, dans une telle entreprise, le rôle dévolu à la linguistique structurale, et surtout à l'étude de la forme pure ? L'auteur ne nous le dit pas. Il ne prononce aucun jugement. Pense-t-il que le travail accompli jusqu'ici par la linguistique proprement structurale pour établir une grammaire générale et comparative soit méthodiquement insuffisant, ou qu'il soit à refaire sur une base différente ? On ne le sait pas. Mais cet exposé du grand maître français nous fera réfléchir. Faut-il rebrousser chemin ? Avons-nous eu tort ? ...

Louis Hjelmslev.

DISCUSSION

LE MOT *DEUTSCH*

Die Recension meiner Abhandlung (*Rom. Forsch.* 56, 144—78) durch L. L. Hammerich (hier III, 1, 62 f.) erweckt den Eindruck, als gäbe es bei diesem Worte nur lautliche Fragen und als hätte ich nur diese aufgeworfen (und sie falsch beantwortet). Aber die lautlichen Fragen lassen sich nur im Zusammenhang mit den semantischen lösen. Was bedeutet *diutisk* und das rund 200 Jahre früher belegte *theodiscus*? Herr Hammerich glossiert es durch »*vulgaris*« und gibt damit zu, dass das Wort sich anfangs ausschliesslich auf die *Sprache* bezieht. In dem ältesten Beleg für *theodiscus* (786) heisst es »*tam latine quam theodisce*«; in den ältesten datierbaren Belegen für *diutisk* (bei Notker um 1000) heisst es *in diutiscun* »in deutscher Sprache« (fünfmal). Notker gebraucht *diutisc* also mehrfach als Sprachbezeichnung, aber noch nicht in allgemeinerem Sinne: »wir Deutsche« drückt er durch »wir Teutonen« (*uuir teutones*) aus.

Wenn aber das Wort anfangs eine Sprachbezeichnung ist, so ist von vornherein wahrscheinlich, dass es von *Gelehrten* gebildet worden ist, nicht vom Volke. Unwahrscheinlich ist Weisgerbers Annahme, es sei im Munde der im Westfrankenreich lebenden germanischen Siedler entstanden und habe »zu unserer *þeoda* (Volk) gehörig«, »angestammt« bedeutet. Denn dann hätte das Wort eine allgemeinere (nicht auf die Sprache beschränkte) Bedeutung haben müssen. Man fragt sich überdies, warum jene Franken diesen Begriff nicht einfach durch »fränkisch« ausgedrückt hätten. Dazu kommt, dass *theodiscus* in dem ältesten Beleg von 786 (und, wie ich gezeigt zu haben glaube, auch in späteren) garnicht »fränkisch« oder »deutsch« bedeutet, sondern »*germanisch*«; auch dies spricht für gelehrten Ursprung.

Das lat. *theodiscus* ist als Analogiebildung nach *vulgus* : *vulgaris* leicht verständlich (vgl. Alfred Götze, *Geist. Arbeit*, 20. 3. 1943) — während bei **theudisk* bzw. *diutisk* (falls das deutsche Wort nicht einfach Nachbildung des lateinischen ist) unklar bleibt, nach welchem Muster und aus welchem Motiv die Bildung erfolgt sei, d. h. warum ein Volk seine eigene Sprache (und darüber hinaus seine eigene Volksart?) als »völk-isch« bezeichnet haben sollte.

Theodiscus ist seit 786 gut und reichlich belegt (weitere Belege 788, 801, um 805, 813, 821, 829, um 830, 831, usw.) — die deutsche Entsprechung, wie schon bemerkt, erst seit etwa 1000. Wenn Herr Hammerich sagt, dass in der Ueberlieferung die lateinischen Texte überwiegen, so ist dies eine euphemistische Umschreibung dieses Tatbestandes. Das jahrhundertelange Fehlen des deutschen Wortes kann, wie auch Weisgerber zugibt, nicht durch den Zufall der Ueberlieferung erklärt werden; es gibt Stellen, wo man es geradezu erwartet (z. B. bei Otfrid). Der naheliegende Schluss ist, dass das deutsche

Wort (bei Notker *diutisc*) in der Zeit, da *theodiscus* so häufig ist, noch nicht existiert hat oder mindestens noch nicht gebräuchlich war. Das nimmt selbst Weisgerber an — freilich nur für Deutschland: das deutsche Wort sei in Deutschland so wenig gebräuchlich gewesen, dass es dort den Uebergang von *theodiscus* zu *teutonicus* nicht habe verhindern können. Die radikalere Schlussfolgerung, das deutsche Wort sei erst als Eindeutschung von *theodiscus* gebildet worden, ist nicht nur von mir gezogen worden, sondern bereits von Hermann Fischer (dem Verfasser des Schwäbischen Wörterbuchs), in seiner Abhandlung »Theodiscus — Deutsch«; *Paul und Braunes Beiträge* 18, 203 ff. (Sie war mir unbekannt geblieben; Weisgerber erwähnt sie in seinem Aufsatz »Die geschichtliche Stellung des Wortes Deutsch«, *Rhein. Vierteljahrsbl.* XII, 1942, S. 17, Fussn.).

Zu dieser Schlussfolgerung nötigt m. E. auch eine *lautliche* Tatsache: *theodiscus* und *diutisc* sind Ableitungen von ahd. *diot* 'Volk' (auch *diota*; got. *þiuda*). Wenn aber das von Weisgerber und von Hammerich konstruierte **þeudisk* existiert hätte, d. h. wenn dem lat. *theodiscus* ein deutsches Wort vorhergegangen wäre, so müsste dieses **þeudisk* später durchweg mit *d*- erscheinen (mhd. als *diutsch*, nhd. als *deutsch*). In Wirklichkeit finden sich jedoch bis zur Zeit Goethes und Schillers in überwältigender Mehrheit *t*-Formen (*tiutsch, teutsch*). Dass nur *d*-Formen zu erwarten wären, wenn es sich um ein echt-deutsches Wort handelte, ersieht man an anderen Ableitungen von *diot*, nämlich an *Dietrich* und *deuten*. (Dass dieses eine Ableitung von *diot* 'Volk' ist, mit der Grundbedeutung »dem Volke klarmachen« — also ebenfalls eine gelehrte Bildung! —, ist nach den Belegen des Trübnerschen Wörterbuchs nicht mehr zu bezweifeln.) Das Ueberwiegen der *t*-Formen habe ich in meiner Abhandlung und besonders in meinem Buch »Das Wort Deutsch« (Frankfurt a. M., 1942, V. Klostermann) eingehend dargestellt.

Wie sind die *t*-Formen zu erklären? — M. E. daraus, dass *thiutisc* usw. nach *theodiscus* gebildet worden ist. Auch mit dieser Auffassung stehe ich nicht ganz allein. Th. Frings (der sonst der These Weisgerbers folgt) erklärt die *t*-Formen zwar nicht durch Herkunft aus *theodiscus*, aber durch Einfluss dieses Wortes (*Festschrift für Baesecke*, 1941).

Die *d*-Formen sind im Hochdeutschen selten; im Niederdeutschen sind sie die Regel (*dudisch, duitsch*; mittelniederl. *duutsc* und *dietsc*). Wie erklären sie sich? — Ich habe sie durch Anlehnung von *thiutisc*, das meiner Auffassung nach dem lat. *theodiscus* nachgebildet ist, an das Grundwort *diot* 'Volk' (später *diet*) und an *diuten* 'deuten' ('dem Volke klarmachen'), nl. *duiden*, erklärt. Herr Hammerich findet die Anlehnung an *diuten* (*duiden*) unwahrscheinlich; Anlehnung an *deuten* ist jedoch schon von H. Paul, der die *d*-Formen ebenfalls für erklärungsbedürftig hielt, angenommen worden (*Deutsche Grammatik* I, 333; 1916). Das vermittelnde Glied war offenbar *ze diute* (*ze tiute*; niederd. *to dude*), das sowohl »deutlich« wie auch »auf deutsch« bedeutet. Ich habe gezeigt (Buch S. 69), dass die *t*-Formen von *tiutsch* und die *d*-Formen von *diuten* (*ze diute*) sich gegenseitig beeinflusst haben: man findet *betuten, betutung, sternbetüter* und bei Konrad v. Würzburg regelmässig *ze tiute*. Hierzu noch ein Beleg aus Rud. v. Ems, *Barlaam und Josaphat* 119, 7: Ist dînen sinnen iht ze snel / ze merkenne diz bîspel, / so wil ich dirz *ze tiute* sagen (»auslegen«).

Das wären die Hauptpunkte. Gesetzt selbst, ich hätte in einigen Nebenpunkten geirrt, und Herr Hammerich wäre hier mit seiner abweichenden Auffassung im Recht, so könnte das an den Tatsachen und an der von mir vorgeschlagenen Deutung der Tatsachen nichts ändern. Es sei jedoch auch darauf noch eingegangen.

1) Das *t-* von dän. schwed. *tysk* sei ein älteres *þ-* (adän. *thydisk*, an. *þýðiskr*), und die nord. Wörter seien dem Altsächs. entlehnt. — Soviel mir bekannt, ist das Wort im Altsächs. nicht belegt; es dürfte eine ähnliche Form gewesen sein wie *thiudisc* in der niederdeutschen Glosse *Germania* = *thiudisca liudi* (10., nach anderen 9. Jahrh.). Es ist nicht einzusehen, warum eine solche Form nicht dem lat. *theodiscus* nachgebildet sein könnte.

2) Ich hätte das bekannte Anlautsgesetz Notkers unrichtig verstanden; dieses beziehe sich nicht auf das bei Notker feste hd. *t-*, das aus wgerm. *d-* entstand. — Das ist nicht ganz richtig; ich habe aus Notker *deil, dohder* und *dôd* (neben sonstigem *teil, tohter, tôd*) angeführt. Im allgemeinen aber trifft es zu. Demnach weisen die *diutisc*-Formen bei Notker darauf hin, dass er — der Gelehrte — den Zusammenhang des Wortes mit *diot* noch empfand. (Aehnlich sagt Th. Frings a. a. O., S. 80, Notker habe die Zugehörigkeit von *diuten* zu *diet* noch gefühlt.)

3) Ich soll versucht haben, den germanischen Ursprung von ganz geläufigen *-isk*-Ableitungen wie *irdisch, himmlisch, heimisch, kindisch, abgöttisch* zu »verdächtigen«. — Was heute »ganz geläufig« ist, braucht es nicht immer gewesen zu sein; ich habe durch Belege zu erweisen gesucht, dass diese Wörter von den *Gelehrten* geschaffen worden seien, als Nachbildung entsprechender lat. Adjektiva. Es scheint mir nicht selbstverständlich, dass das Suffix *-isk*, das zur Ableitung von Völkernamen dient (fränkisch, sächsisch, usw.), auch an ganz andere Grundwörter wie *Erde, Himmel, Heim, Kind, diot* 'Volk' usw. angehängt worden ist. — Ich möchte nur noch darauf hinweisen, dass der Germanist Behaghel das strittige *thiudisk* als eine Nachbildung von *gentilis* angesehen hat (Paul u. Braunes Beitr. 45, 130 ff.; vgl. mein Buch S. 111, Anm. 45), sowie auf früh belegte Zwitterbildungen wie *morganaticus* (aus ahd. *morgan*) und *faidosus* (zu *faida* 'Fehde'); andere Beispiele in meinem Buch S. 59. Man braucht also *theodiscus* wegen seines Zwittercharakters nicht als die Nachbildung eines bereits bestehenden **theudisk* anzusehen.

Eugen Lerch (Köln).

Auf die Ausführungen des Herrn Lerch im Einzelnen einzugehen würde sich ebensowenig lohnen, wie wenn man eine mit einem grundlegenden Schnitzer behaftete Rechenaufgabe durchkorrigieren wollte. Wenn man aber von allen gelehrsamen Nebelbildungen absieht, bleibt die für Linguisten belangreiche Hauptsache folgendes:

Herr Lerch hat behauptet, das Wort *deutsch* sei zuerst in der lateinischen Form *theodiscus* gebildet worden und erst nachher in die Volkssprachen gedrungen; er geht davon aus, dass ein lateinisches Wort wie *theodiscus* im bezüglichen Zeitraum mit anlautendem *t-* gesprochen wurde, und will, darauffussend,

die in verschiedenen Volkssprachen verbreitete *t*-Form des Wortes *deutsch* durch Entlehnung aus dem Lateinischen erklären.

Ich habe nachgewiesen, dass diese Erklärung in zwei kontrollierbaren Hauptgebieten, im Althochdeutschen (Notker) und im Altniederdeutschen (mit den nordischen Entlehnungen), falsch ist.

Wulfila hat zur Uebersetzung von ἐθνικῶς das Adverbium *þiudisko*, Ableitung von *þiuda* 'Volk', verwendet oder gebildet. Das Altenglische belegt *þeodisc* als Substantiv in der Bedeutung 'Sprache' (welches auch *ȝeþeode* heisst); ausserdem kann *þeodisc* Adjektiv sein, und *elþeodisc* bedeutet 'ausländisch'. Dementsprechend wird irgendwann ein gelehrter Kontinentalwestgermane — meinetwegen ein Westfranke —, in dessen Sprache 'Volk' (wie im Altenglischen) *þeod* hiess, das Wort **þeudisk*/**þeodisk* als calque linguistique nach dem lat. *vulgaris* (auf die Sprache bezogen) verwendet oder gebildet haben; im letzteren Sinne verstand Herm. Fischer die Sache. Von dieser Grundform aus sind alle späteren Formen und Bedeutungen im Hochdeutschen, Niederdeutschen, Niederländischen, Frisischen, die Latinisierung *theodiscus*, wie die romanischen und nordischen Entlehnungen einfach zu begreifen. Das anlautende *t*- von mhd. *tiutesch* ist nicht merkwürdiger und nicht anders zu erklären als etwa das von *tûsent* und noch anderen mhd. Wörtern. Dass das Wort zunächst nur in lateinischen Texten auftritt, ist angesichts 1) der Spärlichkeit alter deutscher Texte, 2) der Bedeutungsentwicklung, nicht verwunderlich: vor der *Festigung* des zufrühest im 9. Jahrhundert aufgekommenen Begriffes einer deutschen Nation kann das *Volk* seine Sprache nur durch den Stammesnamen (*frenkisg* u. s. w.) bezeichnen.

Die Erklärung des Herrn Lerch ist leider prinzipiell und methodisch falsch.

L. L. Hammerich (Kopenhagen).

Note de la rédaction.

Avec ces déclarations de M.M. Lerch et Hammerich nous considérons le débat sur cette question comme clos dans les cadres des *Acta linguistica*.

Articles pour paraître dans les prochains fascicules:

C. A. Bazell (Istanbul): On Some Asymmetries of the Linguistic System.
Hj. Borgström (Oslo): The Technique of Linguistic Descriptions.
W. Brandenstein (Graz): Phonologische Bemerkungen zum Altgriechischen.
Louis H. Gray (New York): Mécanisme et mentalisme en langage.
Louis Hjelmslev (Copenhague): Метод структурного анализа в лингвистике.
Sv. Johansen (Copenhague): Logistics and the Theory of Language.
J. Kuryłowicz (Cracovie): La nature des procès dits analogiques.
Alfons A. Nehring (New York): The Problem of the Linguistic Sign.
Niels Aage Nielsen (Aarhus): La théorie des substrats et la linguistique structurale.
Alo Raun (Hambourg): Sur la théorie des alternances consonantiques et vocaliques dans les langues finno-ougriennes.
V. Skalička (Prague): Analogy and Anomaly.
A. Sommerfelt (Oslo): Le point de vue historique en linguistique.
V. Tauli (Upsal): Morphological Analysis and Synthesis.
J. Vachek (Brno): Some Remarks on Writing and Phonetic Transcription.

CORRECTION

Vol. IV, p. 50 en bas: au lieu de *Danish Scientific Activities During the Second War*, lire: *The Humanities and the Sciences in Denmark During the Second World War.*

SOMMAIRE
du quatrième volume

Les *Acta Linguistica* ont commencé à paraître quelques jours après que la grande guerre a éclaté. Le présent volume est le premier à paraître après la fin des hostilités, et voit le jour dans un moment d'espoir renouvelé. Pour jeter les bases à une collaboration plus active, nous jugeons utile de dresser dès maintenant un bilan et de faire, autant que possible, une mise au point. L'heure est venue pour regarder en arrière et en avant, pour résumer les expériences que l'on croit avoir faites, et pour tracer les contours d'un travail à venir.

Les trois volumes parus depuis la fondation de notre revue permettent de saisir la physionomie qu'on a voulu lui donner. Nous estimons qu'il sera utile, dès maintenant, de préciser notre tâche, et de circonscrire d'une façon plus exacte le domaine auquel notre revue est destinée à se consacrer: celui de la *linguistique structurale*.

On comprend par *linguistique structurale* un ensemble de *recherches* reposant sur une *hypothèse* selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant *essentiellement* une *entité autonome de dépendances internes*, ou, en un mot, une *structure*.

Insistons dès l'abord sur le caractère *hypothétique* de cette proposition initiale. En effet l'énoncé qui vient d'être formulé n'a pas le caractère d'un dogme ou jugement apriorique. C'est une simple hypothèse de travail dont on juge utile de chercher une vérification, pour la double raison que la possibilité de cette hypothèse a été jusqu'ici la plupart du temps négligée, et que certains faits, suffisamment nombreux et faciles à observer, invitent à croire qu'elle pourrait se justifier. Pour autant qu'on voudrait la qualifier de *doctrine*, c'est une doctrine qui n'est maintenue qu'à titre d'hypothèse. Pour autant qu'on voudrait la qualifier d'*axiome*, rappelons que la logique nous apprend que tout axiome se laisse ramener à une définition ou à une hypothèse.

Il s'agit donc d'une hypothèse, susceptible d'un contrôle de vérification. Or une hypothèse ne se vérifie que par la *recherche*. La recher-

che a pour but d'établir toutes les propositions qu'il sera possible et utile d'énoncer et de maintenir sur l'objet envisagé, et le contrôle consiste à faire reconnaître si ces propositions sont en contradiction ou non avec l'hypothèse initiale. Il s'ensuit que le travail à accomplir en matière de linguistique structurale n'est ni spéculatif ni subjectif, et qu'il a forcément le caractère positif et objectif d'une recherche.

Exempte de tout dogmatisme, la linguistique structurale s'abstient donc également de toute spéculation métaphysique et des appréciations subjectives d'une esthétique vague et stérile. La linguistique structurale substituera à la «philosophie du langage» de jadis une recherche positive et scientifique.

Ajoutons tout de suite que la recherche ainsi envisagée n'est pas pour cela bornée au détail, ni au particulier. Au contraire, la recherche porte sur le général. L'hypothèse initiale ne se prononce pas, on l'aura remarqué, sur la 'nature' de l''objet' étudié. Elle se garde bien de se perdre dans une métaphysique ou dans une philosophie du *Ding an sich*. Elle porte uniquement sur la méthode. Il est vrai que la méthode «scientifiquement légitime» se résume, en dernière analyse, en la méthode *empiriquement adéquate*. L'hypothèse initiale fait donc tacitement profession de l'empirisme; mais pour une hypothèse technique il est utile de choisir une formule qui n'entraîne pas l'obligation épistémologique de définir l'empirisme, tâche qui dépasse largement les cadres de notre discipline et qui est du ressort de la théorie de la connaissance[1]. C'est donc la *méthode* seule qui est en cause, et ce que la recherche est appelée à contrôler, c'est la possibilité de la méthode préconisée par l'hypothèse.

De ces faits se dégagent déjà quelques directives à observer pour un organe consacré à la linguistique structurale:

Cet organe se met au service d'une hypothèse et d'une recherche portant sur un principe.

Il exclut le dogmatisme apriorique qui se soustrait au contrôle

---

[1] Nous croyons d'autre part que le travail de la théorie de la connaissance ne se fera pas utilement en vase clos, et que cette théorie devra tirer profit des expériences faites par les sciences particulières. Nous croyons en effet que les expériences faites en linguistique théorique rendent possible de contribuer utilement à la solution du problème général qu'on vient d'effleurer. Nous avons prononcé autre part notre avis personnel à ce sujet (ici-même, vol. I, p. 11, avec renvoi; *Omkring sprogteoriens grundlæggelse*, Copenhague 1943, p. 11 sv.).

scientifique, et qui ne se fonde pas sur des faits bien exposés. Il exclut d'autre part les faits qui ne servent pas à illustrer, de façon positive ou négative, l'utilité de la méthode structurale. Il exclut donc aussi bien les généralités nettement philosophiques et les spécialités étudiées pour elles-mêmes. Sa tâche sera celle de faire voir le général dans le particulier, et le particulier dans le général.

Expliquons-nous ensuite sur l'objet même que la méthode préconisée vise à décrire. Le terme *langage* est pris ici dans le sens technique qu'elle reçoit d'ordinaire dans la littérature scientifique de langue française, et qui a été précisé et codifié dans le *Cours de linguistique générale* de F. de Saussure: le langage est la totalité constituée par la langue et la parole. Donc, en parlant ici de *langage*, on parle du langage humain en général, et en même temps de chacune des langues, considérée en rapport avec la parole qui sert à la manifester. L'hypothèse énonce que n'importe quel langage pris à part, c'est-à-dire n'importe quel ensemble de langue et parole, aussi bien que le langage *in abstracto* ou l'espèce entière, présente les caractères qu'on vient d'indiquer.

Insistons enfin sur chacun des composants qui entrent dans la formule choisie.

D'abord, l'hypothèse veut qu'on conçoive le langage *essentiellement* comme une *entité*. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui voudrait concevoir le langage essentiellement comme un conglomérat ou ensemble fortuit d'éléments hétérogènes, obtenu par une simple addition de ces éléments. C'est dire qu'elle nie le droit de considérer un état de langue comme n'étant rien que le produit mécanique de forces aveugles (ou lois diachroniques de nature singulière) et qui ne serait pas constitué par certains principes inhérents (ou lois synchroniques de nature générale). Elle nie également le droit de considérer un état de langue comme un simple moment passager d'une évolution, transition fuyante et fluctuation incessante. D'autre part l'hypothèse ne nie pas les contingences (telles que la rencontre du système linguistique avec le mécanisme psycho-physiologique de l'homme, ou l'existence de tel mot et non de tel autre); elle ne nie pas non plus la variation (p. ex. les variantes phonétiques et sémantiques); elle nie seulement que les contingences et la variation constituent l'essence de son objet. La linguistique structurale ne part pas de grandeurs trouvées fortuitement

et isolées arbitrairement, et qu'il s'agirait ensuite d'additionner pour obtenir l'objet intégral qui ne serait rien que la somme de ses parties. Elle part au contraire de l'ensemble, dont elle étudie les parties en tenant compte constamment de l'entité dont elles émanent. Elle propose ce point de vue hypothétiquement, à titre d'essai, en ajoutant cette méthode à celles qui ont été jusqu'ici essayées en matière linguistique.

Ensuite, l'entité est conçue comme étant *essentiellement autonome*. Ici notre hypothèse s'oppose à n'importe quelle hypothèse qui considère le langage comme étant essentiellement fonction d'autre chose. Elle nie le droit de considérer le langage comme n'étant rien qu'une fonction biologique, psychologique, physiologique, sociologique. Elle ne nie pas que le langage joue ces rôles, ce qui serait une absurdité; elle nie seulement que ce fait épuise l'essence de son être. La linguistique structurale n'approche pas du langage du dehors, mais du dedans. Elle y reste, tout en tenant compte de ses rapports extérieurs. A la linguistique biologique, psychologique, physiologique, sociologique, elle propose d'ajouter, à titre d'essai, une linguistique linguistique, ou linguistique *immanente*.

Enfin, l'hypothèse demande de considérer cette entité autonome comme étant constituée *essentiellement* de *dépendances internes*. Elle soutient que l'analyse de cette entité permet de dégager constamment des parties qui se conditionnent réciproquement, et dont chacune dépend de certaines autres et ne serait concevable ni définissable sans ces autres parties[1]. Elle ramène son objet à un réseau de dépendances, en considérant les faits linguistiques comme étant en raison l'un de l'autre. Par là elle s'oppose à toute hypothèse qui énonce ou qui présuppose l'existence de 'faits' précédant logiquement les rapports qui les réunissent. Elle nie l'existence scientifique d'une substance absolue, ou d'une réalité qui serait indépendante des rapports. Elle veut qu'on définisse les grandeurs par les rapports et non inversement. Au 'réalisme naïf' qui prédomine dans la vie quotidienne et qui a prédominé jusqu'ici dans la linguistique, la linguistique structurale propose d'ajouter, à titre d'essai, une conception *fonctionnelle*, qui voit dans les fonctions (dans le sens logico-mathématique de ce terme), c'est-à-dire dans les dépendances, le véritable objet de la recherche scientifique.

---

[1] Voir les citations de MM. Lalande et Claparède, ici-même, vol. I, p. 6, avec note.

L'hypothèse dont nous sommes parti implique que, à l'intérieur du langage, c'est la *langue* et non la *parole* qui constitue l'objet *spécifique* de la linguistique structurale.

Par objet *spécifique* nous voulons dire l'objet auquel on vise, l'objet qu'on se propose de dégager. L'objet *étudié*, l'objet dont on part pour dégager l'objet visé, est nécessairement plus large et doit comprendre cette manifestation de la langue qui est la parole. La linguistique structurale étudie le langage pour en dégager la partie essentielle, qui est, selon l'hypothèse, une entité autonome de dépendances internes. Cette partie essentielle du langage est la langue; la langue seule correspond à cette définition. C'est pourquoi la langue constitue l'objet spécifique de notre discipline, et que la parole ne l'intéresse que grâce au fait qu'elle entre dans le langage dont la langue fait partie également. C'est dans ce sens que la linguistique structurale peut s'inspirer de la phrase finale du *Cours* de F. de Saussure: «la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même.»

Par conséquent, notre organe se met au service d'une discipline qui considère la parole comme subordonnée à la langue. Il n'acceptera des recherches sur la parole que dans la mesure où ces recherches se fondent sur la structure de la langue et visent directement à élucider celle-ci.

Si la parole est la manifestation de la langue, une langue à son tour est la manifestation de la classe typologique à laquelle elle appartient, et, en dernière analyse, de cette classe de classes qu'est *la* langue. Ici encore, la manifestée prime ce qui la manifeste, et *l'espèce langue* est le véritable et principal objet de la linguistique structurale. Une langue particulière est subordonnée au type, et le type à l'espèce. On voudrait donc que les recherches portant sur quelque langue particulière se fondent sur la structure du type ou de l'espèce langue et visent directement à élucider celle-ci.

Cette hiérarchie typologique, qui monte des langues particulières jusqu'à l'espèce langue, ne s'arrête théoriquement qu'au moment où l'on atteint le principe général de la structure sémiologique. La pensée de F. de Saussure aussi bien que les recherches plus récentes de la logistique ont fait reconnaître que la langue linguistique ne constitue qu'une des manifestations possibles de «la langue» dans le sens le plus large, et qui comprend n'importe quel système de signes organisé comme une structure de transformation.

Ici s'impose cependant une réserve d'ordre pratique. C'est *la langue*

linguistique qui constitue le domaine de notre revue. On ne sait pas dans quelle mesure cette restriction, imposée par la tradition, correspond à une réalité; il est possible, mais non nécessaire *à priori*, que la langue linguistique constitue un type spécifique dans la hiérarchie sémiologique; il est certain d'autre part que c'est à la linguistique structurale qu'incombe le devoir d'y répondre. La linguistique structurale ne se passe donc pas des langues non-linguistiques. On voudrait signaler surtout que c'est par l'étude des langues non-linguistiques, et par la comparaison de celles-ci avec les langues linguistiques, que l'on découvrira la *differentia specifica* de la langue linguistique. On verra par une telle étude si les démarcations de la linguistique traditionnelle sont arbitraires ou motivées. D'autre part, elles restent telles quelles jusqu'à nouvel ordre, et la linguistique structurale ne pourra dépasser les cadres de la langue linguistique que dans la mesure où elle le juge nécessaire en vue d'élucider celle-ci. C'est ainsi que notre organe se consacre à la langue linguistique, et qu'il n'admettra les recherches sur les langues non-linguistiques que dans la mesure où ces recherches contribuent directement à l'étude linguistique proprement dite.

La linguistique structurale, représentant la phase la plus nouvelle et la plus actuelle de la linguistique moderne, va toujours s'organisant sur ses propres bases, et réclame ses droits de discipline autonome. Elle sera, d'un certain point de vue, indépendante des autres points de vue possibles ou nécessaires en matière linguistique. Visant à des buts qui n'ont pas été envisagés auparavant, elle pense se constituer le plus solidement en faisant table rase de ce qui la précède. Elle constitue un nouveau départ. Elle en est aux débuts, et il est logique de prétendre qu'avant les débuts il n'y a rien.

A cette vérité deux modifications s'imposent.

Une première modification est dans les faits. La linguistique structurale opère sur les mêmes faits que la linguistique d'autrefois; non seulement elle doit s'intéresser aux systèmes établis par la grammaire classique, scolastique et scolaire, et aux systèmes établis par les phonéticiens des siècles précédents; il y a plus: les matériaux dont elle se nourrit pour bâtir ses théories et pour apporter à notre connaissance du langage les faits nouveaux que ses propres méthodes permettent d'atteindre, sont identiques à ceux qui ont été utilisés par les autres branches de la linguistique. C'est en réinterprétant ces matériaux

qu'elle atteint ses résultats. Si l'objet spécifique est un autre, l'objet étudié reste le même. La linguistique structurale travaille sur un héritage transmis du passé, précieux et indispensable, et qui lui impose une obligation évidente envers ses devanciers.

Une autre modification est dans l'histoire, ou, mieux encore, dans la préhistoire des points de vue acquis. La linguistique structurale ne se fait pas de toutes pièces. Elle a ses origines, et elle est obligée de les reconnaître. Elle est née d'une situation de fait; elle a surgi d'un conflit entre divers points de vue plus passagers, plus exclusifs; historiquement, elle est appelée à surmonter et à concilier dans une synthèse supérieure les difficultés de ce conflit. Donc, l'historique des recherches nous intéresse, comme une préparation du travail à entreprendre, et pour marquer la continuité aussi bien que l'antithèse. On l'étudiera avec le double but de comprendre et de combattre.

Les *Acta Linguistica*, revue *internationale*, s'adressent aux savants de tous les pays du monde où l'on travaille dans le domaine de la linguistique structurale. Dans chaque pays ou dans chaque sphère de civilisation, la linguistique structurale prend souvent une allure spécifique; dans la situation actuelle, on pourrait définir *grosso modo* la linguistique structurale de chacune de ces sphères, qui porte ses traits caractéristiques. Mais de tous les côtés, on ressent le besoin d'un champ plus large où l'on puisse confronter les points de vue. Les *Acta Linguistica* se mettent au service d'un échange de vues entre les diverses écoles, les divers courants et les divers centres du monde.

C'est dans cet esprit international que les *Acta Linguistica* invitent à la collaboration. On invite les collaborateurs de tous les pays à travailler avec nous dans les cadres que l'on vient de préciser, et à contribuer à la discussion de ces cadres mêmes. L'auteur de ces lignes serait heureux si elles pouvaient suggérer des observations de la part des lecteurs. La linguistique structurale en est encore aux débuts, et en ouvrant la revue qui en serait l'organe on n'a guère osé la caractériser. Dans ce qu'on vient de lire nous avons essayé de la ramener à une formule. Nos collaborateurs décideront si nous avons réussi à proposer une formule qui s'adapte.

LOUIS HJELMSLEV